

OFF

A32A1

C5/11



Bibliothèque Nationale du Québec

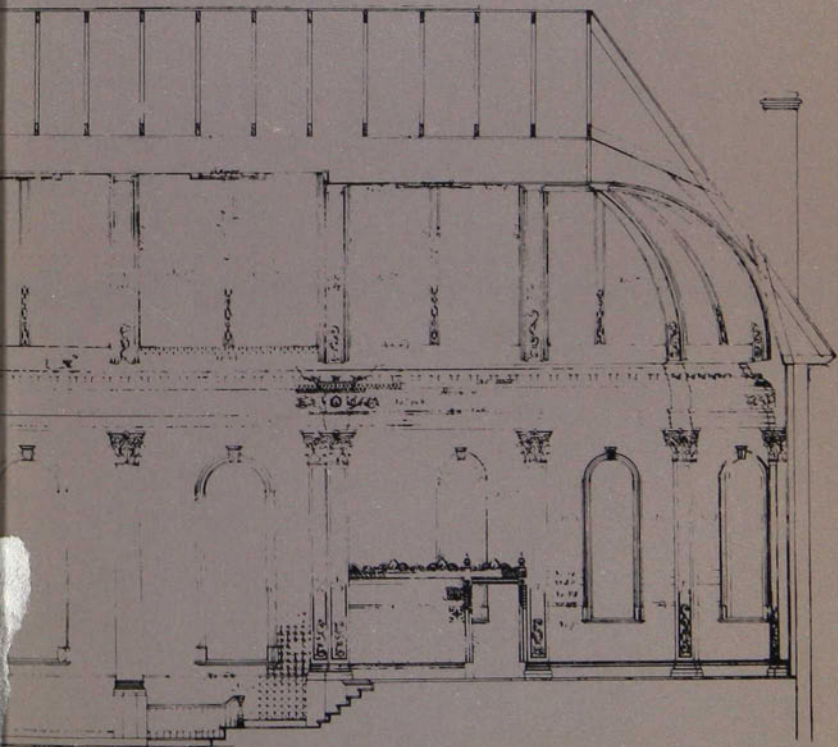


civilisation
du Québec

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

JOSEPH-PIERRE OUELLET, ARCHITECTE

LUC NOPPEN, CLAUDE THIBAUT,
PIERRE FILTEAU



LA FIN D'UNE ÉPOQUE

JOSEPH-PIERRE OUELLET, ARCHITECTE

LUC NOPPEN, CLAUDE THIBAUT, PIERRE FILTEAU

SÉRIE ARCHITECTURE

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
1973

En couverture:
Détail d'un plan de
Joseph-Pierre Ouellet

OFF
A32A1
C5/11
S

©Ministère des Affaires culturelles, 1973
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 1973



D7330102

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les membres de la famille Ouellet et, en particulier, Monsieur Cyrias Ouellet, qui a mis à notre disposition les documents de son père. Madame Rita Leclerc-Gauthier, de la Bibliothèque générale à l'université Laval, nous a rendu un grand service en acceptant l'exposition consacrée à Joseph-Pierre Ouellet, architecte. Les commentaires souvent enthousiastes du public nous ont encouragés et guidés dans la rédaction de ce texte. Nous devons des remerciements à deux professeurs dévoués à la cause de l'art ancien du Québec, MM. Roland Sanfaçon et Claude Bergeron, de l'université Laval, qui ont patiemment révisé et annoté cette étude. MM. Yves Laliberté et Ferdinand Noppen, par leur généreuse collaboration, ont permis la mise au point définitive de ce texte. Il nous tient à cœur de souligner tout particulièrement la collaboration exceptionnelle de MM. les curés des paroisses où Joseph-Pierre Ouellet a construit des édifices. Nous avons dû, à maintes reprises, mettre leur patience à l'épreuve, par nos consultations longues et répétées de leurs archives. À eux nous devons la réussite de nos recherches, puisque leurs archives constituent nos seules sources bibliographiques.

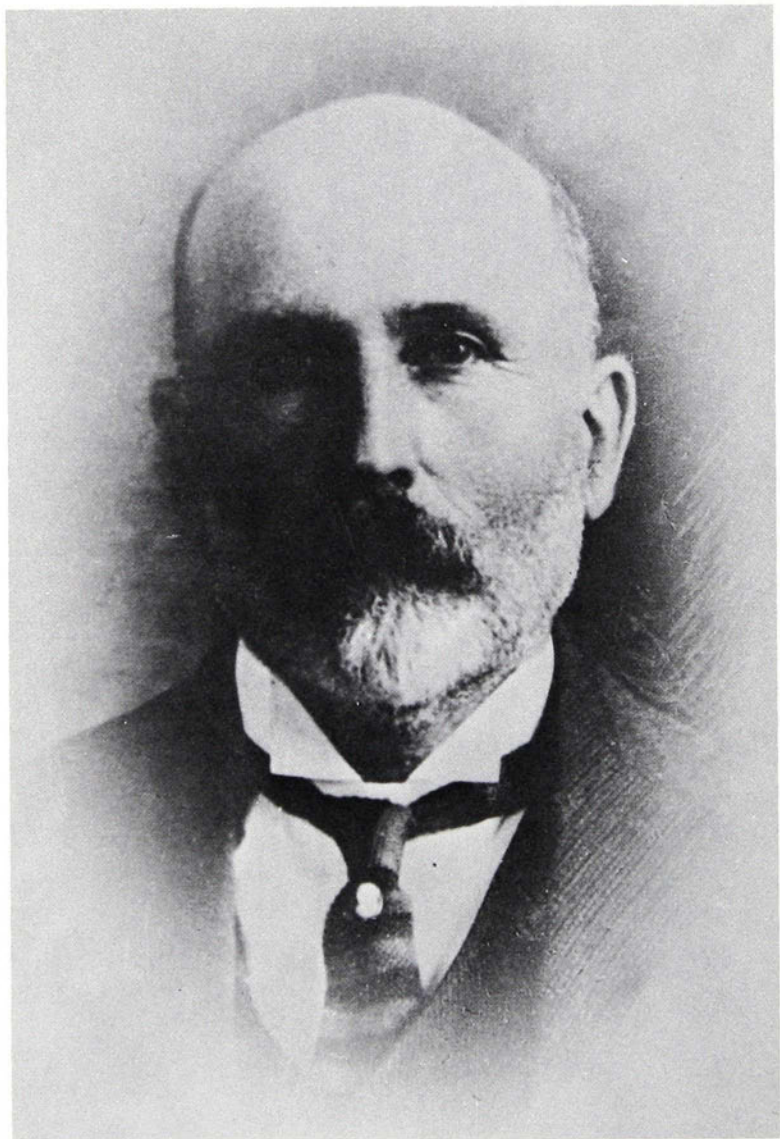
Luc Noppen
Claude Thibault
Pierre Filteau

L'architecture de Jos.-P. Ouellet est inconnue de la plupart de nos contemporains. Il en va de même pour l'ensemble de cette architecture de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début de notre XX^e siècle. En choisissant l'œuvre de Jos.-P. Ouellet comme sujet de recherche, nous étions conscients de l'arbitraire de notre décision. D'autres, comme celles de François-Xavier Berlinguet, Ferdinand Peachy, Georges-Émile Tanguay, Pierre Gauvreau, David Cuellet et bien d'autres, ne nous étaient guère plus familières. Nous avons cru bon d'insister et de pousser plus loin notre investigation. Au bout du compte, nous nous retrouvions devant une centaine d'édifices religieux et civils, un amas d'archives, et une foule de renseignements qui devaient nous permettre de tirer quelques grandes lignes d'évolution sur l'ensemble de l'architecture de cette seconde moitié du XIX^e siècle. Cette étude, la première à notre connaissance sur ce vaste sujet, est loin d'être exhaustive. Elle n'a rien de définitif. Au plus, pouvons-nous espérer par ce premier défrichage, encourager d'autres chercheurs à s'intéresser à cette architecture, méprisée et rejetée parce que mal connue. Les préjugés, solidement ancrés dans l'ignorance, ont déjà fait trop de ravages pour que l'on puisse se permettre de reculer à plus tard l'étude de cet art qui, pendant près de cent ans, a fait l'unanimité au Québec. Peut-on affirmer sans vergogne aujourd'hui que tous ces gens-là étaient dans l'erreur, qu'ils avaient des goûts douteux? Ne serions-nous pas plutôt les victimes de modes passagères qui nous font tantôt apprécier, tantôt déprécier, les différentes créations artistiques passées de notre société? Au rythme où vont les choses, il est certain que peu de ces monuments, d'une des plus hautes époques religieuses du Québec, seront sauvegardés.

P.F.

C.T.

L.N.



Joseph-Pierre Ouellet, architecte (1872-1959).

NOTICE BIOGRAPHIQUE

22 octobre 1871: Naissance de Joseph-Pierre Ouellet à Saint-Fidèle, comté de Charlevoix. Fils de Cyrias Ouellet (1842-1927) de Kamouraska, architecte (surtout dans les Cantons de l'Est) et entrepreneur général de Cap-Saint-Ignace, Saint-Denis de Kamouraska, Saint-Fidèle (Charlevoix) . . .

Études classiques au Collège de Lévis.

1889: Diplômé de l'université Laval.

Deux ans de cléricature au bureau des architectes Tanguay et Vallée à Québec.

27 janvier 1893: Diplômé de l'Association des Architectes de la Province de Québec (A.A.P.Q.).

A toujours pratiqué seul, comme architecte et évaluateur. Bureau: 28, rue Sainte-Famille, Québec.

10 janvier 1905: Mariage avec Marie-Géraldine Chapleau à Saint-Pascal (Kamouraska).

1905: Président de l'A.A.P.Q. et membre de son conseil durant une vingtaine d'années.

1915: Membre fondateur de l'Institut Royal des Architectes du Canada (I.R.A.C.).

1915-1918: Président de l'I.R.A.C. et membre du conseil durant une quinzaine d'années.

1912-1918: Architecte superviseur du gouvernement fédéral.

1889-1904: Officier du 9^{ème} régiment des voltigeurs de Québec.

1904-1931: Officier d'état-major.

Il a fait passer les examens de plusieurs candidats de l'A.A.P.Q. Parmi ceux-ci, on retrouve les noms d'Émile Morisset et Oscar Beaulé. Certains ont fait des stages d'études à son bureau dont Albert Rousseau durant plusieurs années. D'autres y furent dessinateurs avant de devenir architectes comme E.-G. Rousseau et A.-H. Raymond après des études et une cléricature.

1927: Voyage en Europe (5 mois). Visite surtout des cathédrales (France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Espagne, Sicile).

1931-1959: Lieutenant-colonel dans l'armée.

Représentant militaire du district militaire de Québec dans le comité d'administration du Fonds Strathcona depuis sa fondation en 1912.

1931: Président de l'Association conservatrice de Québec-Centre. Membre de la Chambre de commerce de Québec.

1950: Démissionne comme architecte.

1950: Obtient la médaille de bronze de l'A.A.P.Q. et de l'I.R.A.C.

4 février 1959: À l'âge de 87 ans, meurt à Québec.

INTRODUCTION

Étudier l'œuvre d'un architecte de la fin d'une période inconnue est un défi. Il faut en effet présenter l'architecture de l'ensemble du XIX^e siècle pour pouvoir considérer sérieusement l'œuvre de Jos.-P. Ouellet. Il aurait été moins compromettant de faire abstraction de cette évolution des formes vers Jos.-P. Ouellet. Cela nous aurait permis d'isoler notre sujet et de le traiter en soi. Procéder de la sorte aurait pu conférer à notre étude un caractère plus définitif. Qui aurait pu alors vérifier notre démarche, corriger ou nuancer notre jugement sur Jos.-P. Ouellet?

Nous avons opté pour un texte en deux parties. L'une présente l'œuvre de Jos.-P. Ouellet. Elle est précédée d'une évolution d'un ou plusieurs éléments d'architecture, du XIX^e siècle, car notre architecte nous semblait faire la synthèse de la tradition de cette architecture, tout en y apportant des éléments nouveaux. En effet, à travers les différentes constructions de Jos.-P. Ouellet, il faut garder à l'esprit cette continuelle sollicitation de l'architecte à adopter des éléments nouveaux. D'une part, l'apparition des structures métalliques et du béton est de nature à dépouiller le côté fastueux des édifices religieux. D'autre part, une série d'influences stylistiques apporte des formes nouvelles. Il est souvent difficile à l'architecte de faire un choix, naturellement tenté qu'il est par la nouveauté, et contraint par un milieu souvent conservateur.

Cette architecture du XIX^e siècle emprunte à l'Europe et aux États-Unis ses principales composantes. Le caractère monumental prime, quel que soit le style utilisé. De plus, ce siècle est marqué par un goût du fastueux et de l'insolite, par réaction vis-à-vis une société industrielle qui progresse sans relâche. L'attitude de Jos.-P. Ouellet est très significative à cet égard. Au lieu d'abonder dans la surchar-

ge du décor, il dépouille ses édifices en théoricien averti de l'architecture néo-classique. De plus, la popularité du style néo-gothique est loin de le laisser indifférent, surtout dans ses dernières grandes créations. Il réussit à combiner habilement les deux composantes. Loin d'adopter l'attitude des tenants du style «beaux-arts», Jos.-P. Ouellet cherchera avant tout à adapter son architecture à la société du Québec dont il est un membre actif.

Le plan choisi pour traiter ce sujet nous semble respecter l'esprit de l'architecture de Jos.-P. Ouellet. Les composantes de ses monuments évoluent librement, indépendantes les unes des autres. Il n'est pas rare de voir deux façades identiques correspondre à des plans différents au sol. De même, l'architecture intérieure ordonne, quelquefois par un traitement analogue, des édifices dissemblables à l'extérieur. D'où la division du sujet par sections d'édifice. Ceci permet de déceler l'évolution indépendante de ces éléments à travers le XIX^e siècle. Loin de reprendre l'un après l'autre des ensembles complets, Jos.-P. Ouellet a varié à l'infini des combinaisons, allant jusqu'à nous suggérer le module. L'édifice ainsi reconstitué offre une grande unité visuelle. L'œuvre de Jos.-P. Ouellet progresse tout au long de sa carrière. Déjà ses premiers édifices annoncent les grands monuments de la fin. L'essentiel de notre propos consistera donc à retrouver, à travers cette fragmentation, une ligne de force et les influences nouvelles qui la conditionnent. On arrivera ainsi à saisir l'originalité de l'œuvre de Jos.-P. Ouellet: son esthétique.

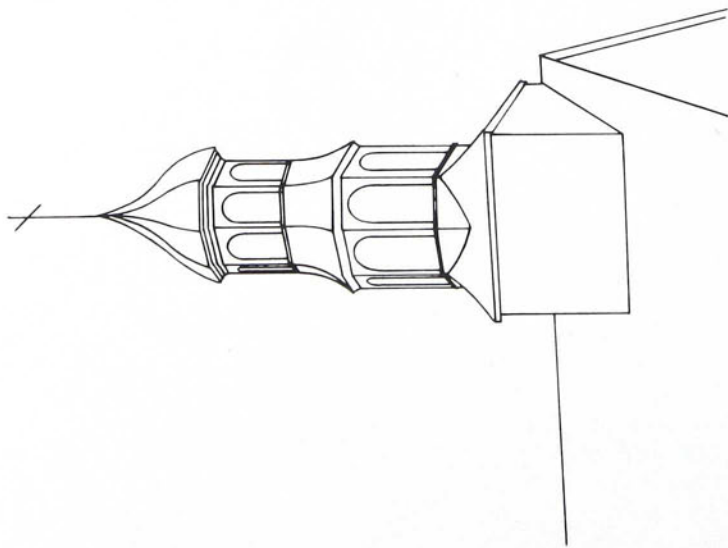
Évolution

Fidèle à la tradition architecturale établie au Québec, Jos.-P. Ouellet reprend en de nombreux endroits une élévation de façade qui peut nous sembler très peu originale au premier abord. De 1902 à 1924, soit pendant la période la plus dense de son activité, il construira une quinzaine d'édifices comportant une telle façade.

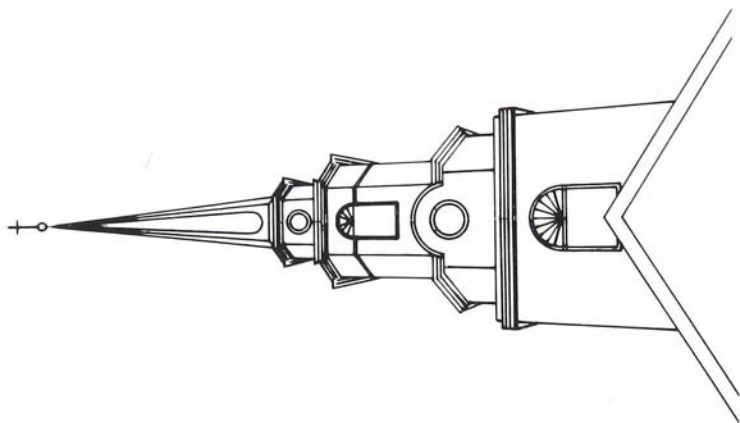
Dans ces monuments, une tour centrale coupe le faite du toit de l'édifice abritant les nefs, interrompant la mouluration très épaisse du pignon. Très dégagée en avant, cette tour dépasse nettement le sommet de la charpente, constituant en quelque sorte un étage supérieur. Dans la majorité des cas, l'architecte prend soin d'indiquer cet étage par un bandeau horizontal, qui contourne l'avancée.

Ce type de façade, très simple, est chose courante au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce n'est en fait que le maintien de la traditionnelle petite façade courante du XVIII^e siècle, augmentée d'une tour centrale.

L'intégration de cette tour centrale ne s'est pas faite subitement. Petit à petit le clocheton surmontant le pignon des églises (fig. 1a) est remplacé par un clocher plus important. Celui-ci est supporté par une base, massif de maçonnerie ou charpente de bois, qui se dégage complètement au-dessus du pignon (fig. 1b). Une telle modification apportée au support du clocher ne change cependant rien à l'ordonnance classique de la façade. On remarque au contraire une volonté de réduire au maximum les dénivellations entre les parties afin de rendre l'ensemble plus uniforme, notamment dans les édifices à deux tours de Thomas Baillairgé (photo 1) ou de Victor Bourgeau.



a) Clocheton traditionnel (Sainte-Anne-de-Beaupré)



b) Clocher posé par-dessus un massif de maçonnerie (Québec, Cathédrale anglicane)

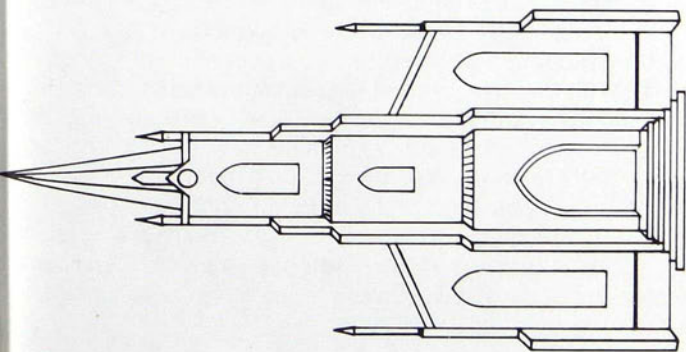
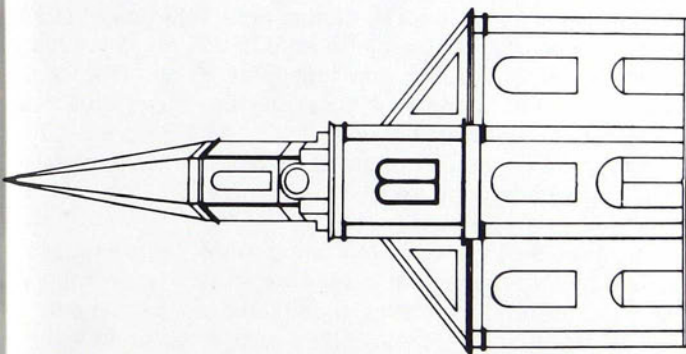
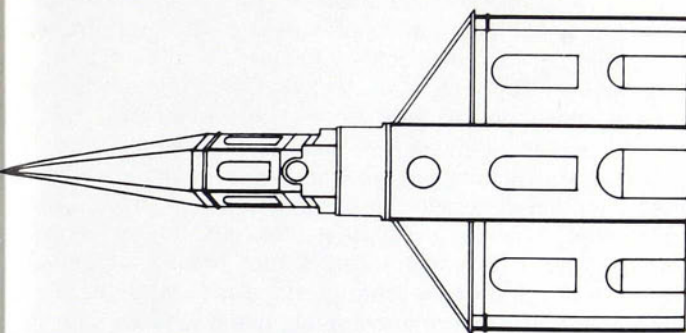


Fig. II — Tour fortement dégagée en avant de la façade (Québec, Chalmers-Wesley)



a) Tour coupée par un fronton large



b) Fronton interrompu par une tour avancée

Fig. III — Intégration de la tour centrale au fronton

Il faudra attendre les premières implantations du néo-gothique pour retrouver une tour, massif de maçonnerie, érigée à partir du bas de l'édifice. Une telle tour divise nettement l'élévation en deux parties symétriques, tout en supportant le clocher. Ce système nouveau surclasse les façades unies et sans relief en vogue jusque vers 1840. Les premiers exemples de façades érigées sous l'influence du style gothique sont des œuvres inspirées de l'architecture anglaise, connue par les traités d'architecture ou par le contact avec les États-Unis. Ces façades nouvelles présentent une tour, qui se dégage très fortement en avant, de manière à constituer un massif indépendant, soutenu par une série de contreforts placés de biais. Ces façades ne comportent généralement qu'une seule entrée, correspondant à une nef unique à l'intérieur. (fig. 2)

Les premières interprétations à partir de ce type d'élévation, réalisées par des architectes québécois, contiennent déjà bon nombre de modifications. Les contreforts sont placés droits, n'ayant aucun rôle fonctionnel, ou sont tout simplement absents. La tour beaucoup moins dégagée est plutôt intégrée à la façade. Les ouvertures à la façade et dans les tours reprennent un schéma plus horizontal, conformément à la tradition établie (photo 2). Rares sont les exemples québécois de l'application rigoureuse du style néo-gothique, tel que conçu et exploité par les anglophones.

L'organisation générale de l'élévation comportant cette tour centrale nouvelle a plutôt tendance à se rapprocher des types connus précédemment. Dès lors, même les architectes qui continuent à œuvrer avec un répertoire de formes classiques, adopteront volontiers la tour centrale. Les réminiscences de ces surfaces unifiées posent cependant quelques difficultés dans l'acceptation de cet élément nouveau. Ainsi, certains identifient le corps de la tour à l'ensemble de la façade, en la coupant là où les pentes du pignon la rejoignent (fig. 3a). D'autres mettent l'accent sur la saillie de la tour, en la détachant en avant d'un fronton qu'elle interrompt (fig. 3b). Les deux façons de procéder sont exploitées tantôt isolément, tantôt ensemble, dans la même élévation. Ce parti contribue à maintenir un certain horizontalisme dans la façade qui n'est pas sans rappeler un classicisme plus ancien, quelque peu incompatible avec l'idée même de la tour centrale. Cette tendance se cristallisera surtout autour des années 1900, sous le signe du retour à un classicisme plus rigoureux.

Les façades de Jos.-P. Ouellet

Jos.-P. Ouellet, sans exploiter le parti néo-gothique, (il n'y viendra que plus tard), imprime un élan vertical à ses petites façades. En premier lieu, le corps de la tour se dégage tant en avant qu'au haut de la façade proprement dite. De plus, aucun lien n'existe entre l'ordonnance des différentes parties; la tour demeure un élément indépendant, traité en soi. C'est d'ailleurs sur ce plan que l'architecte laissera le plus jouer son imagination, en jonglant assez librement avec fenêtres, rosaces et lancettes accolées.

Ainsi, après avoir utilisé une large fenêtre ou une rosace assez importante (Saint-Patrice-de-Beaurivage (photo 3), Saint-Maxime-de-Scott (photo 4) 1903, dans des premières constructions, l'architecte utilise deux fenêtres jumelées, combinaison plus élancée qui accentue l'élan vertical.

L'évolution dans ce sens semble constante, si l'on accepte d'associer quelques édifices qui, de fait, ne sont que des reprises de plans plus anciens. Ainsi, en 1908, Jos.-P. Ouellet reprend à Saint-Maxime-de-Scott un plan antérieur, celui de Notre-Dame-des-Anges (Portneuf). De même, à Sacré-Cœur (Saguenay), en 1908 (photo 5), il reprend le modèle de Saint-Paul-de-la-Croix (Témiscouata) (photo 6). Les deux édifices sont de plus recouverts de pierres de taille. En 1912, à Grandes-Bergeronnes (Saguenay) (photo 7), il reprendra le plan de 1904 de Saint-Méthode au Lac Saint-Jean.

L'adjonction de pinacles-contreforts aux angles des façades met encore plus l'accent sur la verticalité, tout en assurant une plus grande stabilité à l'ensemble. En effet, la pente du toit est contenue entre deux verticales qui s'élèvent, soit le pinacle et la tour. Dès lors la ligne du pignon se fait plutôt ascendante que descendante. Les constructions où ces contreforts-pinacles apparaissent sont toutes datées des environs de 1910 (Saint-Fabien-de-Panet) (photo 8), Saint-Gédéon (photo 9), Dosquet, Kamouraska (photo 10), Saint-Cyrille de l'Islet). Jos.-P. Ouellet n'est pas le premier à introduire ces éléments gothiques dans ses façades. Avant lui, d'autres, parmi lesquels on peut citer David Ouellet et Pierre Lévesque, ont utilisé ces formes de façon très variée.

En 1913, Jos.-P. Ouellet propose des plans pour l'église de Dosquet (photo 11). Dans cette façade, bien de sa manière, une série de motifs différents s'imposent: des remplages, des archivoltés, et même des clochers d'inspiration gothique. Il convient de signaler qu'à ce moment, d'autres édifices, avec un type de façade différent, ont déjà été réalisés par notre architecte (projets Roberval, Baie-Saint-Paul). De plus, il est évident que le succès des œuvres gothiques des architectes Berlinguet, Lemay, Bussières, et même celles de Ouellet et Lévesque a eu une influence certaine sur les créations de Jos.-P. Ouellet.

En 1902, Jos.-P. Ouellet avait construit l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges (photo 12). La façade est assez curieuse. Une tour imposante s'oppose à une tour minuscule ou plutôt à un contrefort-pinnacle. Un projet de façade, demeuré sans lendemain, présente les mêmes caractéristiques, avec cependant une différence moins grande entre les deux tours (photo 13).

Les expériences néo-gothiques ont poussé les architectes à intégrer à leurs façades les contreforts-pinnacles comme limites extérieures de la façade, comportant une seule tour massive, érigée en saillie au centre. En même temps, des églises construites dans la région de Montréal, avec deux tours très inégales en façade, prolongeaient une interprétation de l'architecture médiévale. Les autorités ecclésiastiques de Québec et de Montréal recommandaient d'imiter Chartres sur ce fait, en oubliant que là, plusieurs changements de projets réalisés sur des laps de temps assez longs, expliquaient bien des assymétries.

Parallèlement aux édifices à une seule tour, cantonnés de deux contreforts, on construit dans la région de Québec des édifices aux tours délibérément disproportionnées, notamment à Grondines en 1894, à l'imitation de Longueuil (1885). Les architectes Ouellet et Lévesque, en 1901, à Saint-Marc-des-Carières (Portneuf), adoptent ce parti, en maintenant en quelque sorte leur structure précédente. La tour centrale, massive, est reléguée sur le côté de la façade, en opposition au contrefort qui, lui, fait pendant à l'autre extrémité. C'est l'exemple le plus violent, rencontré jusqu'alors, dans cette nouvelle voie.

Jos.-P. Ouellet, à Saint-Ferréol, procède quelque peu de la même manière, en exagérant la disproportion entre les deux tours. Il iden-

tifie cependant ses deux saillies comme étant réellement des tours, en aménageant des fenêtres dans ce qui, au premier abord, pourrait être considéré comme un simple contrefort. Il reprendra d'ailleurs ce même parti à Kamouraska en 1914, en rétablissant cette fois l'équilibre autour d'une tour centrale. Après cette expérience extrême de Saint-Ferréol, notre architecte tentera de trouver un équilibre. Un projet, resté à l'état d'esquisse, postérieur à Saint-Ferréol, reprend ce type d'élévation, avec une moins grande disproportion. À Baie-Saint-Paul, en 1907 (photo 14). Jos.-P. Ouellet reprend un projet déjà présenté à Roberval en 1904, dans lequel la disproportion est encore moins grande. Les proportions sont à nouveau à rapprocher des exemples de la région de Montréal, de Grondines et de Sainte-Anastasia, près de Québec.

De Jos.-P. Ouellet, nous connaissons trois façades bien particulières. Deux demeurèrent des projets, la troisième, celle de Sainte-Julie-de-Somerset (Laurierville), fut construite.

Un premier projet de 1911 nous montre une élévation, pour le moins inusitée dans l'œuvre de cet architecte. Une façade à tour centrale est cantonnée de deux tours latérales, disposées de biais (photo 15). Si la partie centrale de l'édifice est conforme aux vues de notre architecte, les tourelles de biais remontent directement aux œuvres, plus anciennes, de F.-X. Berlinguet et de David Ouellet, ou celles contemporaines, de Pierre Lévesque. Les contreforts sont transposés en tours ou réminiscences des clochers traditionnels. Ces éléments sont présents à Saint-François-de-Montmagny et à Trois-Pistoles. Là, Jos.-P. Ouellet en aurait pris connaissance de façon précise. Quoi qu'il en soit, ce dessin, resté à l'état de projet, n'a pas influencé son œuvre postérieure.

À Laurierville (photo 16), s'il faut en croire les légendes locales, Jos.-P. Ouellet aurait eu comme mission, d'après les vues du curé du temps, de réaliser une façade «à l'italienne», correspondant au maître-autel, orgueil paroissial. Signalons en passant que cette pièce importante avait été commandée à David Ouellet en 1887 pour meubler le sanctuaire de la première église du lieu.

Les analogies entre la façade de Jos.-P. Ouellet et cette pièce de mobilier liturgique s'arrêtent aux parties basses de l'édifice, constituées de frontons supportés par une colonnade. Plus plausible serait l'hypothèse voulant que l'architecte ait voulu renouveler,

sur demande ou de façon plus gratuite, son répertoire de modèles, en innovant complètement par rapport à ses créations précédentes. En effet, plusieurs des éléments qui composent cette façade se retrouvent ailleurs, auparavant.

L'ordonnance des parties basses n'est pas sans rappeler l'architecture de Gibbs, parmi d'autres classiques. Il en est de même pour l'allure générale, caractérisée par le contraste violent entre les parties basses, très horizontales et la tour très dégagée. Quant aux parties hautes, l'avancée centrale, meublée des triplets étagés, est cantonnée de part et d'autre, à la hauteur du pignon central, de deux contreforts avec pinacles. Cette base au clocher se retrouve dans quelques édifices de la région de Montréal, érigés sous la poussée gothique et reliés à un courant d'architecture européen. Nous réservons l'étude du clocher, élément également étonnant chez Jos.-P. Ouellet, pour le chapitre suivant, comme ceux de l'ensemble du XIX^e siècle.

À Saint-Cyrille-de-L'Islet, la façade, restée à l'état de projet, est remarquable (photo 17). L'église actuelle, construite de 1914 à 1917 par l'architecte René-P. LeMay de Québec, présente certaines analogies avec Laurierville, du moins en ce qui concerne l'avancée de la partie centrale. À Saint-Cyrille cependant, la partie centrale permet de surélever le pignon, sans que celle-ci nuise à l'élancement des tours. Le raccord se fait plus bas, par le faite du toit de l'édifice, placé à l'arrière. Le reste de l'organisation demeure traditionnelle, notamment par le système des ouvertures. Elle se situe dans la suite logique de Saint-Ferréol.

Il conviendrait de situer ces trois exemples isolés (la chronologie aurait tendance à le confirmer) vers cette période de recherches, autour de 1910. Après cela notre architecte se familiarise et adopte plus à fond des éléments de l'architecture gothique proprement dite.

L'implantation des grandes façades gothiques symétriques au Québec, remonte sans aucun doute à la construction de Notre-Dame de Montréal en 1824 par James O'Donnell (fig. 4). L'influence de ce type d'édifice fut grande, par le nombre imposant de monuments érigés d'après ce premier modèle dans la région de Montréal (Saint-Stanislas, Champlain, Saint-Barthélémy) après 1850. Ces ré-

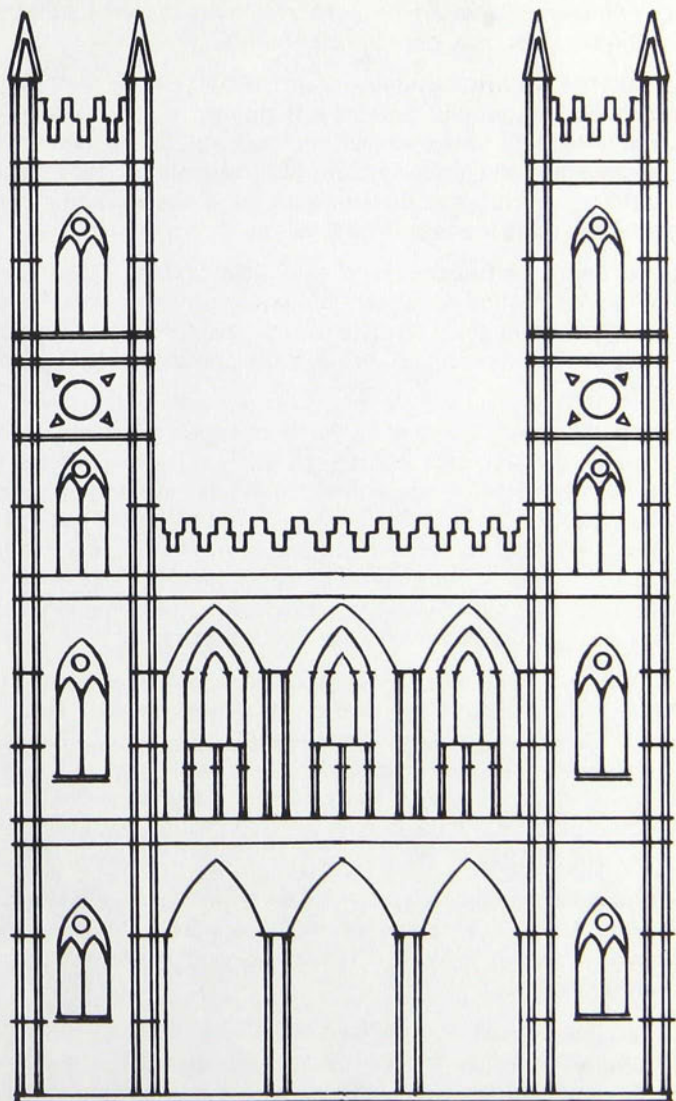


Fig. IV — Façade de Notre-Dame de Montréal. James O'Donnell, 1824

pliques conservent malgré tout un bon nombre d'éléments issus de la tradition québécoise, dont les clochers.

La popularité de ces façades est en partie due au lien, facile à établir, avec les grandes façades antérieures, dont celles de Thomas Baillairgé. Plusieurs s'inspirent de Notre-Dame de Montréal mais conservent un caractère classique, notamment dans l'aménagement des ouvertures et dans la répartition des surfaces, comme c'était le cas dans les exemples précités.

Dans la région de Québec, c'est peut-être Charles Baillairgé qui, lors de la construction de la première église de Saint-Jean-Baptiste, assure la transition entre un style déjà passé dans les habitudes, et un nouveau type d'élévation, érigé sous l'influence de la poussée néo-gothique.

Il convient de distinguer, à ce moment, deux courants du néo-gothique. Le premier, déjà signalé précédemment, implanté au Québec par l'intermédiaire des édifices culturels des anglophones, a donné naissance après 1840, à une série d'églises à tour unique fortement dégagée. Le second courant néo-gothique, qui concerne plus particulièrement cette partie de notre étude, se développe à la suite de réactions assez violentes contre un style largement répandu dans nos paroisses, devenu par trop «anglican».

C'est précisément ce dilemme entre un style «anglican» et la vogue gothique, qui a pu être à l'origine d'une réinterprétation de l'architecture du Moyen-Âge, à travers les écrits de Violet-le-Duc, largement diffusés au Québec à la fin du siècle. On comprend dès lors que les architectes se soient tournés vers le gothique classique du XIII^e siècle d'abord, et finalement vers la grande architecture romane, autour de 1920.

Pour pleinement saisir l'ampleur de cette nouvelle poussée gothique il faudrait pouvoir disposer d'études plus détaillées sur les édifices de la région de Montréal, où ce second souffle semble avoir pris naissance.

Pour l'architecte Jos.-P. Ouellet, l'église de Saint-Casimir (Port-neuf) (photo 18), érigée à partir de 1898 par Geo. Bussièrès, architecte de Québec, apparaît comme un des premiers exemples d'architecture gothique plus classique dans la région de Québec.

Les façades des églises à deux tours de Jos.-P. Ouellet sont à coup sûr plus intéressantes que celles des édifices de plus petites dimensions. Les rapports entre le corps central et les tours, de même que l'ordonnance à l'intérieur de chacune des composantes, seront l'occasion d'une recherche qui visera l'intégration parfaite de tous les éléments à l'ensemble.

En premier lieu, l'ordonnance des tours n'est pas le seul élément important de ce type d'église. De nombreux rapprochements sont à faire entre un premier type, celui de Saint-Ferréol et de Baie-Saint-Paul, et une série d'autres édifices à tour centrale (Saint-Paul-de-la-Croix, Sacré-Coeur, Saint-Fabien-de-Panet, La Durantaye, Saint-Cyrille-de-L'Islet, Kamouraska, Saint-Onésime). Une horizontale sépare l'étage de la porte, des lancettes jumelées surmontées d'une rose. Ces deux éléments étant au départ dans le même espace, seront par la suite séparés par une mouluration. Ce type de tour est le seul où les éléments ne renvoient pas à l'ordonnance des parties latérales, par une horizontale qui parcourt toute la façade. À partir du moment où Jos.-P. Ouellet abandonne les tours de hauteur inégale, ce trait deviendra constant dans son architecture. Il permet la séparation des parties basses, comprenant les entrées, d'avec le haut de la façade, aménagé indépendamment (photos 19 et 20).

Les quelques modifications apportées par la suite aux deux tours présentées en façade, seront minimes par rapport aux jeux de composition du corps central.

À partir d'une organisation assez libre (Saint-Ferréol, Baie-Saint-Paul), Jos.-P. Ouellet cherchera à unifier ses ensembles, en abandonnant le parti traditionnel. Le petit portail en façade est surmonté d'un gâble. L'accent est mis sur cette partie, par rapport aux entrées latérales. Les niches juxtaposées deviennent des fenêtres jumelées (triplets), en remplacement de la petite rosace. Puis on aboutit à un ensemble qui maintient la rose, calée entre deux remplacements, et qui fait définitivement corps avec les parties hautes. L'horizontale qui partage en deux l'élévation contribue au développement indépendant des parties basses. Des portes jumelées forment un portail central, d'abord indiqué par une mouluration, puis surmonté de gables. L'architecte Bussières, à Saint-Casimir, avait déjà exploité un tel parti. L'influence prépondérante de Bussières,

et de Lévesque, son élève, se fera aussi sentir à Saint-Charles-de-Limoilou (photo 21), et dans deux projets non réalisés. La rose sera intégrée et occupera toute la partie centrale, par l'aménagement d'un défoncement, limité par une arcade rejoignant une galerie de niches ou de petites fenêtres basses. À Saint-Casimir, la rose était déjà liée aux petites fenêtres basses, le tout étant confondu dans un seul et immense remplage. Dans ce sens, Jos.-P. Ouellet adoptera plutôt le parti des architectes Caron à Nicolet et Lévesque à Ancienne-Lorette, où c'est la mouluration épaisse qui relie ces parties.

La construction de Saint-Roch de Québec (photo 22), par les architectes Talbot et Dionne, en 1914, a certainement été l'autre élément déterminant dans l'œuvre de notre architecte. Là aussi, une mouluration contourne la rose liée aux fenêtres jumelées en dessous: le tout est encastré dans un défoncement assez considérable, qui rappelle déjà l'architecture néo-romane de Sainte-Anne-de-Beaupré ou de Saint-Sacrement à Québec.

Contrairement aux architectes de Saint-Roch, qui s'étaient vu obligés de meubler par des fenêtres l'espace laissé libre par la rose centrale, Jos.-P. Ouellet réussit à occuper l'ensemble de la façade de Saint-Charles-de-Limoilou par sa seule rose contournée par un arc sur colonnettes encastré. En faisant cela, il réalise une façade plus équilibrée par rapport à ses constructions précédentes.

L'édifice le plus complet de Jos.-P. Ouellet est ce projet présenté au concours pour Sainte-Anne-de-Beaupré, vers 1920 (photo 23). Dans cet exemple, les parties sont admirablement intégrées. Les roses surmontent les remplages des tours; le tout encadré par une arcade à forte mouluration, elle-même inscrite dans un défoncement de l'architecture. Les portails, de façon très logique, correspondent aux nefs. Ils sont, tout comme à Saint-Roch, aménagés avec des ébrasements et des voussures. Plus remarquable dans ce projet est la division verticale de la partie centrale de l'édifice obtenue par deux contreforts de dimension respectable. Non seulement contribuent-ils à l'élan en hauteur de la façade, mais ils sont l'occasion d'un réaménagement autour de la rose. Elle est limitée, cette fois, dans un espace à sa mesure. De fortes lignes horizontales circonscrivent cet espace, en haut et en bas de la rose. Au-dessus,

les classiques arcades jumelées sont aménagées en niches. Au bas, nous retrouvons les fenêtres jumelées, qui, du fait de l'encadrement de la rose, se trouvent limitées dans un espace précis. De part et d'autre de ces contreforts sont intégrées des niches à l'étage, des fenêtres au bas.

Ce type d'élévation n'est pas sans rappeler les grands ensembles du Moyen-Âge français. Les caractéristiques romanes plutôt que gothiques déjà présentes à Saint-Roch et à Saint-Charles-de-Limoilou s'y retrouvent en abondance. Jos.-P. Ouellet procède cependant à des aménagements, bien particuliers au Québec, influencé par des prédécesseurs. Les différents éléments rappellent ses élévations précédentes, par le détail des formes, tout comme par l'esprit de l'agencement de ces mêmes formes. Ainsi, les jeux libres avec les roses et les fenêtres, arrivent dans ce dernier exemple à se juxtaposer avec rigueur et logique.

Il convient de conclure cette brève analyse en signalant la justesse de ces compositions chez Jos.-P. Ouellet. Rien ne nous semble gratuit. Toutes les expériences tendent vers ce dernier projet, fidèle à la tradition du Québec des années 1900. Sans transpositions littérales ou imitations factices, Jos.-P. Ouellet arrive à équilibrer dans ses façades, traditions et innovations. Ces dernières tirent leurs origines de la France, et sont contrebalancées par des influences anglaises, assimilées depuis les grandes réalisations d'abord classiques, puis néo-gothiques, et véhiculées par la tradition du Québec.



Fig. V — Clocher de Deschambault. Thomas Baillairgé, 1838

II LES CLOCHERS

Évolution

Les clochers ont subi une transformation profonde au début du XIX^e siècle sous l'influence de monuments anglais. Les types plus anciens, surtout ceux de Thomas Baillairgé, sont dans l'ensemble constitués d'un tambour octogonal, formé par des colonnettes, au-dessus duquel s'élevait la flèche. Sur les tours d'édifices plus importants, un étage était ajouté, de même plan que le précédent. La nouveauté, vers 1800, surtout dans les constructions de Thomas Baillairgé, se perçoit par le passage beaucoup plus doux du clocher à la tour. Ce passage se faisait auparavant par une forme en pénétration.

Le clocher de la cathédrale anglicane (photo 24), réplique déjà altérée de l'architecture de Gibbs, semble être le premier exemple qui défie la tradition. En 1810, John Bryson reprend intégralement ce modèle à Saint-Andrews de Québec. En 1838, Thomas Baillairgé livre à Olivier Larue, entrepreneur de l'église de Deschambault, les plans d'un clocher, dont seules les proportions diffèrent de celui de la cathédrale anglicane de Québec. La partie supérieure de ce clocher est cependant ajourée, respectant en cela son œuvre précédente (fig. 5). Les ouvertures sont aussi d'un type nouveau, conformes à l'ordonnance palladienne.

En 1850, Thomas Baillairgé reprend, intégralement cette fois, le clocher anglican à Notre-Dame-des-Victoires de Lévis. En 1860, le même parti est adopté à Saint-Laurent (Île d'Orléans).

Le clocher de la cathédrale anglicane de Québec est entièrement différent des édicules précédents: il n'est pas ajouré. De plus, un jeu assez savant de moulurations indique des étages successifs.

Un premier étage, de forme carrée, est surmonté d'un attique, utilisé à Saint-Martin-in-the-Fields de Londres, pour disposer une horloge. Ensuite le plan devient octogonal, et supporte la flèche. Celle-ci est elle-même arrêtée dans son élan par une forte mouluration, semblable à la précédente. Au Québec, les architectes abandonneront le parti octogonal régulier de Gibbs, originellement indiqué par des colonnettes en délit, et accentueront plutôt le plan carré du clocher, en réduisant les plans inclinés entre les baies ouvertes. C'est déjà une modification sensible qui commandera par la suite la création d'un type de clocher proprement québécois.

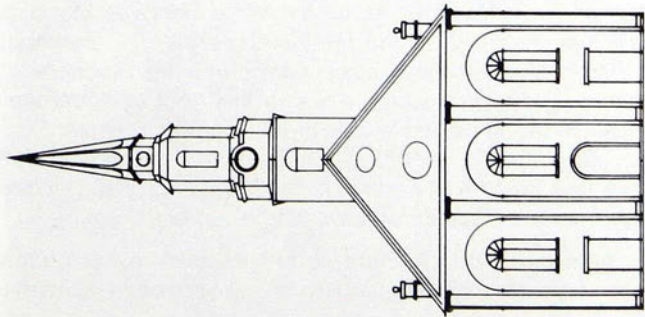
Comme réalisations intermédiaires, il convient de signaler ces quelques clochers qui chevauchent deux périodes. Les architectes combinent assez habilement cette base d'un type nouveau au clocheton supérieur de type plus ancien. Des exemples d'une telle combinaison se retrouvent, entre autres, à Saint-Pierre de l'île d'Orléans (photo 25), Saint-Vallier, et Les Becquets.

Il y a aussi ces nombreux exemples dans lesquels les architectes combinent différemment les composantes du clocher de la cathédrale anglicane de Québec (photo 26).

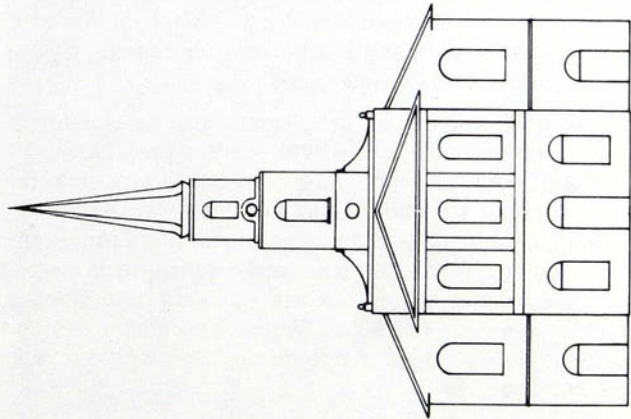
En dehors de ces exemples, contenus dans des édifices de dimensions assez considérables, l'unanimité se fera surtout autour d'un type de clocher encore plus simplifié. Ce sera la partie haute du clocher de la cathédrale anglicane qui fera fureur au Québec. La tour carrée supporte la chambre des cloches, de plan octogonal. L'accent est mis sur les parties droites, ajourées. Les plans inclinés, de dimensions plus petites, seront tantôt droits, tantôt incurvés vers l'intérieur. La mouluration qui arrête cet étage suit logiquement les lignes du plan d'en-dessous. La flèche conserve dans ce cas cette mouluration épaisse qui met en évidence l'élan vertical.

Dans ce type de clocher, plusieurs variantes seront adoptées. Cette mouluration importante, qui interrompt la course de la flèche sera tantôt supprimée, tantôt utilisée pour créer un étage nouveau, droit ou bombé, supportant la flèche.

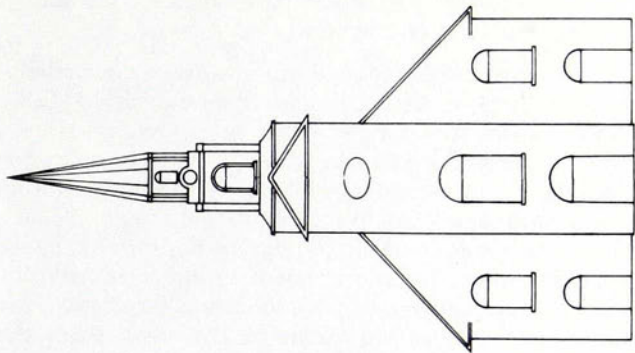
De plus, notons tout particulièrement l'introduction d'un ou plusieurs frontons intégrés aux moulurations qui contournent les clo-



a) Cathédrale anglicane de Québec, 1804



b) Notre-Dame-des-Victoires de Lévis, 1850



c) Saint-Laurent de l'île d'Orléans, 1860

Fig. VI — Intégration d'un fronton à une tour centrale

chers. De façon générale, ces frontons surmontent les arcades ouvertes, donnant accès à la clocherie.

Les façades classiques par excellence, comme celles des cathédrales anglicanes de Québec (fig. 6a) et de Montréal, de l'église de Charlesbourg possédaient un large fronton qui couvrait la presque totalité des parties hautes de l'édifice. Lorsque les architectes commenceront à intégrer les clochers gothiques, en faisant saillir leur massif en avant de la façade, ce fronton disparaîtra, ou tout simplement se continuera sur cette saillie (fig. 6b). À partir de là, comme le clocher lui-même récupère bien souvent un étage de l'ancienne façade, par son surhaussement, ces frontons, anciennement placés dans l'élévation, se retrouvent au niveau du clocher (fig. 6c). Bien entendu, en dehors de ce cheminement assez logique, ce motif connaît une expansion considérable. C'est également à partir de cet élément maintenu ou modifié, que les œuvres de différents architectes pourraient être caractérisées.

Moins répandu, mais néanmoins intéressant, est ce clocher, plus comparable aux modèles du siècle précédent. Après l'expérience de Deschambault, d'autres architectes ajoutent leurs clochers, en respectant l'ordonnance traditionnelle, comme l'avait fait Thomas Baillairgé. Plus loin, à la suite de ces expériences, on remarque un retour au plan octogonal parfait, qui recrée en quelque sorte les élévations de 1800. Deux étages ouverts, sur plan octogonal, sont superposés, surmontés de la flèche. Seuls les formes et les motifs employés, attestent du plus jeune âge de ces clochers, par rapport aux modèles anciens.

Sous l'influence gothique, un autre type de clocher fait son apparition. De plan entièrement carré, comme à Notre-Dame de Montréal, il est ajouré par une série d'arcades jumelées (fig. 7). Gothiques aussi sont les pinacles disposés aux quatre coins des clochers, qui assurent le passage progressif entre les parties, tout en accentuant les verticales. De façon générale, ces clochers gothiques sont plus tardifs, du moins dans la région de Québec, que les précédents. Très souvent, ils sont altérés par des adjonctions d'inspiration classique, ce qui modifie considérablement leur aspect premier.

Toutes ces catégories de clochers seront exploitées par chaque architecte qui variera les éléments (frontons, corniches, colonnet-

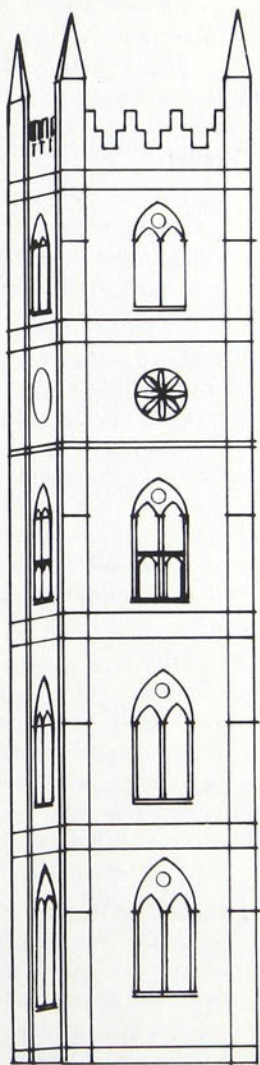


Fig. VII — Clocher de Notre-Dame de Montréal, 1824

tes). C'est dire que les jeux de proportions et de volumes vont se compliquer de façon considérable. Surtout si l'on songe que les architectes ne se limiteront pas à un seul type de clocher, et essaieront de combiner différents éléments.

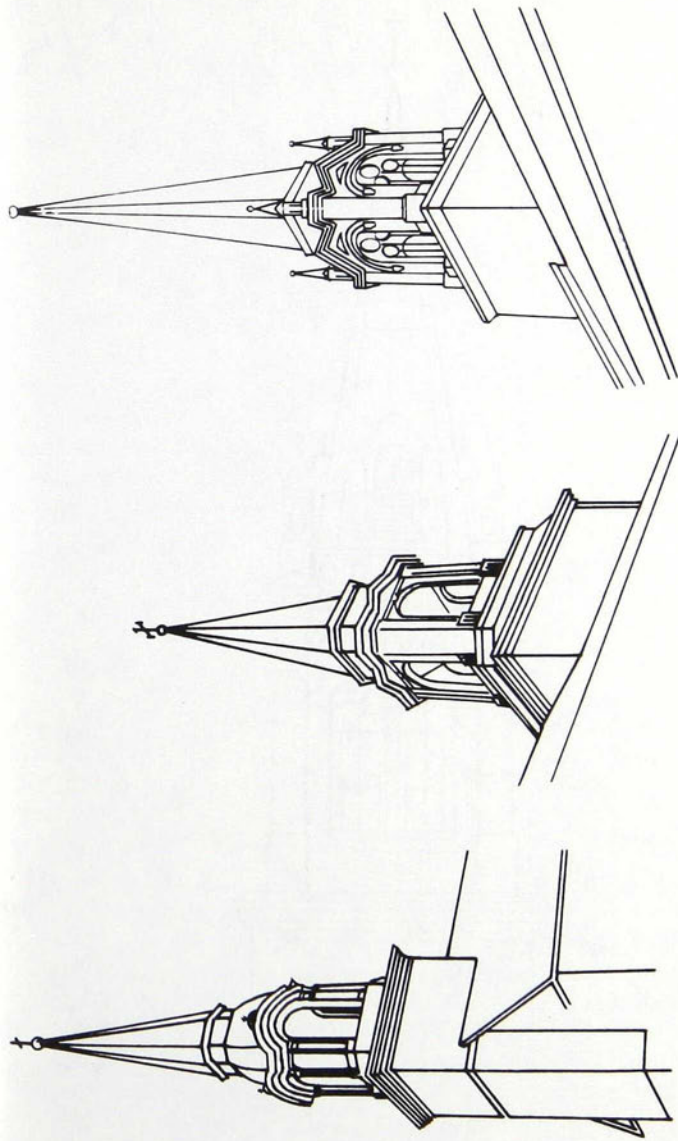
Les clochers de Jos.-P. Ouellet

À l'analyse des clochers de Jos.-P. Ouellet, nous constatons que deux grands types reviennent régulièrement. Il y a ceux issus du modèle de la cathédrale anglicane et développés de façon particulière au Québec, et ceux qui reprennent l'ordonnance des flèches gothiques.

De façon générale, les clochers de Jos.-P. Ouellet se caractérisent par un élancement très prononcé. Une assise élevée de forme octogonale irrégulière supporte la flèche. On note dans les rythmes une transition qui va du plan carré à l'octogone parfait. La section des cloches, étage intermédiaire où l'accent est encore mis sur le plan carré, est aérée d'une seule arcade sur les quatre pans principaux. Toutefois, dans les détails, cette organisation présente des variantes, surtout dans l'entablement au-dessus des arcades du clocher. Cette ligne peut être rectiligne, coupée par un fronton, ou en segment d'arc.

Dans un premier cas, à Saint-Maxime-de-Scott et à Saint-Louis-de-Kamouraska (fig. 8a), la mouluration s'arrondit au pourtour de l'arcade. Celle-ci pénètre donc dans l'entablement et est ainsi à l'origine de cette rupture de l'horizontale. Ce type d'entablement se combine à une série de variantes, au niveau de la flèche, où l'on aperçoit parfois un léger dôme (Kamouraska) ou une section polygonale (Saint-Onésime). Dans d'autres cas, la flèche part directement sur l'entablement sans intermédiaire.

Un type de clocher qui semble également bien implanté dans la tradition architecturale du Québec est celui avec une arcade couronnée d'un fronton triangulaire. Encore là, de nombreux exemples antérieurs présentent des arrangements similaires. Cependant, chez Jos.-P. Ouellet, un trait caractéristique ressort. La mouluration de la partie supérieure du fronton est plus importante que celle du bas et ces deux lignes ne se joignent pas vraiment. Elles se superposent en empruntant des rythmes différents. Au-dessus de l'arcade, ce



a) avec entablement incurvé

b) avec entablement en fronton

c) avec entablement en fronton ouvert

Fig. VIII — Premier type de clocher de Jos.-P. Ouellet

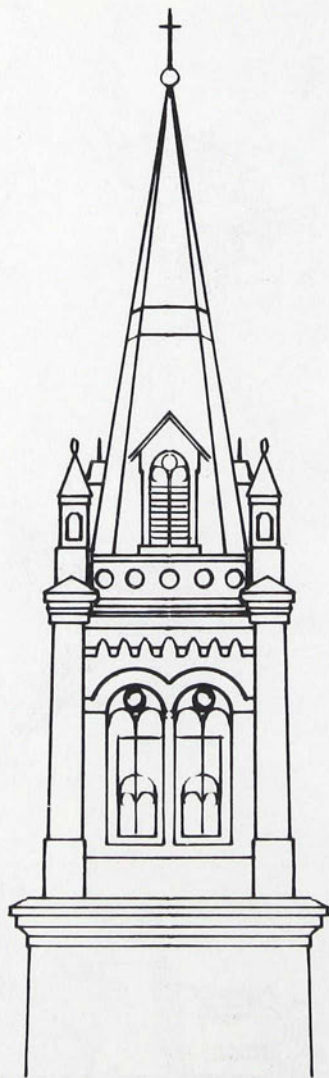


Fig. IX — Second type de clocher
de Jos.-P. Ouellet

système ne fait que rappeler les frontons complets, plus anciens. (Sacré-Cœur — 1908, Grandes-Bergeronnes — 1915 et Saint-Patrice-de-Beaurivage — 1902) (fig. 8b).

Quelquefois l'arcade du clocher pénètre à l'intérieur du fronton triangulaire, ce qui entraîne la suppression de la division horizontale. (Saint-Paul-de-la-Croix — 1906, Saint-Ferréol — 1902, Saint-Méthode — 1904, Belair — 1907, Baie-Saint-Paul — 1907 et La Durantaye — 1911) (fig. 8c).

Ces différents types de clocher ne se distinguent que par le jeu des moulurations, alors que la structure de base demeure sensiblement la même. De façon générale, il ne s'agit que de reprises de modèles plus anciens, avec des aménagements mineurs différents.

Le clocher de Laurierville se distingue par un élancement vertical important, faisant contraste avec les parties basses de l'édifice. Ce plan de 1908, s'explique par cette recherche de nouveauté chez l'architecte, déjà signalée précédemment, et qui aboutira plutôt à l'adoption de nombreux éléments gothiques par la suite.

Plus intéressant est le type de clocher que l'on retrouve surtout dans les grandes façades plus tardives de Jos.-P. Ouellet (Saint-Félicien — 1913, Saint-Cyrille-de-L'Islet — 1911 et Saint-Charles-de-Limoilou — 1917), issu de modèles gothiques. (fig. 9).

La section des cloches est de plan carré, comparativement au plan octogonal de premier type. Ceci permet de prolonger les tours dans le clocher et d'accentuer les lignes verticales du bâtiment sans transition trop apparente (Notre-Dame de Montréal). De plus, l'arcade est doublée, imitant en cela les arcatures des édicules gothiques.

Les pinacles, disposés autour de la flèche, sont également empruntés à des exemples gothiques. Leur emplacement original, au départ de la flèche, est quelquefois modifié. On les place volontiers sur la base du clocher.

Les plus caractéristiques de Jos.-P. Ouellet sont ceux où les remplages sont aménagés dans l'arcade simple ou double des clochers, de type classique ou gothique. Ces remplages dénotent le souci constant de l'architecte de diviser l'espace, de l'identifier en soi. Moulurations, frontons, pinacles et remplages sont autant d'élé-

ments qui, par leur agencement particulier, contribuent à individualiser les clochers de notre architecte. L'ensemble de cette partie de l'édifice conserve toujours une grande rigueur et fait appel à une ordonnance de type classique, malgré les nombreux emprunts à la manière gothique. C'est peut-être au caractère traditionnel de l'architecte, fidèle au passé, que l'on doit ces clochers harmonieux.

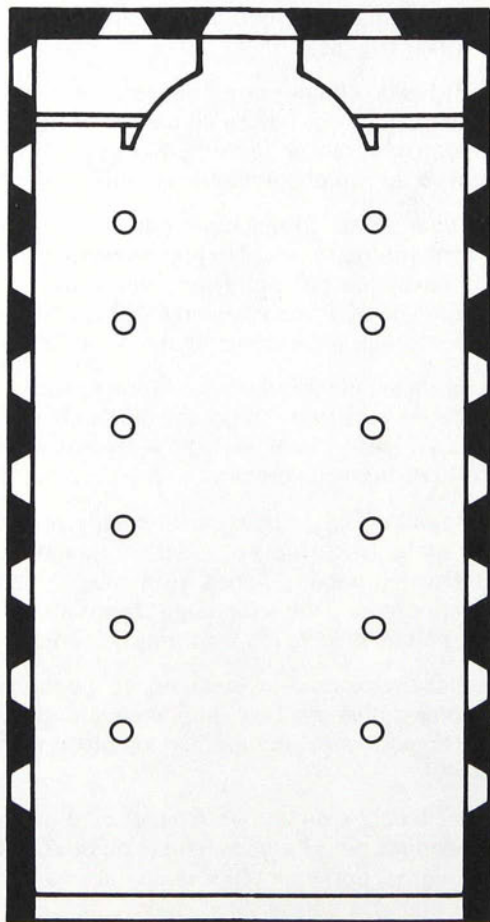


Fig. X — Plan de la cathédrale anglicane de Québec, 1804

III LES PLANS

Évolution

Pour mieux saisir l'originalité des plans de Jos.-P. Ouellet, il convient de les rapprocher d'exemples plus anciens. Encore là, seule une vue d'ensemble de l'architecture du XIX^e siècle permet de dégager le courant dans lequel se situe notre architecte.

En 1804, les officiers Robe et Hall construisent la cathédrale anglicane de Québec, réplique de Saint-Martin-in-the-Fields de Londres (fig. 10). Cet édifice rectangulaire comporte à l'intérieur un rond-point, aménagé en espace uniforme. Des espaces de service sont disposés de part et d'autre. Le chevet plat extérieur commande une section droite occupée par une fenêtre palladienne. Il est aisé de comprendre la faveur de l'exemple anglais au Québec où, jusqu'alors, les chevets en hémicycle s'imposaient. Il n'y a eu que quelques monuments anciens (Récollets) et ceux inspirés par les vues de l'abbé Demers qui présentaient des chevets plats (aménagement dit «à la récollette»).

En 1824 pour Notre-Dame de Montréal, fidèle à la tradition anglaise, l'Irlandais O'Donnell construit un édifice de plan rectangulaire (fig. 11), comprenant à l'origine tous les aménagements de service à l'intérieur. Il convient d'attirer l'attention sur la nouveauté, du moins au Québec, de ce type d'édifice. La cathédrale anglicane de Québec et Notre-Dame de Montréal sont en effet les seuls exemples, en 1824, d'un plan, qui sera repris sur l'ensemble du territoire couvert par nos architectes, surtout dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Dans les premiers plans, O'Donnell réalise un chœur plat. Cependant, des boiseries en segment de cercle donnent une impression

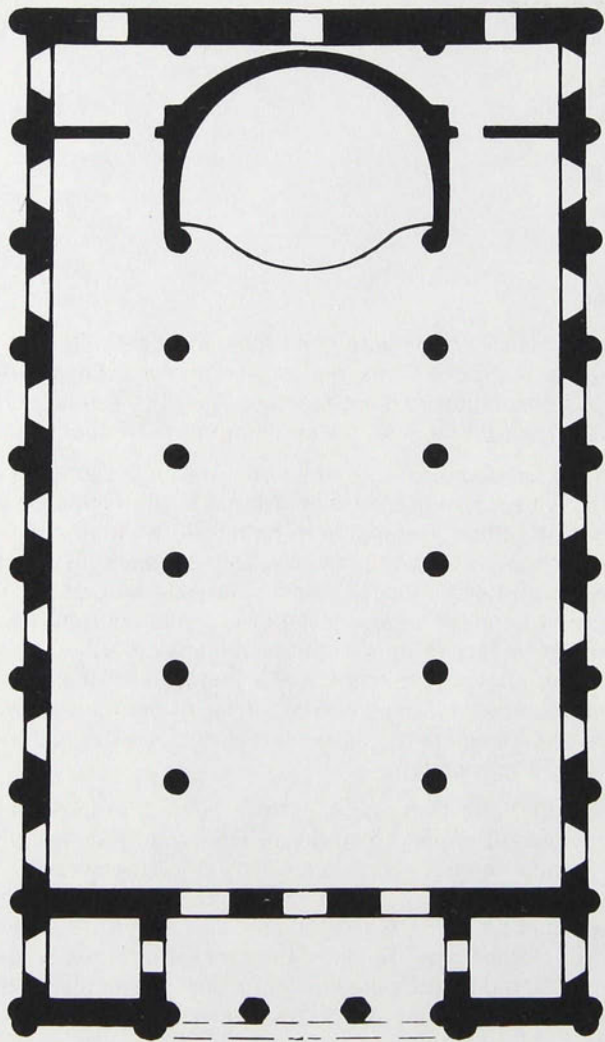


Fig. XI — Plan de l'église Notre-Dame de Montréal, 1824

de rond-point, du moins à la hauteur d'homme, le fond étant dégagé plus haut, par-dessus la balustrade.

En 1870, Victor Bourgeau, architecte de Montréal, complète la décoration intérieure de Notre-Dame de Montréal. À cette occasion, il surélève les boiseries du chœur, en surmontant la balustrade existante d'un étage de remplages ouverts. Cette modification a comme conséquence de rendre plus évident l'hémicycle du sanctuaire et par la même occasion de réduire l'importance du mur plat derrière. Celui-ci est décoré de colonnes, disposées en trompe-l'œil, à cet effet. Toker, auteur de l'étude sur Notre-Dame de Montréal, a raison de signaler que cet aménagement contribue à faire de cet édifice un monument plus «français».

Il nous semble que c'est à partir de là que les architectes du Québec vont entamer des spéculations sur les plans rectangulaires avec différents aménagements intérieurs. Plusieurs variantes vont s'imposer.

Dans de nombreux endroits, on appliquera le plan rectangulaire, incluant un rond-point à l'intérieur et un chevet plat à l'extérieur. La sacristie est cependant aménagée à l'arrière de l'édifice, sous une charpente séparée (fig. 12). Cette formule convient particulièrement au nouveau style gothique; le profil des voûtes exigeant une couverture très abrupte, on préfère un mur droit. Les architectes maintiendront cette formule de construction, même dans des bâtiments comportant une ordonnance classique, le voûtement se faisant non plus en anse de panier mais en hémicycle complet. La grande majorité des édifices des années 1880 seront construits d'après ce procédé. D'autres tentatives sont faites en vue d'inclure la sacristie et les autres espaces de service dans l'édifice lui-même. Pour ce faire, il suffit de prolonger la charpente et les murs extérieurs autour de l'annexe (fig. 13). Il en résulte un nouveau plan rectangulaire, plus étendu en longueur. À l'intérieur de cet espace le chœur est aménagé et, à bien des endroits, souligné par une flèche sur la toiture. L'aménagement intérieur du rond-point amène cependant une perte d'espace considérable, à cause de la forme arrondie des murs. Il est donc normal que des architectes aient imaginé de le remplacer par un chevet plat ou à pans coupés.

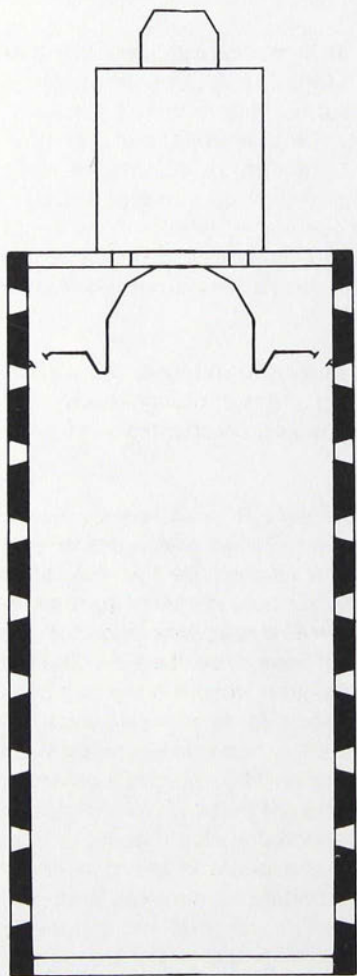


Fig. XII — Plan de l'église de L'Isle-Verte, F.-X. Berlinguet, 1880

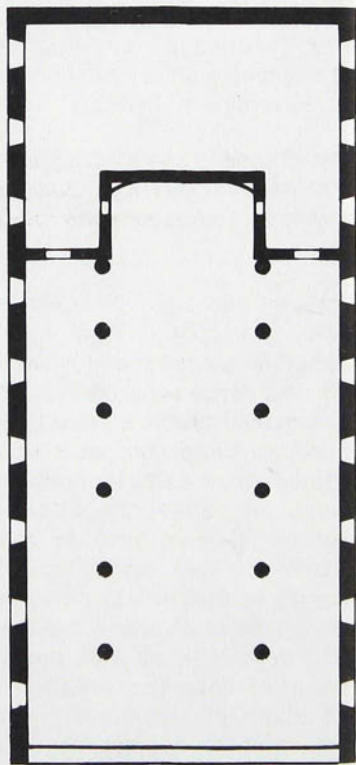


Fig. XIII — Plan de l'église de Saint-Pacôme (Kamouraska), avant les transformations

Dans de tels intérieurs, l'éclairage du chœur se fait de façon indirecte. Des remplages extérieurs communiquent la lumière aux fenêtres intérieures, les deux étant séparés par un couloir menant à l'arrière. Dans ces plans, le fond plat ou incurvé de l'abside n'est pas ajouré, le mur étant mitoyen avec la sacristie.

Ce jeu dans l'aménagement intérieur est généralement rendu plus complexe par la disposition de faux transepts dans l'édifice. Les galeries sont interrompues avant la dernière travée du bas-côté, de façon à dégager en quelque sorte des chapelles pour les autels latéraux qui peuvent désormais s'étendre en hauteur. Au niveau des galeries, nous retrouvons donc un plan rectangulaire, comportant une croix latine inscrite. C'est le plan en trompe-l'œil par excellence, les aménagements intérieurs ne correspondent aucunement à l'aspect extérieur de l'édifice.

Il semble que de telles entreprises n'ont pas toujours été prises dans leur ensemble puisque, parallèlement, et, quelques fois, de la part d'un même architecte, nous retrouvons des tentatives pour isoler davantage les différentes parties de l'édifice. Une solution est apportée par l'élévation du chœur.

Lorsqu'on commence à surélever le chœur de façon sensible à l'intérieur, l'espace en-dessous (mi-sous-sol) devient disponible pour l'aménagement d'une sacristie basse (fig. 14). À partir de là, il est possible de conserver une vue en plan rectangulaire, tout en isolant le chœur de la sacristie basse, au niveau de l'élévation. Cette nouvelle solution a comme avantage de permettre un éclairage direct du chœur par l'aménagement de fenêtres hautes. Il est possible ainsi de contenir église, sacristie et passages, tout en conservant une unité dans le plan, conçu sans adjonctions. Il s'agit là bien entendu d'une conception opposée à celle des plans rectangulaires simples. Ici, tout en adoptant la logique de ce système, l'architecte met l'accent sur la différenciation des parties, du moins dans l'élévation.

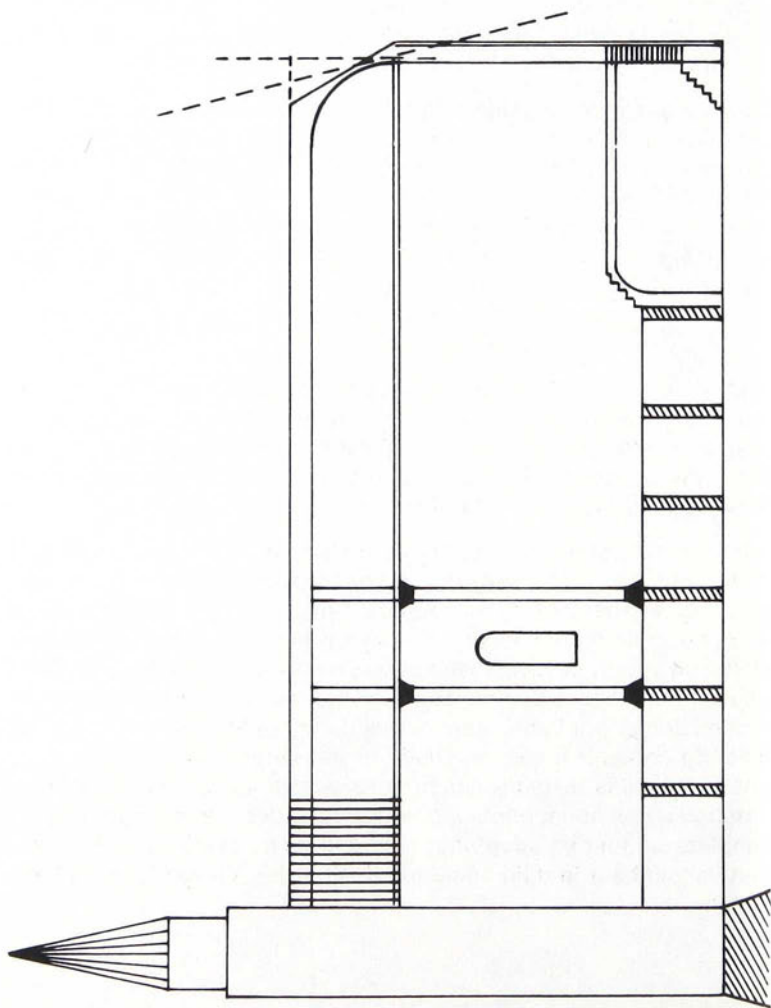


Fig. XIV — Coupe d'une église avec chœur surélevé et sacristie basse. Schéma d'explication du profil de couverture

Les plans de Jos.-P. Ouellet

Dans cette évolution générale, les plans de Jos.-P. Ouellet se présentent de façon originale. À partir de modèles anciens, on remarque dans ses constructions successives une recherche vers un plan plus perfectionné. Il faut tenir compte, bien entendu, du type d'édifice qui lui est commandé.

Ses plans sont caractérisés par la présence, bien soulignée à l'extérieur, du rectangle comprenant les nefs, d'une part, et du chevet, composé d'un chœur droit et d'une abside à trois pans coupés, d'autre part. Lorsqu'il travaille à l'aménagement intérieur d'un édifice déjà construit, Jos.-P. Ouellet prend soin d'ajouter un chœur au plan, même si l'architecte précédent ne l'avait pas prévu. De même, lorsque, pour des raisons d'économie, des marguilliers lui demandent de couper le chœur sur le plan, il accepte, à condition de l'édifier plus tard, lors du parachèvement intérieur de l'église.

Particulier est l'aménagement de la chapelle au couvent des Ursulines de Roberval (fig. 15). Construite et décorée en 1907, cette chapelle s'inscrit dans un plan rectangulaire. Le chœur à trois pans coupés égaux est occupé de part et d'autre par des espaces cloîtrés, aménagés sur deux étages et réservés à la communauté religieuse. C'est le seul plan de Jos.-P. Ouellet qui s'inscrit dans un espace extérieur uniforme. Loin d'être original, ce type d'organisation rappelle les plans dérivés de Notre-Dame de Montréal. Il est devenu coutumier dans les communautés religieuses, depuis la construction, vers 1850, de la chapelle des Sœurs de la Charité à Québec, par Charles Baillairgé. Le fait d'inscrire une chapelle dans un édifice conventuel oblige à rationaliser l'espace. Le chœur, moins large que la nef, peut donc recevoir de part et d'autre des galeries réservées à la communauté, ainsi soustraite au regard du public.

Les premiers plans de Jos.-P. Ouellet sont assez simples. Le chevet, composé d'un chœur de deux travées et d'une abside à trois pans égaux, est greffé à un édifice rectangulaire de forme allongée (fig. 16). La tour unique fait une avancée en façade et le chœur est pourvu de deux sorties qui donnent à l'arrière dans la sacristie. Pour assurer ce passage direct, Jos.-P. Ouellet utilise les deux espaces en forme de triangle libérés par les pans inclinés. Ces réduits don-

nent accès à la sacristie construite dans le prolongement du chœur. À Pointe-au-Pic, en 1917, Jos.-P. Ouellet utilise le même procédé, cette fois sans édifier une sacristie à l'arrière, d'où la présence des portes donnant directement à l'extérieur. Ce plan, même s'il n'est pas exclusif à notre architecte, propose néanmoins une solution intéressante et personnelle qui consiste à relier église et sacristie en maintenant un chœur à trois pans.

En 1903, on rencontre un premier type de plan, personnel à Jos.-P. Ouellet, qui sera repris à plusieurs occasions (fig. 17). L'édifice comporte déjà en puissance les galeries de circulation et déambulatoires qui apparaîtront plus tard. En effet, afin de permettre un passage du chœur à la sacristie basse, aménagée au sous-sol, Jos.-P. Ouellet double la paroi du fond des bas-côtés et de l'abside. L'espace ainsi récupéré permet d'organiser des passages qui ne paraissent pas à l'extérieur de l'édifice. Ce dédoublement de la paroi du fond de l'abside s'impose non seulement pour donner accès à la sacristie basse mais également pour permettre à l'architecte de poser une couverture en sifflet sur le chœur. La hauteur de la voûte ne permet pas une retombée conjointe de celle-ci et de la charpente du toit sur un même mur. Il faut que la retombée se fasse plus à l'intérieur, si l'on veut que le toit repose sur un mur d'égale hauteur au chevet et à la nef. Une solution concurrente sur laquelle nous avons déjà attiré l'attention était le chevet plat.

En 1902, Jos.-P. Ouellet complète le parachèvement intérieur de l'église de Saint-Siméon (Charlevoix). À cet endroit il retrouve un chœur à trois pans dont le panneau central est plus large que les deux autres et adossé au mur de la sacristie. Ce plan, sans être nouveau, est remarquable par l'utilisation qu'en fera notre architecte deux ans plus tard à Saint-Méthode (Lac-Saint-Jean) dans un édifice qui est entièrement de sa conception (fig. 18). Le pan de l'abside collé sur le mur du fond demeure plus large. C'est le seul exemple chez Jos.-P. Ouellet d'une différenciation entre les pans de la partie tournante du chœur. Y est repris également le couloir de circulation vers la sacristie, aménagé de part et d'autre du chœur. Ce plan, à l'extérieur, comporte un chœur correspondant presque à la largeur de la nef. Il appelle cependant une construction à l'arrière, pour permettre de contourner l'abside, en dehors du sanctuaire.

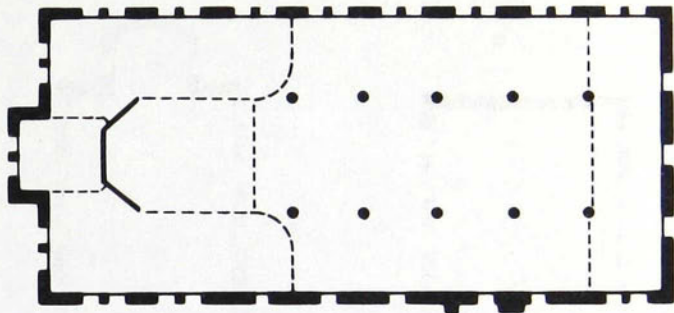


Fig. XV — Plan de la chapelle du couvent des Ursulines, Roberval, 1907
(Lac St-Jean)

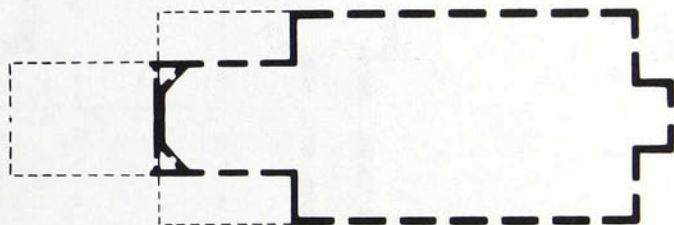


Fig. XVI — Saint-Patrice-de-Beaurivage (Lotbinière), 1902

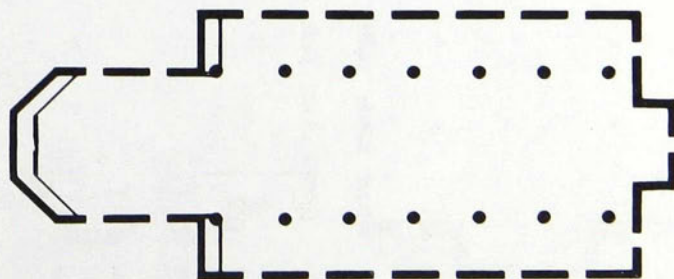


Fig. XVII — Saint-Maxime-de-Scott (Beauce), 1903

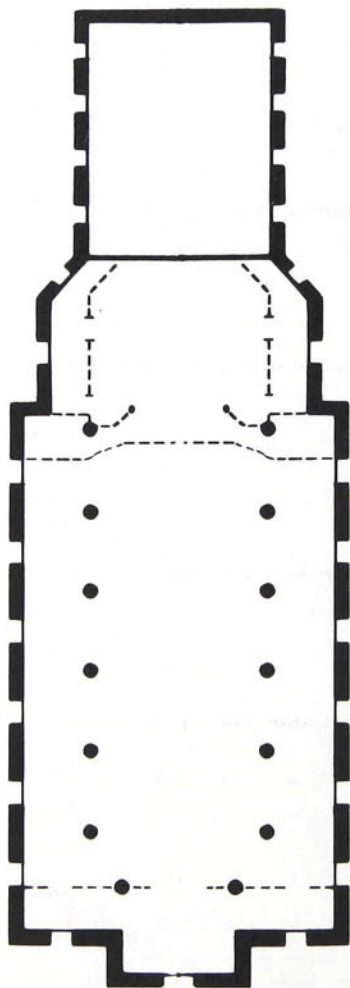


Fig. XVIII — Saint-Méthode
(Lac St-Jean), 1904

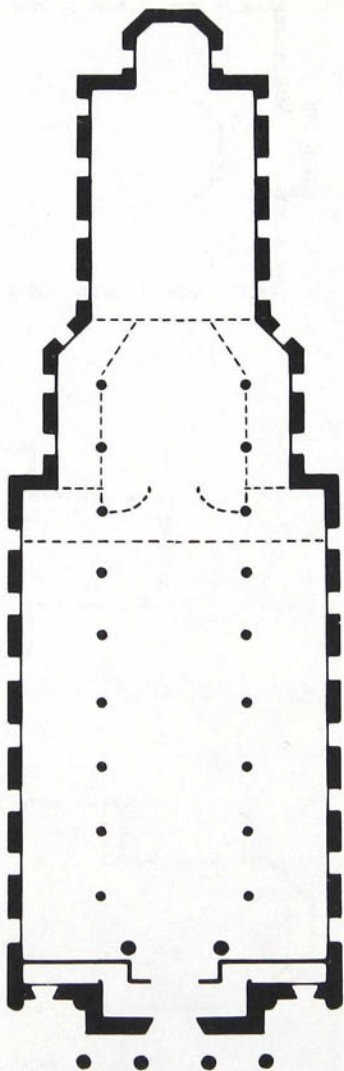


Fig. XIX — Laurierville
(Mégantic), 1908

Une dernière reprise d'un plan de ce type sera faite à l'église de Laurierville (fig. 19). Dans ce cas, les pans du chœur sont d'égale largeur, comme il est coutume de les voir dans les édifices de notre architecte. À partir de là, les couloirs de circulation conservent la même largeur, tant du côté de la nef que de la sacristie.

Après l'élargissement des côtés du chœur pour permettre l'inscription de couloirs de circulation, Jos.-P. Ouellet, en 1906, à Saint-Paul-de-la-Croix, fait tourner ce couloir complètement autour du chœur (fig. 20). En cela, il ne fait que concilier deux de ses plans plus anciens, soit celui comportant le dédoublement du fond et celui où il dédouble les côtés. L'intérieur de Saint-Paul-de-la-Croix a cependant été complété par l'architecte Saint-Hilaire de Saint-Romuald, ce qui ne nous permet pas de voir entièrement le parti original qu'aura pu tirer le premier architecte de ce dédoublement.

Les plans des églises de Sacré-Cœur et de Grandes-Bergeronnes (1912) présentent une plus grande originalité (fig. 21). À l'extérieur, un seul mur contourne l'ensemble de l'édifice. L'ensemble du chevet reprend dans ce cas l'ordonnance originellement réservée au chœur: les trois pans coupés. Cette formule est à l'extérieur de l'édifice, le pendant logique au déambulatoire, qui entoure le sanctuaire à l'intérieur. Dans cette voie, les deux exemples précités sont un aboutissement logique de la recherche de Jos.-P. Ouellet.

Les plans de Saint-Octave de Dosquet (1913) et de Saint-Urbain (1931) sont des reprises de cette formule, avec l'adjonction de transepts (fig. 22). Dans les deux cas les transepts sont simplement surajoutés au plan, sans que cela modifie quoi que ce soit de la nef ou du chœur, dans leur largeur. Les bras de la croisée indiquent simplement la séparation de la nef et du chœur contrairement aux transepts plus anciens qui, en formant des chapelles, contribuent au rétrécissement du chœur par rapport à la nef.

Les plans des grandes églises à transepts de Jos.-P. Ouellet, présentent une organisation des plus intéressantes. Dans ces exemples, on retrouve une série de modifications importantes par rapport aux églises précédentes. L'architecte greffe un transept sur la nef, à l'extérieur des bas-côtés. La nef se poursuit donc et ne se termine qu'une travée plus loin, à la rencontre du chœur (fig. 23). La seule

déroger à cette règle est apportée par le plan de Saint-Félicien, en 1913 (fig. 24), dans lequel le transept assure le passage de la nef au chœur en intégrant les chapelles traditionnelles des bas-côtés.

De façon générale, on note chez Jos.-P. Ouellet une adjonction plutôt qu'une intégration du transept au plan. Ce nouvel élément dénote cette même volonté de ne pas caractériser les différentes parties de l'édifice. L'architecte distingue le transept de la nef tant en plan qu'en élévation et, extérieurement, on sent bien le décrochement du transept sur la nef, au niveau de la toiture notamment.

Une innovation dans ce type de plan se fera par l'ouverture du déambulatoire autour du chœur, au moins au niveau des galeries. Ce n'est qu'en 1917, à Saint-Charles-de-Limoilou, qu'on retrouvera chez Jos.-P. Ouellet un véritable déambulatoire, entièrement dégagé, où seules les stalles autour du chœur coupent quelque peu la vue.

En 1916, à Normandin, les bras du transept sont toujours distribués sur la nef, mais raccordés par des pans inclinés cette fois (fig. 26). Ces murs supplémentaires ne font qu'accentuer la saillie de cette partie de l'édifice par rapport à la longueur réduite de la nef. Ces plans se rapprochent d'édifices réalisés antérieurement par d'autres architectes. (D. Ouellet et P. Lévesque à Saint-Alphonse de Thetford-Mines en 1907, Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup en 1903).

Parmi les documents de la famille Ouellet sont conservés plusieurs projets non identifiés d'édifices de ce type. Toutefois, dans ces plans, les croisillons sont reliés à la nef par des murs arrondis vers l'extérieur (fig. 27). Il convient de rappeler, dans ce cas, des modèles plus anciens. (Saint-Casimir: Geo. Bussièrès, arch., 1899). Parmi ces plans non réalisés, nous croyons pouvoir reconnaître des esquisses pour la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, finalement réalisée par les architectes Audet et Roisin.

Jos.-P. Ouellet n'adopte pas ces jeux de certains architectes, qui créent des espaces intérieurs indépendants de l'extérieur, notamment par l'aménagement de faux-transepts et par l'interruption des tribunes. Seul un transept saillant à l'extérieur, identifié comme tel à l'intérieur, est utilisé. Relativement peu de ses édifices comportent

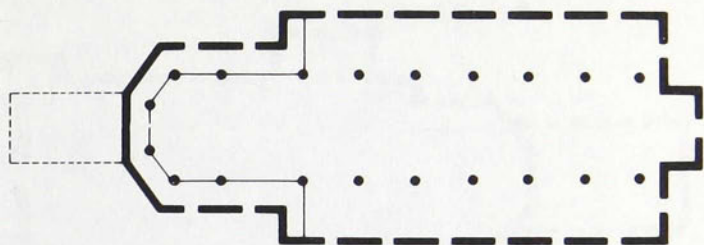


Fig. XX — Saint-Paul-de-la-Croix (Témiscouata), 1906

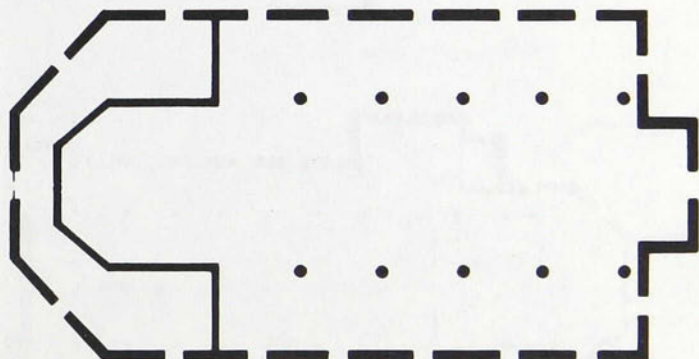


Fig. XXI — Sacré-Cœur-de-Jésus (Saguenay), 1908

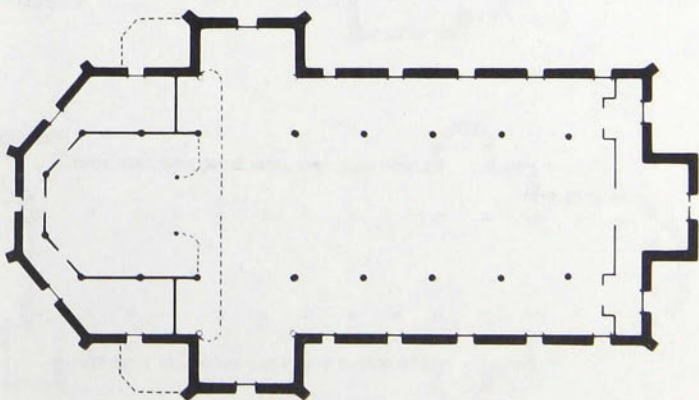


Fig. XXII — Saint-Octave-de-Dosquet (Bois-Francs), 1908

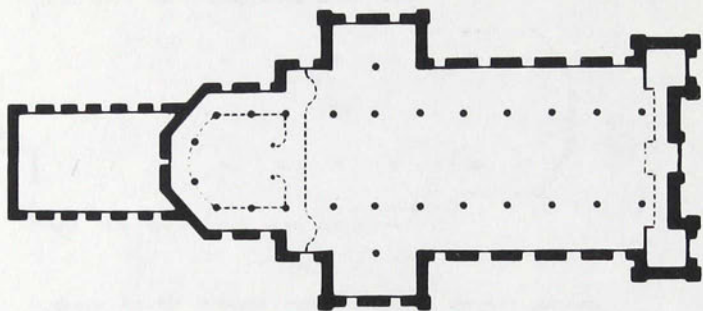


Fig. XXIII — Baie-Saint-Paul (Charlevoix), 1907

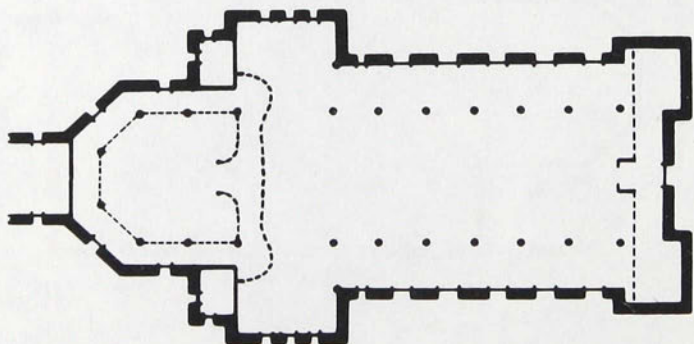


Fig. XXIV — Saint-Félicien (Lac Saint-Jean), 1913

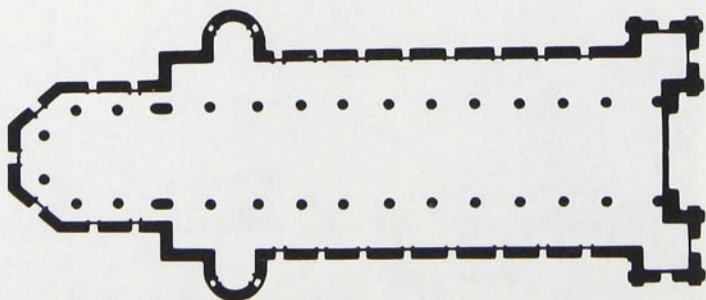


Fig. XXV — Québec, Saint-Charles-de-Limoilou, 1917

des tribunes. Cependant, là où elles sont aménagées, leur course est logique, sans interruption. Elles recouvrent l'ensemble du bas-côté.

Dans tous ses plans, Jos.-P. Ouellet fait preuve d'une grande rigueur, d'une logique sans failles. Les parties sont distinctes et traitées individuellement. L'espace fonctionnel commande l'organisation générale. Les jeux libres et les fantaisies sont exclus. Sa préoccupation principale, en dehors de ce caractère fonctionnel, se reconnaît dans la correspondance extérieure et intérieure des parties de l'édifice. L'ensemble de ces parties forme l'édifice. De façon générale, ses plans évoluent vers des formes nouvelles plus proches du Moyen-Âge français dans leur classicisme.

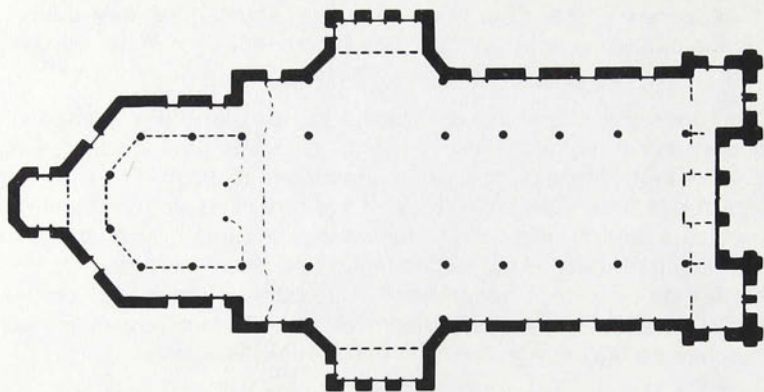


Fig. XXVI — Saint-Cyrille-de-Normandin (Lac Saint-Jean), 1916

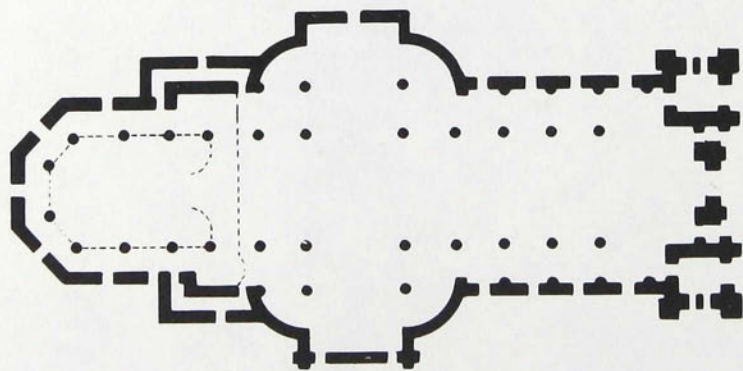


Fig. XXVII — Projet Sainte-Anne-de-Beaupré, ca 1920

IV LES INTÉRIEURS

Évolution

Au Québec, les origines de la décoration intérieure des églises sont très modestes. Les plus anciens exemples connus présentent un intérieur très dépouillé, dans lequel autels et retables font figure de mobilier. Le retable des Récollets, celui des Ursulines, peuvent en effet être considérés comme éléments de mobilier, ne faisant aucunement partie d'un ensemble unifié. Une seule mouluration contourne l'ensemble de l'intérieur de l'édifice, et indique à peine la rencontre de la charpente et des murs. Le style Louis XIV convient assez bien à ces retables, posés en avant des murs et qui occupent un espace considérable. Tout lien entre ce mobilier et l'édifice qui l'accueille se résume aux proportions. Le retable doit effectivement correspondre aux dimensions du chevet, les autels secondaires aux surfaces des murs latéraux orientés vers la nef.

Il en va autrement vers la fin du XVIII^e siècle, surtout avec les ensembles architecturaux sculptés par les Baillairgé. Un seul entablement parcourt, à une hauteur égale, l'ensemble de l'édifice et contourne piliers et colonnes engagés ou posés en avant des murs. Ce type d'aménagement, caractéristique de l'ensemble de l'architecture du Québec vers 1800 (Saint-Joachim) (photo 27), comporte un seul étage, limité par un entablement. Une fausse voûte, généralement en anse de panier, sert de couverture. Ces édifices, unifiés par un style qui découle du Louis XVI, se caractérisent surtout par une recherche d'unité classique. Les surfaces ont tendance à s'aplatir, jusqu'à presque ignorer la troisième dimension. Un intérieur d'église de cette époque sera essentiellement composé d'un décor architectural plaqué ou suggéré. Même le retable, s'il avance quelque peu dans l'espace du sanctuaire, est rattrapé au niveau du fronton, à travers lequel passe l'entablement du chœur.

Il est assez difficile d'imaginer un passage aussi brusque entre ces églises, à l'intérieur desquelles un seul espace est aménagé et perçu, et les monuments plus tardifs, qui comportent trois nefs et, dans plusieurs cas, des tribunes dans les bas-côtés.

Le premier exemple d'église à trois nefs se retrouve sans contredit à la cathédrale anglicane de Québec (photo 28). D'un seul jet, une rangée de piliers monte aux voûtes qu'ils compartimentent en trois berceaux. Cette organisation, inspirée de l'architecture de Gibbs, nous semble imposée, dans ce cas, par la volonté délibérée des architectes d'aménager des galeries dans les bas-côtés.

Le premier à suivre cet exemple, en dehors du concepteur de Notre-Dame de Montréal dont les sources sont autres, est Thomas Baillairgé. À Deschambault (photo 29), Notre-Dame-des-Victoires de Lévis (photo 30), Saint-Patrice (Québec) et Jacques-Cartier (Québec), il adopte le parti anglais, divisant sa nef unique par des piliers, qui supportent les tribunes. On peut donc supposer que les églises à trois nefs sont nées au Québec à partir du besoin de supporter les galeries latérales.

Pour des architectes, traditionnellement attachés à ces édifices à un étage délimité par un entablement saillant, l'aménagement des galeries repose tout le problème de l'élévation intérieure. Faut-il construire en maintenant un seul étage, en intégrant les tribunes à la voûte? C'est la solution adoptée par Thomas Baillairgé dans les exemples précités, lorsqu'il fait parcourir ses tribunes par un entablement, isolant ainsi son premier étage, très bas. En cela, il demeure fidèle à son style, tout en exploitant le parti anglican au niveau des arcades qui surmontent les ouvertures des bas-côtés.

La solution n'est pas toujours aussi logique. Ainsi, à Saint-Paul-de-Joliette, Amable Charron et Chrysostome Perreault, coincent littéralement une tribune entre l'entablement et la voûte, voulant à tout prix maintenir l'étage à sa hauteur originelle.

Des exemples antérieurs à Thomas Baillairgé sont à signaler dans ce type particulier d'élévation. De 1782 à 1786, Jean et Pierre-Florent Baillairgé réalisent l'ensemble de L'Islet-sur-mer (photo 31). Le chœur y est parcouru par deux entablements, délimitant chacun un étage, l'un étant posé par dessus l'autre. La voûte qui originellement couronnait le tout a malheureusement été remplacée par celle, de profil plat, de F.-X. Berlinguet. Cet étagement devait tout natu-

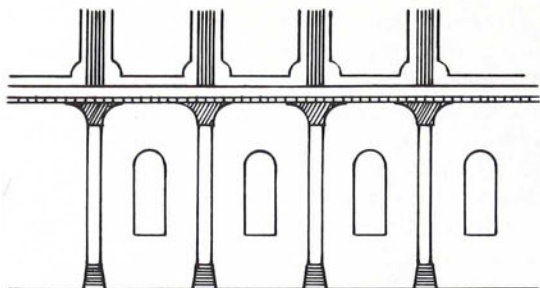
rellement se poursuivre dans la nef. Là, un premier étage, celui des tribunes, aurait pu recevoir un entablement, le second devant se situer au-dessus des tribunes. Le système de panneaux rectangulaires du chœur peut laisser croire que les tribunes auraient été ouvertes sans arc en dessous de l'entablement, poursuivant ainsi le rythme créé dans le chœur par le panneautage rectangulaire. Une organisation de ce type, assez déroutante pour l'époque au Québec, ne peut se comprendre sans renvoi à des exemples européens (Chapelle de la Sainte-Trinité à Fontainebleau). Ce système à double entablement ne sera pas repris comme tel, en dehors d'un cas isolé: Cap-Saint-Ignace (David Ouellet — 1888).

L'évolution de l'architecture intérieure des églises du Québec après 1850 se fera à partir de ces influences, selon différentes voies. Il est entendu qu'à tout moment, les interrelations sont évidentes.

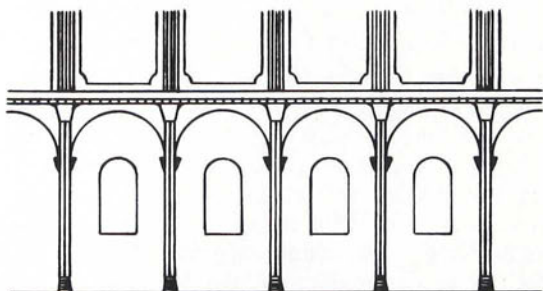
Un premier type d'intérieur reste assez près des préoccupations du début du siècle. Une élévation à un étage est couronnée par un entablement, au-dessus duquel se retrouve la voûte (fig. 28a). Les architectes profitent cependant des expériences nouvelles, dues à l'apport des galeries, et divisent l'espace intérieur en trois nefs. Dans ce type, nous retrouvons les exemples ayant, comme ouvertures sur les bas-côtés, les arcades qui étaient déjà présentes entre les pilastres, sur les panneaux sculptés des murs d'édifices du début du XIX^e siècle. L'architecte défonce tout simplement le mur et laisse apparaître les bas côtés (fig. 28b). D'autres exemples présentent tout simplement une ouverture rectangulaire, sous l'entablement, ce dernier limitant en haut, l'espace ouvert. Dans ce cas, les piliers sont entièrement dégagés et s'élèvent d'un seul jet.

De plus, les trois nefs permettent l'installation de galeries dans les bas-côtés, à l'intérieur d'une élévation originelle d'un étage, suggérée par l'entablement qui recouvre le tout. Encore là, des exemples européens, tels la chapelle Saint-Louis des Invalides (1670-72) et la chapelle du Collège des Jésuites de La Flèche (1607-21) présentent une telle organisation.

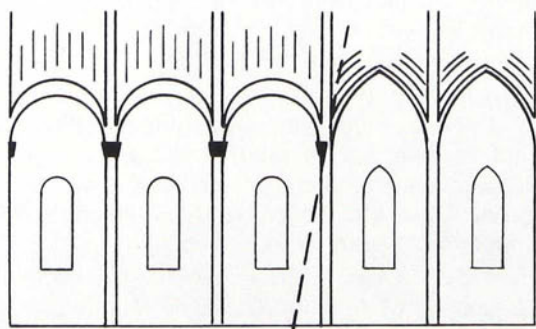
Un second type d'élévation, issu des expériences de la cathédrale anglicane de Québec et de Notre-Dame de Montréal, reprend une élévation toujours à un étage, mais sans entablement. L'arcade s'ouvre librement sous la voûte, qu'elle soit de profil gothique ou classique (fig. 28c). Encore là, une variante sera apportée par



a) avec entablement



b) avec entablement et arcades



c) avec arcades (classiques ou gothiques)

Fig. XXVIII — Types d'élevations après 1850

l'aménagement ou non de galeries, espaces fonctionnels accrochés aux piliers.

Là où les deux types d'élévation se rejoignent, on rencontre une organisation assez savante. En premier lieu, on adopte les grandes arcades ouvertes, au lieu de l'entablement rectiligne. À partir de ce moment, seuls les chapiteaux et dossierets assurent la continuation de la ligne horizontale, commencée dans le chœur, tant dans la nef que dans les bas-côtés. Dans plusieurs édifices, ces dossierets rappellent l'entablement du chœur qui se prolonge seulement dans les bas-côtés. Saint-Pascal de Kamouraska est l'exemple d'un édifice dont seulement les murs extérieurs portent une indication complète de l'étagement, la nef ne conservant que des éléments essentiels au rappel du rythme horizontal (photo 32).

Il demeure néanmoins que ces galeries accrochées aux piliers posent un problème quant à leur intégration à l'espace de l'édifice. Thomas Baillairgé fait courir l'entablement sur les galeries, en baissant considérablement le premier étage de ses édifices. Plutôt que de modifier l'élévation de cette manière, d'autres architectes adoptent un parti différent. Il est en effet possible d'intégrer ces tribunes en soulignant leur présence autrement que par un entablement. Les avancer devant les piliers contribue à créer une horizontale aussi dominante dans l'édifice, les tribunes coupant l'élan vertical des piliers. Une autre solution consiste à modifier l'étagement des piliers. Un pilier carré supporte au bas la tribune et une colonne s'élève au-dessus, le tout surmonté d'un entablement ou d'une grande arcade (Solution proposée par Thomas Baillairgé pour Notre-Dame-des-Victoires à Lévis).

Toujours dans le but d'intégrer ces galeries, les architectes vont distinguer définitivement les différents étages de la ligne établie par les galeries. Plusieurs, dont Peachy, vont de cette manière indiquer un étage plus bas que la ligne des tribunes. L'utilisation du pilier de Notre-Dame de Paris, à Saint-Jean-Baptiste, semble résoudre ce problème de manière intéressante. L'alignement des bases des faisceaux de colonnettes, au-dessus du chapiteau carré, indique un rythme horizontal dans la nef, plus bas que la ligne des tribunes, quant à elles, plus en retrait. Ce rythme correspond plus réellement à l'étage des bas-côtés (photo 33).

Les intérieurs de Jos.-P. Ouellet

C'est dans cette perspective d'ensemble de structuration de l'intérieur des églises du Québec que l'on peut situer ceux de l'architecte Jos.-P. Ouellet. On peut les regrouper en deux types importants.

Le premier type utilise ce système de l'élévation à un étage, rythmé de colonnes surmontées d'un entablement sur lequel s'appuie la voûte. Cette élévation se continue en ligne droite et contourne l'abside. Elle se répète à la même hauteur dans le chœur quoique celui-ci soit surélevé. Se rattachent à ce premier type, les intérieurs des églises de Saint-Patrice-de-Beaurivage (1902), de Saint-Siméon (1904), de Saint-Clément (1906), de Sacré-Cœur (1908), de Saint-Fabien-de-Panet (1908), des Grandes-Bergeronnes (1912) et de Saint-Maxime-de-Scott (1925). À l'intérieur de ce premier type, on constate cependant dans chacun des édifices des caractères distinctifs, significatifs des préoccupations de l'architecte Jos.-P. Ouellet.

Il est important de noter qu'à l'église de Saint-Patrice-de-Beaurivage (photo 34), l'entablement reste indépendant des divisions latérales correspondantes, des travées du premier étage et de la voûte. De plus, le rythme régulier des travées de la nef disparaît lorsqu'on arrive dans le chœur. Elles deviennent dissymétriques. Seuls les trois pans coupés de l'abside restent égaux. Cette volonté de briser les rythmes réguliers des travées est plus frappante dans la première travée du chœur où aucun élément architectural ne sépare les deux fenêtres éclairées directement, quoiqu'un doubleau divise la voûte plus haut.

Ces particularités du chœur par rapport à la nef apparaissent aussi dans les éléments architecturaux de l'élévation. Des pilastres remplacent les colonnes. Mais surtout l'entablement n'est plus autonome et s'épaissit à la division de chaque travée. Le chœur présente ainsi des éléments nouveaux, qui accentuent son originalité. L'arc doubleau qui sert d'entrée au chœur possède un relief plus important que tous les autres de l'édifice et exprime bien le passage à un nouvel espace.

Il y a donc ce double besoin chez Jos.-P. Ouellet d'intégrer l'espace par des éléments horizontaux (entablement, voûte) et d'accentuer, ici, ce mouvement non par la symétrie dans la division de l'espace

mais en créant au chœur un nouvel espace qui répond aux canons généraux de la nef mais s'en différencie par des rythmes irréguliers de travées et de décors.

Le système de voûtement du chœur présente aussi une particularité. Les nervures partent du centre de la voûte et retombent sur les pans coupés de l'abside. La dernière travée droite du chœur est ainsi intégrée à ce jeu des nervures, ce qui a comme effet de créer, au niveau des voûtes, un chœur à cinq pans. Ce parti sera courant chez Jos.-P. Ouellet. Le mouvement horizontal vers l'abside, établi par la voûte et l'entablement, est renforcé au chœur par une articulation différente des éléments déjà présents dans l'élévation de la nef. Il est ainsi l'aboutissement du mouvement horizontal amorcé dans la nef. C'est le rond-point au sens le plus pur du terme.

Dans ces premiers édifices, les bas-côtés restent secondaires. Les rythmes de division de l'espace ne font que correspondre à ceux de l'élévation de la nef centrale. Seule une légère corniche, sous les caissons, rappelle la hauteur de l'entablement de la nef centrale. Les autres intérieurs déjà mentionnés plus haut présenteront chacun des modifications par rapport à ce modèle initial. L'élévation latérale de la nef centrale de Saint-Siméon (photo 35) présente des nouveautés par rapport à celle de Saint-Patrice et dégage d'autres préoccupations. Ici, les colonnes de la nef sont surmontées d'un petit dossier et d'une arcade surbaissée sous l'entablement. Ce nouvel élément plastique accentue le rythme horizontal de l'entablement. Au chœur, Jos.-P. Ouellet augmente la dissymétrie des travées entre elles. Les trois pans coupés de l'abside sont irréguliers. Cette organisation s'explique à l'extérieur de l'édifice par un chœur qui se termine par trois pans droits inégaux. Notre architecte, dans sa volonté de faire correspondre l'aménagement intérieur à l'aspect extérieur de l'édifice, répète cette disposition dans le chœur. Il complètera en 1920, à Saint-Méthode (photo 36), d'après les plans originaux, un aménagement intérieur semblable à celui de Saint-Siméon, à l'exception des tribunes accrochées aux piliers de la nef.

À l'église de Saint-Clément (1906) (photo 37), nous franchissons une nouvelle étape dans l'aménagement intérieur de ce type de bâtiment. Jos.-P. Ouellet uniformise les parties de l'édifice. Le

chœur est ouvert et les colonnes de la nef s'y poursuivent. Mais surtout, toutes les travées sont symétriques. Il atteint alors une correspondance rigide entre l'espace de la nef et du chœur. Dans ce cas cependant, on note une modification majeure pour ce qui est du rythme horizontal. En effet, toutes les divisions verticales des travées seront marquées sur l'entablement, rythmant ainsi verticalement chaque travée de l'édifice. De plus, le passage de la nef au chœur est indiqué par un arc d'entrée, plus important que les articulations latérales du reste de l'édifice.

Il faut relier cette organisation d'un nouvel espace à un édifice que Jos.-P. Ouellet vient de terminer dans la région mais dont il n'a fait que diriger les travaux d'après les plans du chanoine Bouillon: l'intérieur de l'église de Trois-Pistoles (plan de 1902). On y retrouve cette même unification de l'espace grâce à ce chœur ouvert autour duquel se logent les tribunes. À Saint-Clément, tout comme à Trois-Pistoles, même les bas-côtés de la nef participent à cette intégration. On y retrouve une voûte en berceau comme dans la nef centrale, avec la même ornementation. Tout l'édifice participe au mouvement central horizontal, même les médaillons de la voûte centrale qui occupent toute la largeur des travées et accentuent ce rythme. Cette organisation complexe de l'intérieur, peu conforme aux exigences esthétiques de Jos.-P. Ouellet, ne sera pas reprise par la suite dans ce premier type d'église. Ainsi à Sacré-Cœur (1908) (photo 38), aux Grandes-Bergeronnes (1912), à Saint-Fabien-de-Panet (1908) (photo 39) et à Saint-Maxime-de-Scott (1925) (photo 40), l'architecte retourne à ses recherches amorcées plus tôt. On retrouve une nef centrale aux travées rigoureusement symétriques, où désormais les divisions latérales marquent l'entablement d'un épaissement sensible. Le chœur maintient son autonomie par rapport à la nef par la dissymétrie des travées, même si les trois pans coupés de la partie tournante de l'abside sont égaux. Il est intéressant de constater que l'arc d'entrée forme parfois une travée qui met en évidence cette partie où est disposé le siège du curé ou de l'évêque.

À une structuration de l'espace et une ornementation différentes entre le chœur et la nef, Jos.-P. Ouellet oppose fortement des éléments d'unification. On l'a déjà vu créer un mouvement horizontal puissant avec l'entablement et la voûte. Dans ces derniers édifices,

il augmente cet effet par les médaillons qui décorent la voûte à chaque travée, reliés entre eux par des segments de droite. Mais les bas-côtés reprennent leur indépendance. Les plafonds sont à caissons et la division des travées est indiquée par un petit culot au haut du mur nu, rythmée par les seules fenêtres.

D'autres éléments de décoration accentuent l'horizontalité. Des bandeaux placés à mi-hauteur du fût des colonnes unifient encore la nef (Saint-Fabien-de-Panet et Saint-Maxime-de-Scott).

Ce premier type d'église met de l'avant ces préoccupations, toutes mathématiques, de créer l'uniformité à l'intérieur de l'édifice par des rythmes et des éléments architecturaux de la nef par rapport au chœur et à l'intérieur même de celui-ci.

Parallèlement à ce premier type d'intérieur, Jos.-P. Ouellet en présente un autre qui marque plus profondément certaines de ses préoccupations. Se rattachent à ce second type d'intérieurs, ceux de Baie-Saint-Paul (1907), de la chapelle du monastère des Ursulines de Roberval (1907), d'Hébertville (1913) et de Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup (1923). Ces intérieurs présentent plusieurs nouveautés se rapprochant des expériences gothiques.

L'église de la Baie-Saint-Paul peut servir de prototype. L'élévation centrale est formée de grandes arcades ogivales toutes symétriques, tant dans la nef que dans le chœur (photos 41, 42). Les retombées des grandes arcades, comme les arcs doubleaux et les ogives de la voûte quadripartite, se font logiquement sur des colonnettes engagées dans un pilier carré. Ce jeu de lignes verticales de l'élévation est accentué par les moulurations de la voûte formant des panneaux décoratifs. Cette imposante articulation verticale dégage des tribunes éclairées dans le déambulatoire du chœur. Un entablement marque cette division de l'élévation du chœur. Cette séparation horizontale se poursuit à une même hauteur dans les chapelles latérales, dans la nef centrale par des bandeaux qui contourment les piliers et sur l'entablement de la première tribune au revers de la façade. Les bas-côtés reprennent des éléments de l'élévation centrale, mais s'en différencient tout de même. Les retombées des voûtes d'ogives de chaque travée se font, sur le mur latéral de l'édifice, sur des piliers composés qui s'arrêtent sur un culot à la hauteur de l'entablement de la tribune des transepts.

Chaque travée est éclairée par une haute fenêtre. L'espace libre sous la voûte est occupé par une mouluration en forme d'arc, sertie d'un relief décoratif au centre. Les bas-côtés sont utilisés pour relier différentes parties de l'édifice. L'unification horizontale et harmonieuse des parties de l'édifice est obtenue en différentes étapes à l'intérieur d'espaces divers. Les rythmes ainsi établis s'opposent aux élans verticaux gothiques et correspondent plutôt à une perception classique de l'espace.

La présence d'éléments gothiques dans cet intérieur et dans les suivants, peut s'expliquer par le pouvoir qu'a ce style de suggérer des espaces importants et dégagés. Les grandes surfaces continues disparaissent et sont articulées, pour faire place, dans des intérieurs de dimensions importantes, à des éléments structuraux qui permettent une ordonnance plus animée, basée sur les rapports entre les différents types d'espace.

D'autres raisons pouvaient motiver l'emploi d'éléments de structure gothiques. Il était alors possible de créer des rythmes symétriques dans les travées, tant dans la nef que dans le chœur, et d'en créer d'autres dans différents espaces, tout en les intégrant à un mouvement central. Jos.-P. Ouellet sera un des seuls architectes de l'époque à avoir puisé clairement dans le répertoire des formes gothiques en les pliant toutefois à des exigences esthétiques classiques.

L'intérieur de l'église d'Hébertville (1913) (photos 43, 44) présente encore un parti plus poussé d'uniformisation. La large nef centrale reprend une élévation formée de grandes arcades, sous les voûtes quadripartites. Ici, le chœur est fermé par un mur et Jos.-P. Ouellet répète son ordonnance dans les bas-côtés. En effet, les retombées se font, dans les deux cas, sur un pilier composé, engagé dans le mur et se terminant sur un culot. Les parties se rejoignent au chœur dans lequel se prolonge la nef. Ce traitement des espaces n'est plus dans la manière gothique. D'ailleurs, l'arc des grandes arcades n'est plus en ogive, mais bien en plein cintre.

Dans la région, il convient de rappeler l'influence probable de Saint-Prime (photo 45), construction de l'architecte François-Xavier Berlinguet. Là, contrairement à Hébertville, les retombées se font à des hauteurs différentes lorsqu'il s'agit de la nef ou des bas-côtés, déterminant ainsi une hiérarchie proprement gothique. Jos.-P.

Ouellet, dans son architecture d'inspiration gothique, uniformise ses retombées, en les terminant sur le même chapiteau, qu'il s'agisse de la nef ou des collatéraux. En cela, il rappelle l'ordonnance classique des entablements, essentielle à l'horizontalité de ses compositions. Berlinguet, par contre, a tendance à isoler les travées verticalement.

Dérivent logiquement de ces expériences gothiques, deux édifices: la chapelle des Ursulines de Roberval (1907) et l'église Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup. Deux cas particuliers, puisqu'il s'agit d'une chapelle conventuelle, et de l'aménagement intérieur d'un édifice des architectes Ouellet et Lévesque. Dans les deux exemples précités, l'architecte semble avoir définitivement fait son choix. S'il maintient des éléments gothiques, le parti sera plus franchement classique.

À Roberval, Jos.-P. Ouellet réalise un ensemble remarquable par les liens subtils qui sont établis entre les différentes parties (photo 46). En premier lieu, on constate une plus grande intégration des bas-côtés, par les voûtes ouvertes vers la nef. La nef se prolonge dans le chœur, où est également rappelée l'ordonnance des bas-côtés. Là, une voûte d'ogives, de profil surbaissé, caractérise l'espace privilégié. Deux travées de la nef sont occupées par une fausse coupole à forte mouluration, qui assure la fonction d'un transept, isolant le chœur de la nef. Celle-ci, les bas-côtés et le chœur, sont autant de parties individualisées au niveau de la voûte, intégrées au niveau des retombées, unifiées dans un seul espace. Les espaces sont découverts les uns après les autres, puis l'ensemble est envisagé. Si l'effet final rappelle les expériences gothiques, les procédés sont inversés.

Roberval et Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup s'inscrivent dans ces expériences post-gothiques. Le répertoire de formes de ce style est cependant plus large à Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup.

Quoique la nef centrale, le chœur et les transepts conservent une même élévation, on note une volonté d'individualiser plus fortement les différents espaces à l'intérieur de l'édifice, même si le chœur est toujours le point de rencontre des éléments de l'élévation des bas-côtés et de la nef centrale. À Saint-François-Xavier, on remar-

que chez l'architecte une nette tendance à jouer arbitrairement avec certains éléments décoratifs, qui créent des rythmes particuliers à l'intérieur de certains espaces.

À Laurierville (1909) (photo 47), Jos.-P. Ouellet crée un intérieur d'un type nouveau par rapport à ses œuvres précédentes. La structure même de l'édifice est modifiée, par l'aménagement de fenêtres hautes dans la nef et dans le chœur. Désormais, la charpente du toit est isolée de celles des bas-côtés et les piliers de la nef deviennent de réels supports. Dès lors, une surface murale considérable demeure isolée entre les grandes arcades et les fenêtres hautes. Cet espace correspond aux combles des bas-côtés. Les architectes gothiques utilisent cet espace pour aménager un triforium et Jos.-P. Ouellet y dispose un entablement de dimensions importantes, qui parcourt et unifie le centre de l'édifice.

À Laurierville et à Saint-Ferréol (photo 48), le rythme régulier et identique des travées de la nef centrale se continue dans le chœur. Il ne se différencie que parce que l'espace est clos et rythmé par des pilastres et non plus des piles comme dans la nef centrale. L'arc de chaque arcade possède une clef et les divisions verticales des doubleaux marquent un épaississement important de l'entablement. Une volute qui sert de culot termine la division entre les arcades de l'élévation qui rejoint le chapiteau de l'arcade. Les bas-côtés possèdent une voûte d'ogives qui retombe sur un culot en forme de volute comme dans la nef. Les fenêtres dans chaque travée reprennent les moulurations des arcades de la nef et du chœur. Les espaces, les bas-côtés et la partie centrale, restent indépendants. Ils sont fortement articulés spécialement dans la nef centrale avec l'entablement en saillie et les voûtes creusées pour faire place aux fenêtres hautes.

À Saint-Ferréol, le chœur présente cependant des particularités avec son important arc d'entrée et ses deux premières travées divisées à la voûte mais reliées au premier étage par un arc (photo 49). D'après ces deux édifices, Laurierville et Saint-Ferréol, il reste que certaines élévations et plus particulièrement certaines formes décoratives de Jos.-P. Ouellet ont pu être inspirées par celles du chanoine Bouillon. Les comparaisons avec les intérieurs de Trois-Pistoles et de la chapelle du Collège de Lévis sont probantes à cet égard.

Nous avons séparé délibérément de l'analyse des intérieurs de l'architecte Jos.-P. Ouellet, ceux où il a intégré des tribunes. Ils présentent dans l'élévation des modifications importantes dans la structuration de l'espace. Nous avons vu dans le chapitre consacré à l'évolution des intérieurs comment les tribunes ont été intégrées aux intérieurs à trois nefs.

L'un des intérieurs les plus importants de Jos.-P. Ouellet est celui de Saint-Félicien au Lac Saint-Jean (photo 50). Cet immense édifice présente une nouveauté: une élévation à trois étages. L'architecte reprend en quelque sorte le parti de Laurierville mais en allant plus loin. En effet, il intègre des tribunes à l'étage des arcades sous les fenêtres hautes (photo 51). Son ordonnance se rapproche des édifices du Moyen-Âge, dans la mesure où l'étage des tribunes constitue une entité, distincte des arcades ou des fenêtres hautes.

L'ensemble dégage une forte impression d'horizontalité. Même si les dimensions en hauteur sont considérables, elles sont annulées par une largeur importante. Les voûtes, de profil plutôt surbaissé, contribuent à l'élan horizontal, notamment par la forte mouluration des doubleaux. Le chœur, qui reprend l'élévation de la nef, est séparé de celle-ci par un arc d'entrée, doubleau important. L'élévation des transepts est assez particulière (photo 52). C'est là que le rétrécissement du chœur par rapport à la nef, est récupéré dans un espace unifié en soi. En effet, les bas-côtés du chœur sont moins larges que ceux de la nef. Ils occupent une demi-arcade dans l'ouverture des tribunes, l'autre étant aveugle. Du côté de la nef, l'ouverture est complète. La seconde travée du croisillon répète des motifs aveugles de part et d'autre. Le premier étage de cette travée est occupé par la galerie au même niveau que celle dans la nef.

L'ensemble des tribunes n'annule donc pas le transept extérieur. L'espace intérieur est modifié, correspondant logiquement à l'extérieur. Les bas-côtés ne se poursuivent pas lorsqu'il y a transept, les chapelles latérales étant aménagées dans cet espace ouvert (première travée du croisillon).

En 1912, Jos.-P. Ouellet dessine les plans de l'intérieur de l'église de Sainte-Rose-du-Dégelis (photo 53). Il conserve les deux premiers étages de l'élévation de Saint-Félicien. Le troisième, celui des fenêtres hautes, est annulé par la voûte qui repose directement sur

l'entablement. Seules les deux premières travées droites du chœur sont de largeur différente de celles de la nef et des parties tournantes. De plus, l'architecte revient à une élévation à un étage en ne reliant la nef et le chœur qu'au niveau des parties hautes, les parties basses étant réduites en hauteur par le surhaussement considérable du plancher du chœur. Le chœur est séparé, d'autre part, par un important doubleau supporté par des consoles, à la hauteur de l'entablement. Un pilastre continue cette forte démarcation. Comme à Saint-Félicien, l'accent est mis sur la nef, qui se prolonge dans le chœur. Les bas-côtés et les tribunes sont des étages séparés qui ne participent pas au même espace. Logiquement, dans un édifice sans transept, les tribunes parcourent toute la nef et ne s'interrompent pas pour ouvrir des chapelles. Les autels latéraux se trouvent ainsi coincés sous la tribune. Les extrémités des bas-côtés forment alors de véritables petites chapelles isolées.

L'intérieur de l'église de Normandin, projeté en 1914 par Jos.-P. Ouellet, n'a jamais été réalisé (photo 54). L'intention de l'architecte nous est cependant connue par des plans. L'élévation de la nef est constituée d'un pilier à colonnettes engagées, dont les chapiteaux indiquent les étages respectifs. Un premier étage donne sur les bas-côtés. Au-dessus, une arcade en plein-cintre de dimension plus considérable, délimite l'ouverture sur les tribunes. La voûte, à l'image de celle de Baie-Saint-Paul, est couverte de panneaux décoratifs.

L'élévation de Saint-Cyrille de Normandin diffère sensiblement de celle de Saint-Félicien par l'absence d'un entablement. Pour le remplacer, la ligne des chapiteaux indique l'horizontalité, sous les voûtes, comme c'était déjà le cas à Baie-Saint-Paul.

Avant de se prolonger dans le chœur, la nef rencontre l'obstacle majeur constitué par le transept. Comme le plan l'indique, ce transept est élargi par des pans inclinés. À l'intérieur, ces pans sont occupés par des arcades, devant lesquelles passent les tribunes du transept. La coupole se place donc au-dessus de l'octogone, établi à l'aide de ces petits pans additionnés à la croisée régulière. Ce transept, quoique important, ne relie pas le chœur à la nef, comme c'est le cas à Saint-Félicien. La nef se poursuit au-delà, par une travée, laquelle est mise en évidence par l'absence de tribunes. C'est seulement après cette prolongation, déjà existante à Baie-

Saint-Paul, que s'opère le rétrécissement du chœur. Celui-ci est entièrement contourné par des tribunes éclairées directement, sauf dans l'axe. Leur dimension demeure réduite en largeur, confirmant leur différenciation d'avec les bas-côtés de la nef.

Comme à Saint-Félicien, l'intérieur de Normandin présente une grande unité horizontale, mis à part le transept qui est rythmé à une hauteur différente par les galeries. La coupole surmontant le tout consacre la distinction de cet espace, limité par des arcs importants à la croisée.

L'intérieur de l'église de Saint-Charles de Limoilou (1917) (photo 55), quoique se rapprochant plus fortement des expériences gothiques, reste relié à celui de Saint-Félicien et de Normandin.

L'élévation comporte deux étages. Le premier communique avec les vaisseaux latéraux et se compose de grosses piles de faible hauteur, reliées par une arcade. Cet étage est surmonté de celui des tribunes, beaucoup plus élevé, qui s'ouvre sur la nef par des arcades en plein cintre. Ces arcades sont dégagées de la voûte et l'espace entre les deux arcs reçoit un oculus rappelant les fenêtres hautes. Cet arc-diaphragme contribue de plus à isoler fortement les espaces distincts de la nef et les tribunes.

La voûte quadripartite de la nef centrale forme au-dessus des arcades cet arc de pénétration. Les retombées de la voûte ne se font pas directement sur le chapiteau des tribunes, mais un peu plus haut, sur des colonnettes engagées qui, elles, s'arrêtent sur ce chapiteau. Ce jeu, purement artificiel, laisse ainsi l'impression d'un troisième étage ou peut rappeler un entablement sectionné par des arcades.

Le chœur (photo 56) est ouvert et un déambulatoire l'entoure, sans tribunes et de faible largeur. Il accentue l'élévation de cette partie de l'édifice. Le chœur reste intégré, quoique l'espace sans tribunes soit plus dégagé. Il simplifie le mouvement qui reste horizontal, avec cet étage de grosses piles dans la nef, celui des tribunes et des courtes colonnettes au troisième étage. On n'intègre plus, comme à Saint-Félicien, toutes les divisions horizontales de la nef centrale dans le chœur, mais on les simplifie en ouvrant le chœur. L'édifice possède ainsi différents espaces (déambulatoire, galeries, bas-côtés), tous importants, vu leur dimension et leur ouverture relative sur la nef centrale.

Un intérieur d'église présente une disposition particulière quant à l'espace intérieur (photo 57). Il s'agit de Saint-Louis de Kamouraska (1914). En effet, le plan comporte une seule nef avec transept, fermée par un chœur moins large, en hémicycle (fig. 29). Ce plan s'explique par le fait que Jos.-P. Ouellet devait respecter à cet endroit les dispositions de l'édifice incendié peu avant. En fait, l'architecte s'est contenté de rebâtir et de surélever les murs de l'édifice précédent.

Toute l'ornementation de l'élévation est appliquée directement sur le mur. Elle ne comporte qu'un étage, divisé par des travées régulières, rythmées de pilastres de chaque côté des fenêtres. Cet étage est surmonté d'un entablement sous la voûte en anse de panier. L'entablement, à même hauteur, se continue jusque dans le chœur, en passant par les transepts, à la manière ancienne. Cependant, des rythmes irréguliers sont créés à travers l'édifice. On remarque la présence de travées de dimensions différentes aux endroits qui abritent un mobilier liturgique. Cette manière de marquer leur importance par une travée irrégulière est dépendante des expériences du XVIII^e siècle. On indiquait ainsi la présence de la chaire, du banc-d'œuvre et des autels. Il serait illusoire de vouloir classer un tel intérieur dans l'ensemble de l'œuvre de Jos.-P. Ouellet, puisqu'il s'agit en fait d'une architecture plus ancienne, remodelée.

Cette analyse des intérieurs d'église illustre une série de préoccupations propres à Ouellet. En premier lieu, ce souci constant de différencier des espaces contigus. Nefs, chœurs, tribunes, bas-côtés, sont autant d'éléments qu'il convient d'individualiser fortement. Pour cela, l'architecte utilise différents moyens, sans retenir une solution miracle, ré-utilisable dans tous les cas. Notons simplement qu'il a réussi à diviser l'ensemble de l'espace disponible, en mettant l'accent sur ce qui est important, le sanctuaire en premier lieu, la nef ensuite.

Dès les premières constructions, Jos.-P. Ouellet tentera de prolonger cette nef dans le chœur, en maintenant des divisions verticales. Sa préoccupation principale sera de conserver cette unité horizontale de l'édifice, qui aboutit au sanctuaire. Les espaces adjacents (transepts, bas-côtés et tribunes) participent indirectement à cet élan; ils ne communient pas dans le même espace.

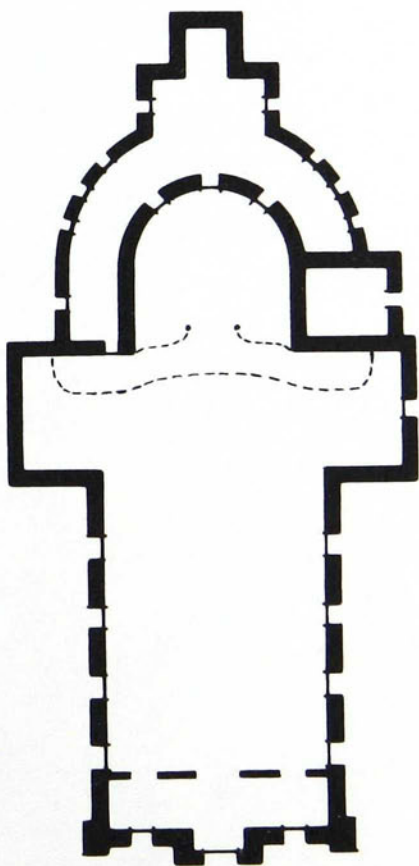


Fig. XXIX — Saint-Louis-de-Kamouraska
(Kamouraska), 1914

CONCLUSION

L'esthétique de Joseph-Pierre Ouellet

L'architecte Joseph-Pierre Ouellet, à travers ses œuvres, a créé un type d'espace assez particulier. Ses nefs prolongées dans le chœur sont les seuls espaces unifiés. Les parties secondaires (bas-côtés, tribunes) sont isolées par les entablements et les arcades et leur ornementation est différente. Si des parallèles peuvent être établis entre ces quelques parties, ce sera en dehors de l'unification générale, surtout par le mouvement horizontal, qui sera une des principales constantes de l'œuvre de Joseph-Pierre Ouellet.

Ce parti confère aux édifices concernés un allongement considérable, confirmé d'ailleurs par un plan en longueur. Joseph-Pierre Ouellet intègre le chœur de l'édifice à ce mouvement. De fait, le sanctuaire est l'aboutissement de cet élan. Les murs et les voûtes ramènent à l'autel central l'essentiel des lignes. D'autres préféreront marquer ce rond-point par une multiplication des travées et des parties tournantes ou par une accentuation de la partie centrale, notamment en doublant le répertoire décoratif au centre des pans coupés.

Les procédés qu'utilise Jos.-P. Ouellet pour assurer une communication entre ses espaces sont assez savants. Les arcades de la nef ou l'entablement délimitent sans équivoque des espaces distincts, qui mieux est, cette séparation, dans bien des cas, est soulignée par une mouluration double ou triple. Ainsi, à Sainte-Rose-du-Dégelis, l'arcade de forme irrégulière est composée de trois boudins séparés, comme si chaque espace y recevait un correspondance (les retombées de la nef, le mur, les retombées des bas-côtés). De plus, quand des grandes arcades permettraient une com-

munication trop compromettante entre la nef et les collatéraux, Jos.-P. Ouellet prend soin de les cloisonner par un arc diaphragme (Saint-Charles de Limoilou).

Des expériences parallèles à celles de Jos.-P. Ouellet aboutissent à la création d'espaces assez différents. Ainsi, le cloisonnement peut être établi par des surfaces massives et lourdes qui séparent par leur seule présence, sans véritable lien avec la structure de l'édifice.

Par ailleurs, un bon nombre d'églises présentent un intérieur unifié, presque composé d'un seul espace ouvert. Les expériences gothiques ont contribué à cette unification des parties, ne fût-ce que par la consécration des trois nefs de hauteur presque égale. À partir de là, les arcades hautes, même dans un parti classique, seront de mise dans bien des cas. Les architectes amplifient les espaces et les lient par de grands dégagements. Certains vont jusqu'à supprimer les colonnades, revenant ainsi au système, plus ancien, de la voûte unique.

Intéressants d'ailleurs sont les rapports qu'établit Jos.-P. Ouellet entre les espaces intérieurs et l'aspect extérieur de ses édifices. La recherche d'unité entre la nef et le chœur pourrait être transposée à l'extérieur de l'édifice. Quelle autre préoccupation aurait pu guider l'architecte lorsqu'il fait poursuivre le même mur autour de la nef et du chœur? (photo 58). Le rappel des pans coupés à l'extérieur, la poursuite uniforme de la corniche et la concordance des transepts intérieurs et extérieurs en sont autant d'exemples. Aucun jeu ne vient fausser cette logique.

Seules les façades font exception à cette règle. Sur ce point, il convient d'insister sur l'indépendance des parties. L'élévation de la façade est toujours indépendante du plan sur lequel elle est dressée. De même, les clochers n'appartiennent pas en exclusivité à un type particulier de façade. Dans le cas des transepts, l'accent mis sur l'individualité ressort également. Le croisillon coupe la nef et l'interrompt momentanément. Par la suite, la nef reprend sur une travée, indiquant ainsi clairement la distinction entre la nef et le chœur. À l'extérieur, les plans de notre architecte sont donc d'une lecture aisée (photo 59).



Saint-Urbain. Incendie de l'église construite en 1926 par Jos.-P. Ouellet.

À l'aide des observations contenues dans ce texte, basées sur la chronologie et l'étude comparative des œuvres d'autres architectes du début du siècle, on arrive rapidement à caractériser les édifices de Jos.-P. Ouellet. Sa logique, alliée à l'utilisation rationnelle des espaces, débouche sur une vue personnelle de l'architecture. Les préoccupations essentielles de cet architecte ont été l'intégration de tous les éléments à l'ensemble, tout en conservant des espaces distincts et des rapports clairs, souvent difficiles à établir mais néanmoins obligatoires, entre les espaces intérieurs de l'édifice et son aspect extérieur.

Au départ, Jos.-P. Ouellet est influencé par la tradition, d'origine plutôt anglaise vers 1800. À l'aide d'ouvrages d'architecture et de modèles architecturaux nouveaux du Québec, il s'oriente ensuite vers un classicisme modelé par le moyen-âge, renouant ainsi, une fois de plus, avec l'esprit de l'architecture française, demeurée vivante au Québec, malgré tout.

L'œuvre de Joseph-Pierre Ouellet se rattache à la tradition architecturale établie au XIX^e siècle. Par contre, peu importent le style utilisé et le répertoire de formes qui en découle, des préoccupations nouvelles apparaissent avec son architecture. Si, dans l'ensemble, les monuments de Jos.-P. Ouellet réfèrent à des modèles plus anciens, leur conception relève déjà d'un renouveau architectural. Plutôt que d'utiliser servilement un style en particulier, à travers la connaissance qu'il en avait par des monuments consacrés, Jos.-P. Ouellet soumet un répertoire de formes à une esthétique nouvelle, recherchant par là, la voie de l'expression claire et simplifiée.

L'ŒUVRE DE JOSEPH-PIERRE OUELLET

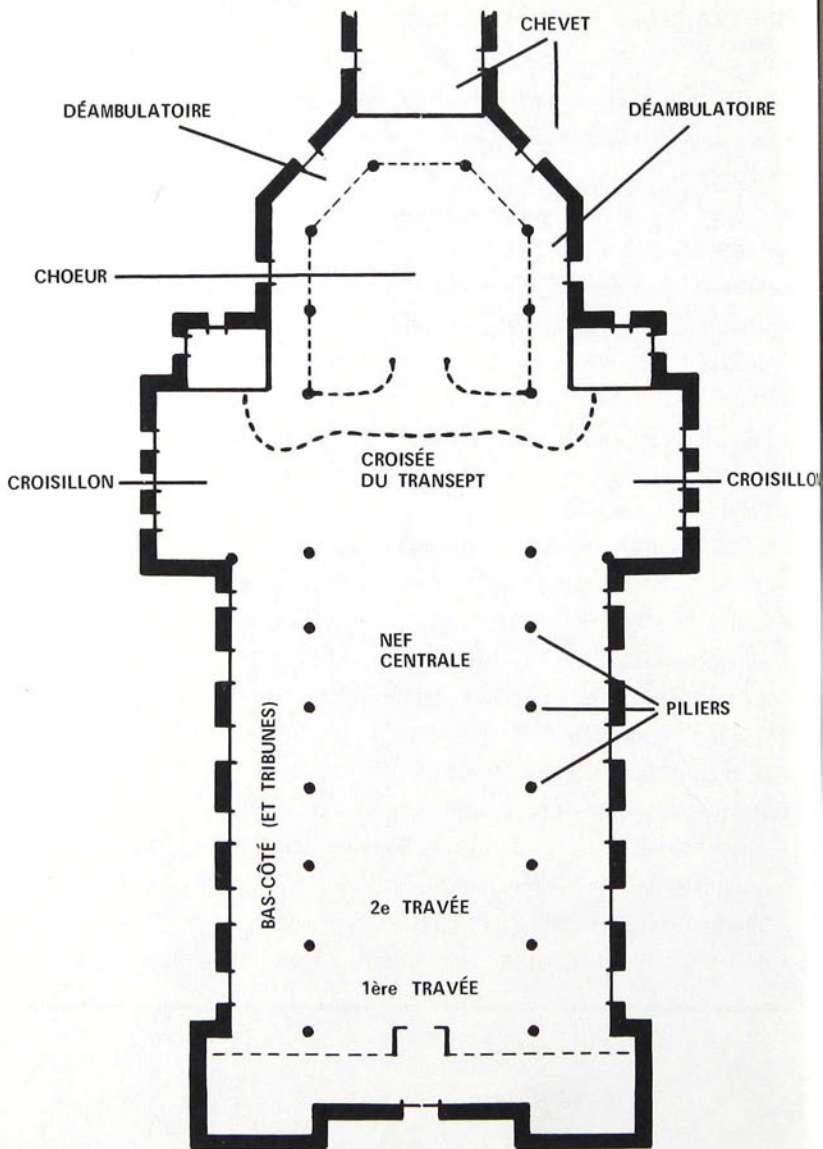
ÉGLISES ET PRESBYTÈRES:

- Sainte-Catherine-de-Portneuf — 1897 — Intérieur
- Saint-Ferréol — 1902 — Extérieur
- Trois-Pistoles — 1902 — Intérieur d'après les plans du chanoine Bouillon
- Saint-Patrice-de-Beaurivage — 1902
- Saint-Maxime-de-Scott — 1903
- Saint-Édouard — 1904 — Presbytère
- Saint-Méthode — 1904 — Extérieur
- Saint-Siméon — 1904 — Intérieur
- Saint-Clément — 1906
- Saint-Paul-de-la-Croix — 1906 — Extérieur
- Baie-Saint-Paul — 1907
- Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup) — 1907 — Agrandissement du chœur et de la sacristie
- Bélair — 1907 — Extérieur
- Roberval — 1907 — Ursulines — Chapelle
- Notre-Dame-des-Anges — 1908
- Clorydorme — 1908 — Presbytère
- Sacré-Cœur — 1908
- Saint-Gédéon — 1908 — Extérieur
- Sainte-Julie-de-Somerset (Laurierville) — 1909
- Saint-Fabien-de-Panet — 1909
- Saint-Ferréol — 1910 — Intérieur
- Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup) — 1910 — Presbytère

- La Durantaye — Presbytère — 1911
- Saint-Cyrille-de-L'Islet — 1911
- Sainte-Rose-du-Dégelis — 1912 — Intérieur
- Grandes-Bergeronnes — 1912
- Saint-Félicien (Lac Saint-Jean) — 1913
- Saint-Octave-de-Dosquet — 1913
- Notre-Dame d'Hébertville — 1913 — Intérieur
- Saint-Louis-de-Kamouraska — 1914 — Extérieur et intérieur
- Bélair — 1914 — Clocher
- Saint-Charles-Borromée — 1915
- Normandin, Saint-Cyrille — 1916 — Extérieur et sacristie
- Pointe-au-Pic — 1916
- Saint-Charles (Limoulou) — 1917
- Bersimis — 1918
- Saint-Méthode — 1920 — Intérieur
- Saint-Fabien-de-Panet — 1920 — Agrandissement
- Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup — 1923 — Clocher et intérieur
- Saint-Alphonse (Thetford-Mines) — 1924 — Restauration
- Saint-Onésime (Kamouraska) — 1924 — Tour et clocher
- Saint-Casimir — 1925 — Tour ouest et clocher
- Saint-Maxime-de-Scott — 1925 — Intérieur
- Saint-Urbain — 1926
- Saint-Léon-de-Standon — 1926 — Intérieur
- Bélair — 1926 — Sacristie et chœur
- Saint-Irénée (Charlevoix) — 1927 — Restauration
- Saint-Alphonse (Thetford-Mines) — 1927 — Presbytère
- Saint-Casimir — 1928 — Restauration du presbytère
- Saint-Isidore — 1928 — Restauration de l'église et du presbytère
- Val-Brillant — 1929
- Pointe-au-Pic — 1936 — Intérieur
- Saint-Gédéon-de-Beauce (Frontenac) — 1938 — Intérieur

ÉDIFICES CIVILS ET CONVENTUELS:

- Roberval — Couvent des Ursulines — 1898 à 1926
 - Roberval — Collège des Frères Maristes — Agrandissement — 1905
 - La Malbaie — Magasin et résidence de M. E. Maltais — 1905
 - Québec — Couvent de Limoilou — 1903 et agrandi en 1906
 - Québec — Résidence à 25, rue Sainte-Famille — 1908
 - Québec — Résidence de J. Déry — 1908
 - Roberval — Hôtel de ville — 1909
 - Québec — Hôpital-Général — Agrandi en 1912
 - Québec — Manufacture J.-L. Morency — Rue Saint-Mathias — 1912
 - Roberval — Externat — 1915
 - La Malbaie — Orphelinat apostolique — 1919
 - Québec — Librairie Garneau (agrandie en 1920 et 1938)
 - Sainte-Anne-de-Baupré — Juvénat — 1922
 - Québec — Résidence J.-P. Garneau — 1923
 - Québec — Pharmacie Livernois — Restauration — 1924-1931
 - Québec — Résidence de M. Pettigrew — 20, rue d'Auteuil — 1924
 - Sainte-Anne-de-Baupré — Monastère — 1924
 - Sainte-Claire (Dorchester) — Résidence du Dr J.-O. Chabot — 1925
 - Québec — Bloc Lemoine, rue Dalhousie — 1926
 - Québec — Archevêché — Restauration — 1928
 - Matane — Résidence de M. Samuel Lafontaine — 1928
 - Québec — Ursulines de Québec — Salle de réception — 1928
 - Québec — Imprimerie Frontenac — Édifice «Le Journal» — 1928
 - Sherbrooke — Résidence de M. J. Moffet — 1931
 - Baie-Saint-Paul — Résidence de M. Paré — 1945
-



GLOSSAIRE*

<i>Abside</i>	Partie qui termine l'église, généralement un chœur en hémicycle.
<i>Arc</i>	Élément qui unit deux supports en décrivant une courbe plus ou moins prononcée.
<i>Arcade</i>	Ensemble composé d'un arc et de supports.
<i>Arcature</i>	Suite de petites arcades souvent utilisée comme élément décoratif.
<i>Archivolte</i>	Ensemble des moulures, ornements ou cordons de vousures qui composent l'arc d'amortissement d'un portail ou d'une baie.
<i>Balustrade</i>	Rangée de petites colonnes (balustres) servant de couronnement, de bordure, d'appui ou de clôture.
<i>Bas-côtés</i>	Espaces latéraux de la nef, séparés de celle-ci par les piliers et couverts par une voûte généralement plus basse. Aussi, espace sous les tribunes de la nef.
<i>Chapiteau</i>	Élément terminant une colonne à sa partie supérieure. Rôle décoratif important.
<i>Chevet</i>	Extrémité de la nef, derrière le sanctuaire. Ensemble des absides quand on les considère de l'extérieur.
<i>Chœur</i>	Partie de l'église où se déroule l'office religieux. Comprend toutes les travées droites unissant le transept à l'abside.
<i>Contrefort</i>	Renfort extérieur de l'édifice, appuyé sur les murs de celui-ci pour l'épauler.

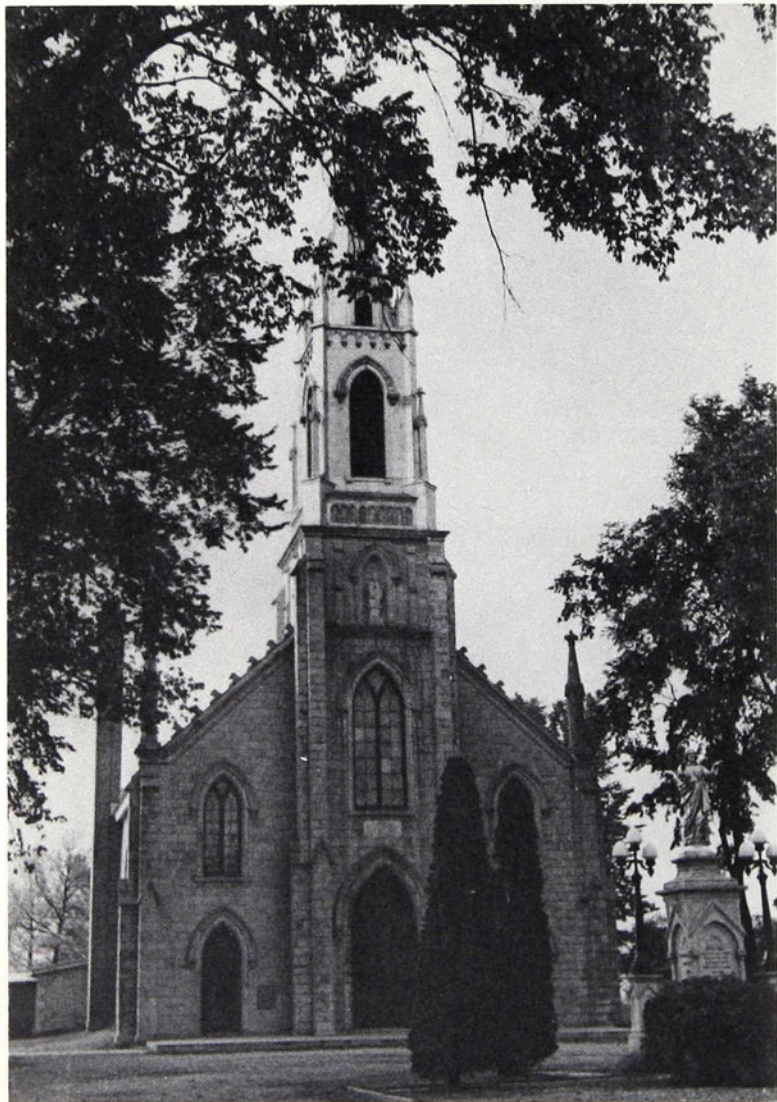
*Pour la rédaction de ce glossaire, nous nous sommes partiellement inspirés du *Dictionnaire des églises de France, Belgique, Luxembourg, Suisse*, 5 volumes parus, Paris 1966, 1968, 1971, 1972.

<i>Corniche</i>	Tablette moulurée portée par des modillons et couronnant une construction à la base du toit. Ensemble des moulures au-dessus de la frise de l'entablement.
<i>Croisée</i>	Carré formé de la rencontre de la nef centrale et du transept. À l'entrée du chœur.
<i>Croisillon</i>	Chacune des parties du transept, de part et d'autre de l'axe de la nef principale. On dit aussi «bras du transept».
<i>Déambulatoire</i>	Bas-côté tournant qui circonscrit le pourtour du chœur.
<i>Dosseret</i>	Élément qui sert de jambage à une ouverture. Support vertical d'une colonne ou d'un pilastre engagé.
<i>Ébrasement</i>	Élargissement en biais d'une ouverture (portail ou fenêtre)
<i>Édicule</i>	Petit édifice.
<i>Flèche</i>	Partie la plus haute du clocher, le plus souvent de forme pyramidale et très élancée.
<i>Fronton</i>	Couronnement d'un édifice, de forme triangulaire, au-dessus de l'entablement et dominant la façade.
<i>Gâble</i>	Petit pignon destiné à couronner une fenêtre ou un portail.
<i>Galerie</i>	Étage intérieur ou extérieur souligné par une arcature ou une balustrade.
<i>Lancette</i>	Arc de forme allongé.
<i>Nef</i>	Partie longitudinale et centrale d'une église.
<i>Oculus</i>	Fenêtre ronde, de petite dimension, aussi appelée «œil-de-boeuf».
<i>Pilastre</i>	Saillie rectangulaire, engagée dans un mur, servant de support et d'élément décoratif.
<i>Pinacle- contrefort</i>	Clocheton de forme pyramidale ou conique utilisé comme couronnement d'un contrefort.
<i>Remplage</i>	Réseau de pierre ou de bois décorant l'intérieur d'une fenêtre.
<i>Retable</i>	Panneau de bois, de pierre ou de marbre, peint ou sculpté, placé derrière le maître-autel.
<i>Rond-point</i>	Partie tournante du chœur terminé en hémicycle.

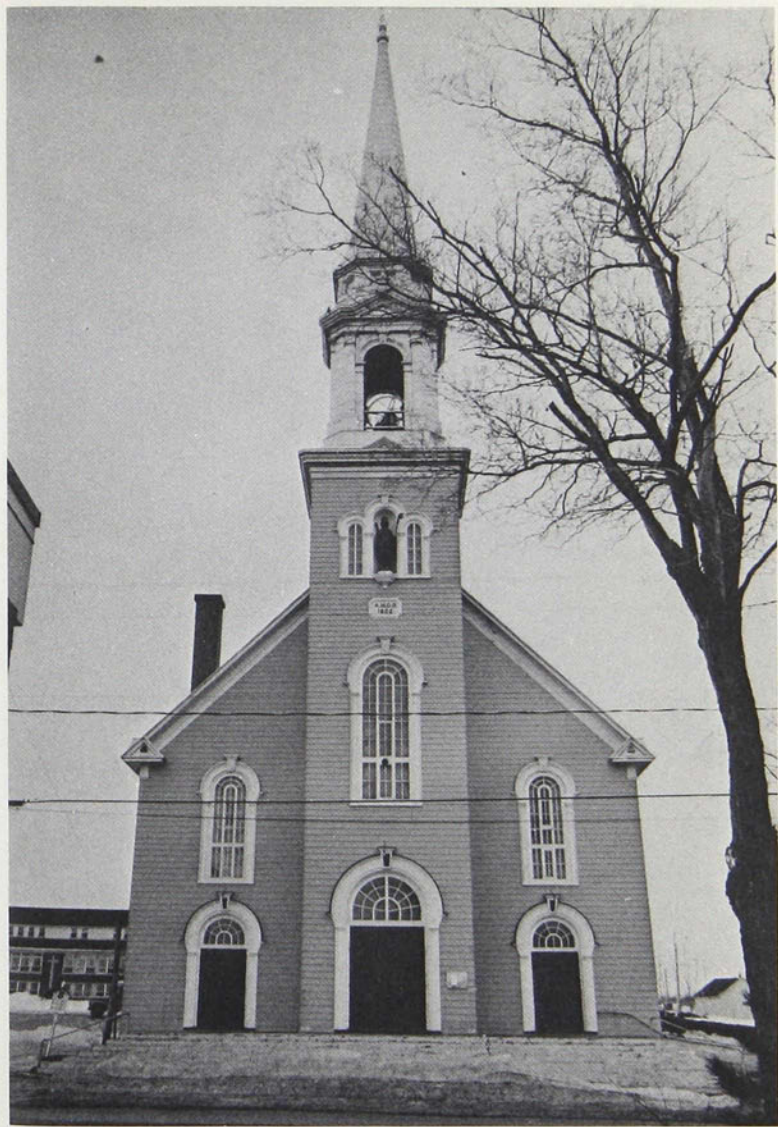
<i>Rosace</i>	Rose de petite dimension. Aussi, motif décoratif floral, inscrit dans un cercle.
<i>Rose</i>	Grande fenêtre circulaire dont la surface est décorée d'un réseau disposé en forme de rayon. Généralement en façade principale ou de transept.
<i>Transept</i>	Nef transversale, perpendiculaire à la nef principale d'une église, formant avec le chœur et la nef un carré ou «croisée».
<i>Travée</i>	Portion de voûte comprise entre deux supports. On les compte en partant de l'entrée principale vers le chœur.
<i>Tribune</i>	Galerie de chaque côté de la nef principale et surplombant le bas-côté (souvent appelée «jubé» dans le langage populaire).
<i>Triplet</i>	Ensemble groupant trois fenêtres.
<i>Voussure</i>	Chacun des arcs formant l'archivolte d'un portail ou d'une baie.



1. Charlesbourg. Élévation de la façade. Thomas Baillairgé, 1828.



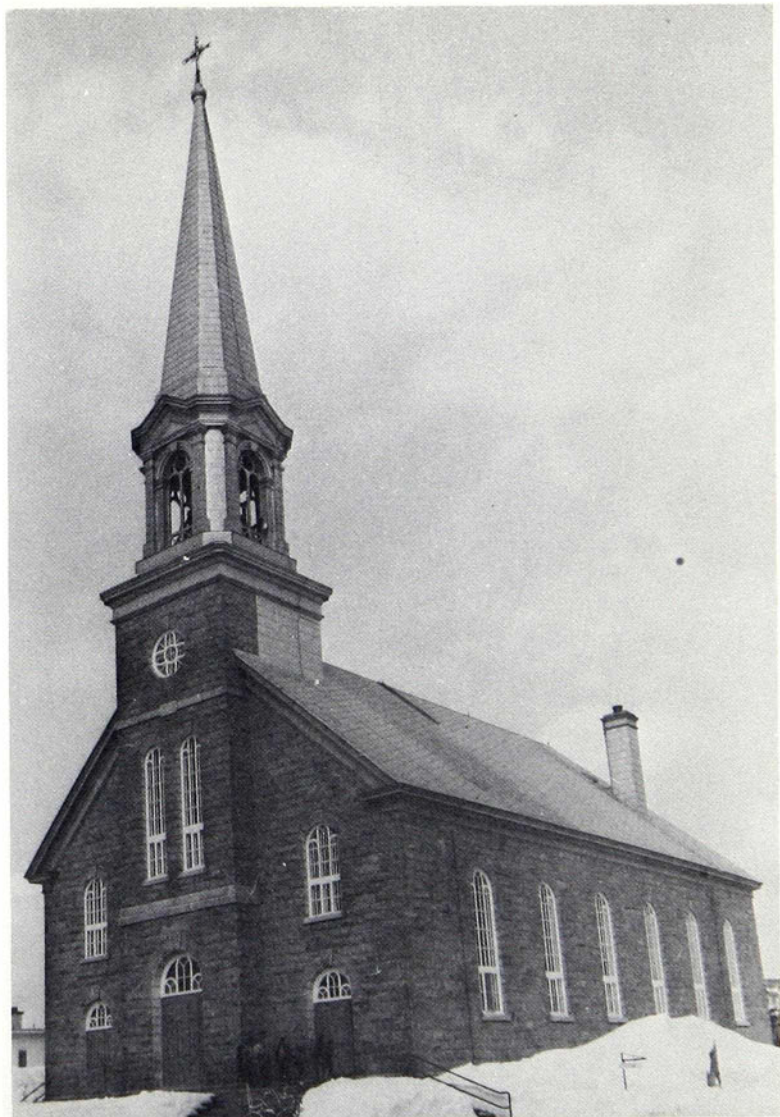
2. Batiscan. Élévation de la façade, 1863.



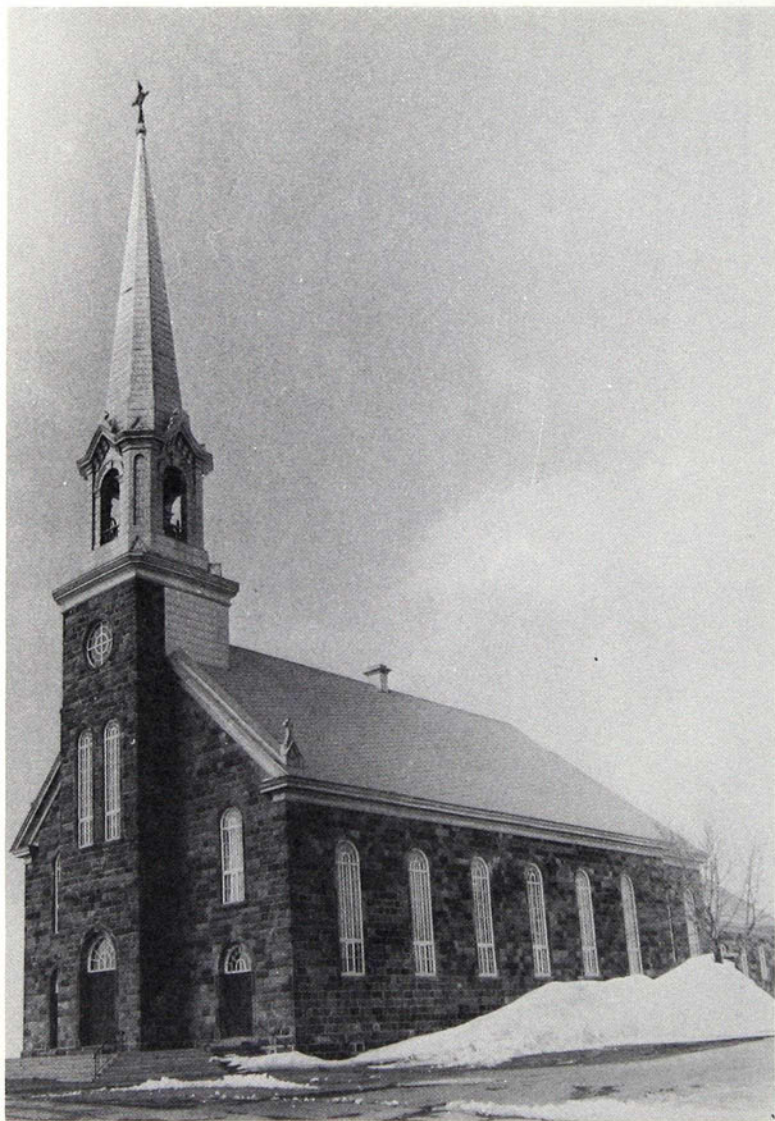
3. Saint-Patrice-de-Beaurivage. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1902.



4. Saint-Maxime-de-Scott. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1903.



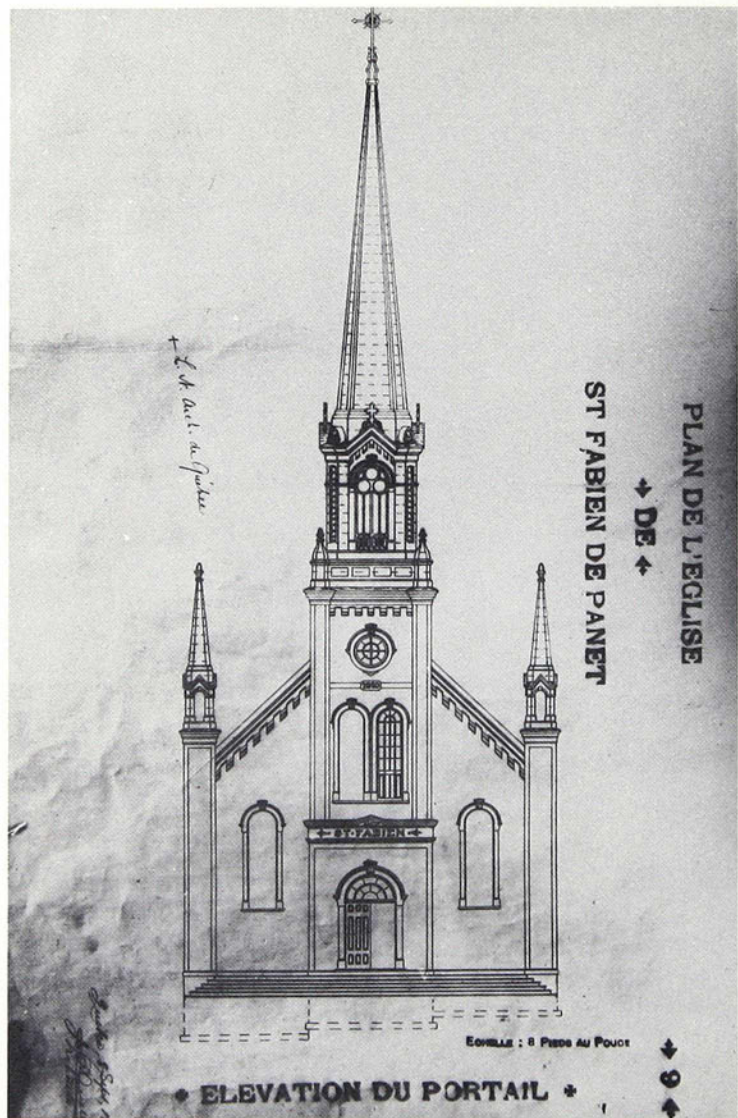
5. Sacré-Cœur. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1908.



6. Saint-Paul-de-la-Croix. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1906.



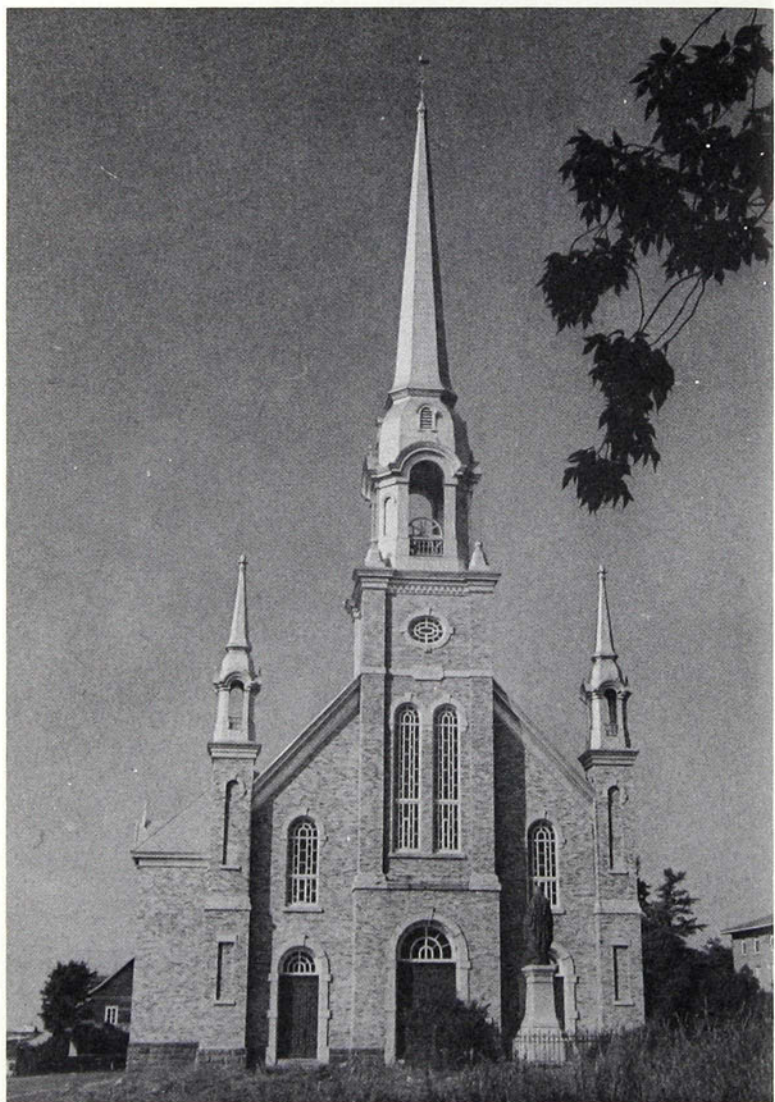
7. Grandes-Bergeronnes. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1912.



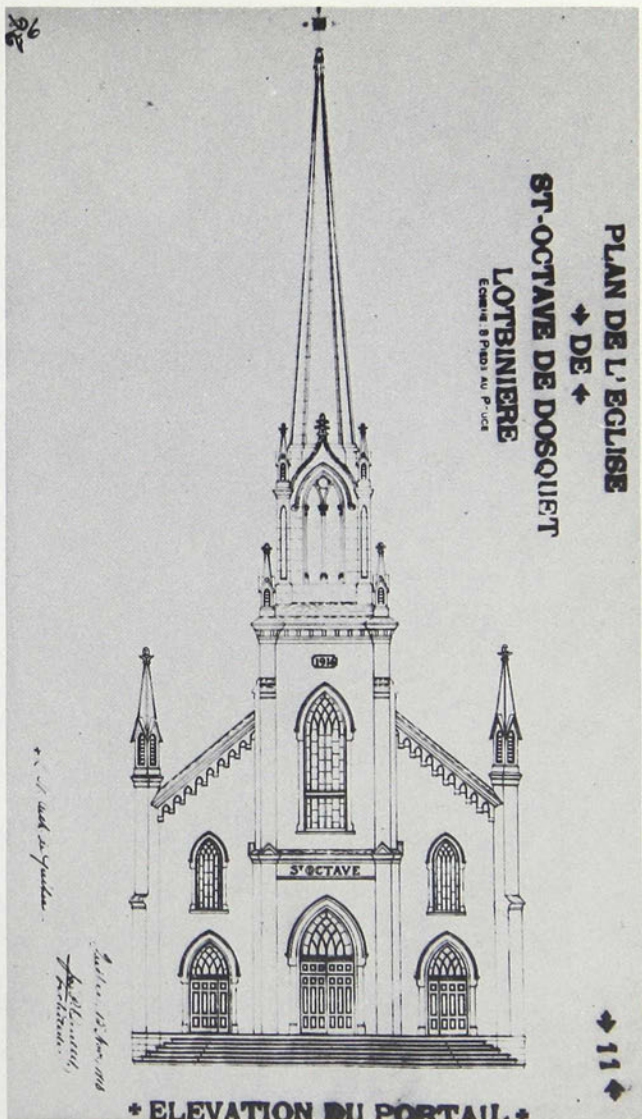
8. Saint-Fabien-de-Panet. Plan de la façade. Jos.-P. Ouellet, 1909.



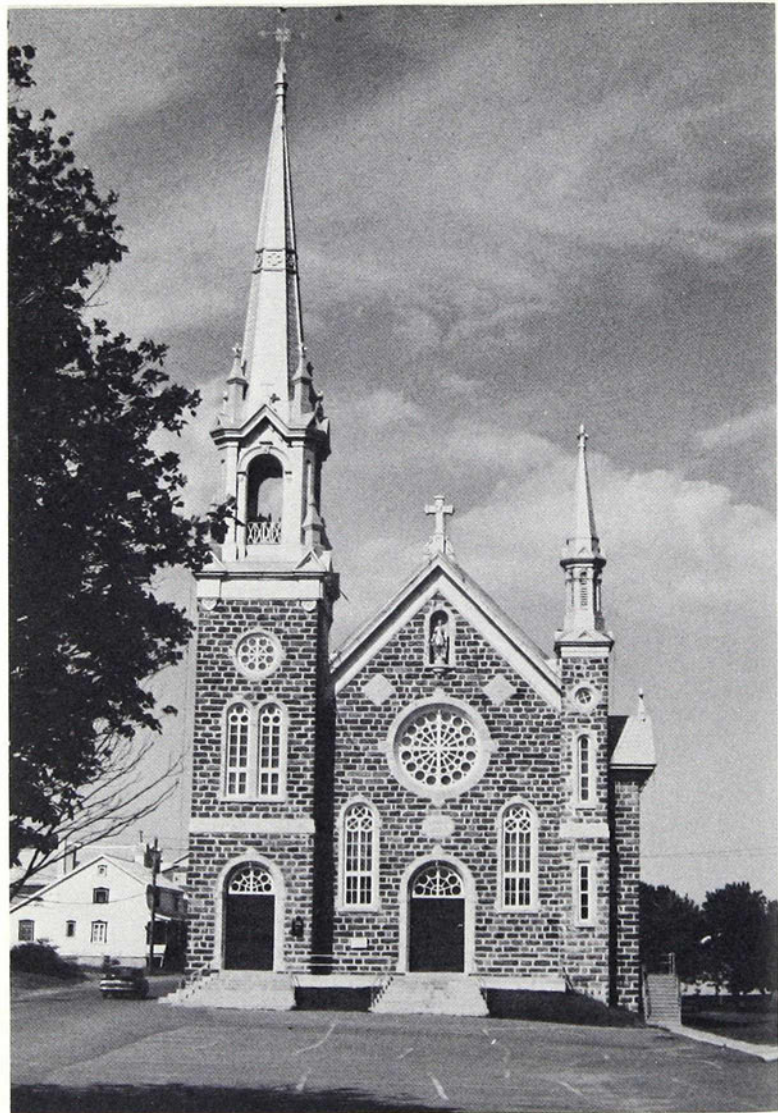
9. Saint-Gédéon-de-Beauce. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1908.



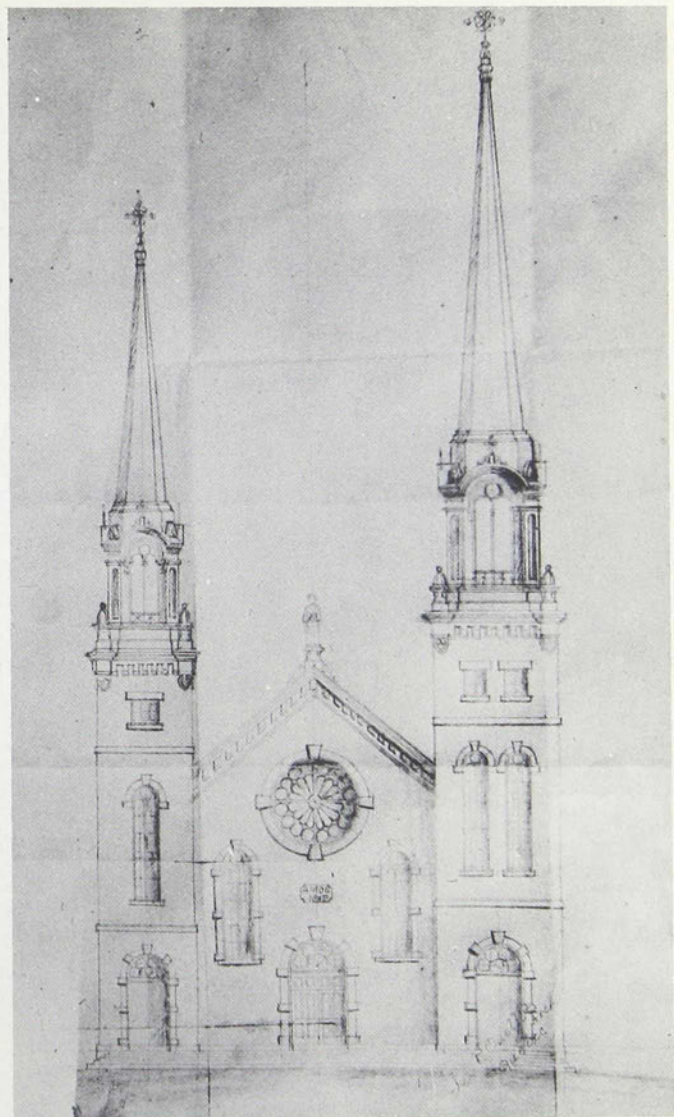
10. Saint-Louis-de-Kamouraska. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1914.



11. Dosquet. Plan de la façade. Jos.-P. Ouellet, 1913.



12. Saint-Ferréol-les-Neiges. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1902.



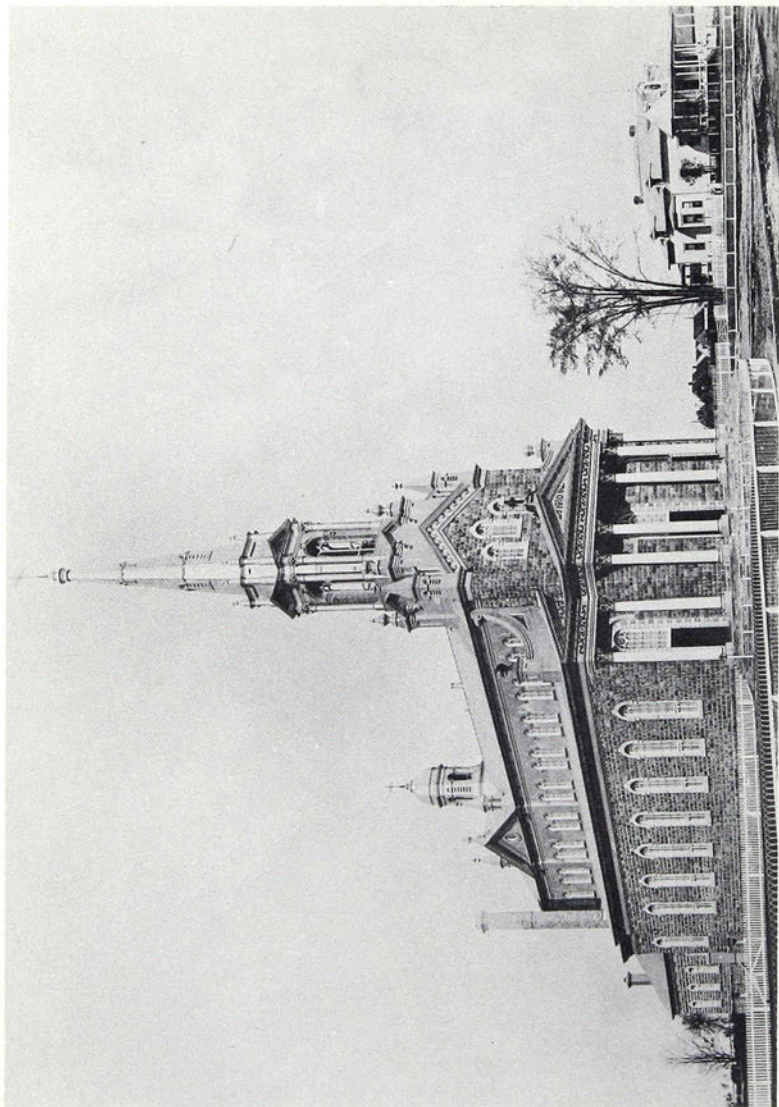
13. Jos.-P. Ouellet, Projet non localisé, 1907.



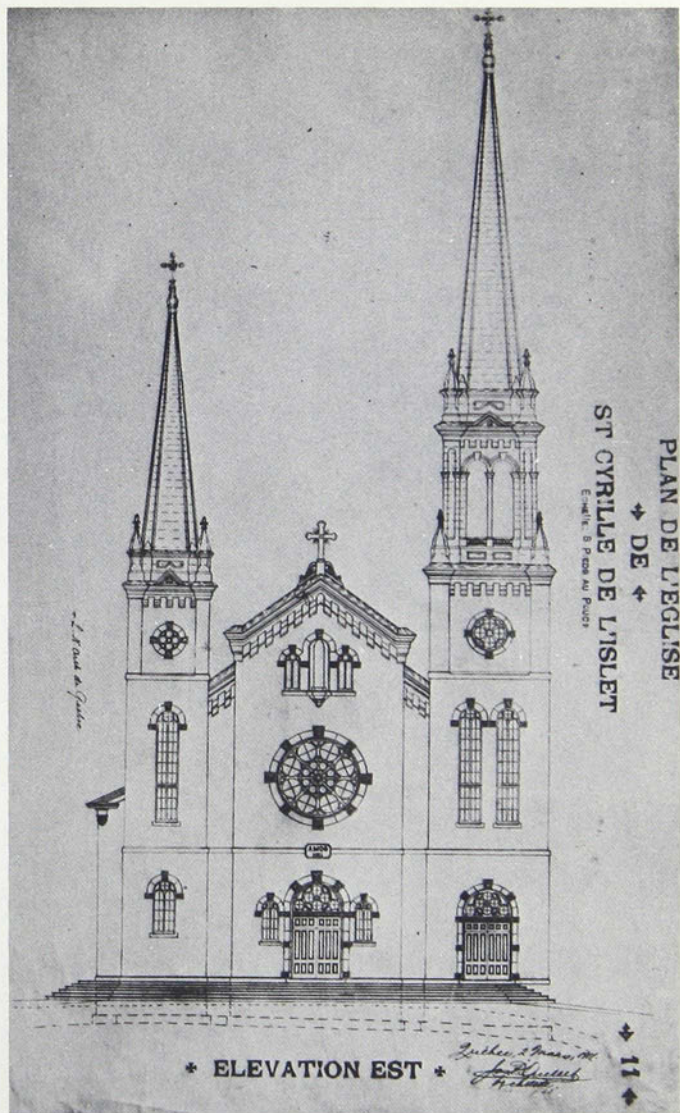
14. Baie-Saint-Paul. Façade. Jos.-P. Ouellet, 1907.



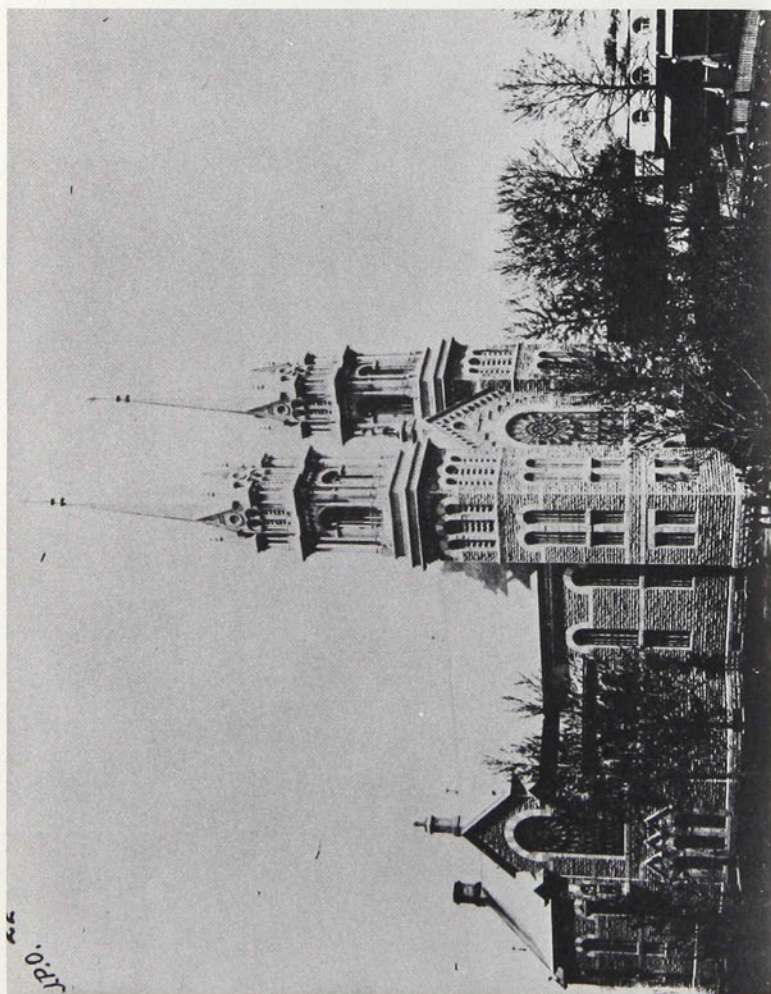
15. Jos.-P. Ouellet. Projet non localisé, 1911.



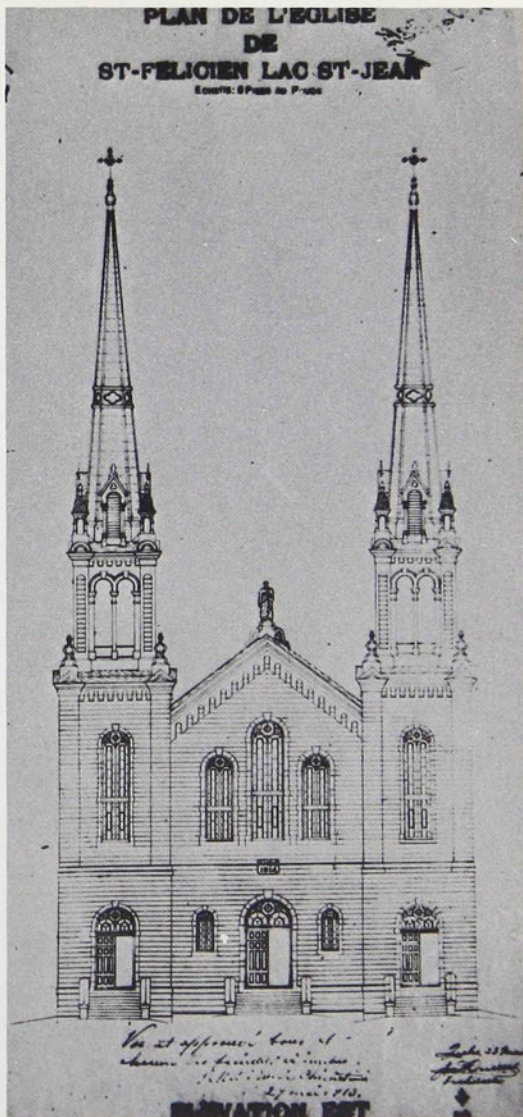
16. Sainte-Julie-de-Somerset (Laurierville). Façade. Jos.-P. Ouellet, 1908.



17. Saint-Cyrille-de-L'Islet, Projet de façade. Jos.-P. Ouellet, 1911.



18. Saint-Casimir. Façade. Geo.-P. Bussières, 1898.



19. Saint-Félicien. Plan de la façade. Jos.-P. Ouellet, 1913.



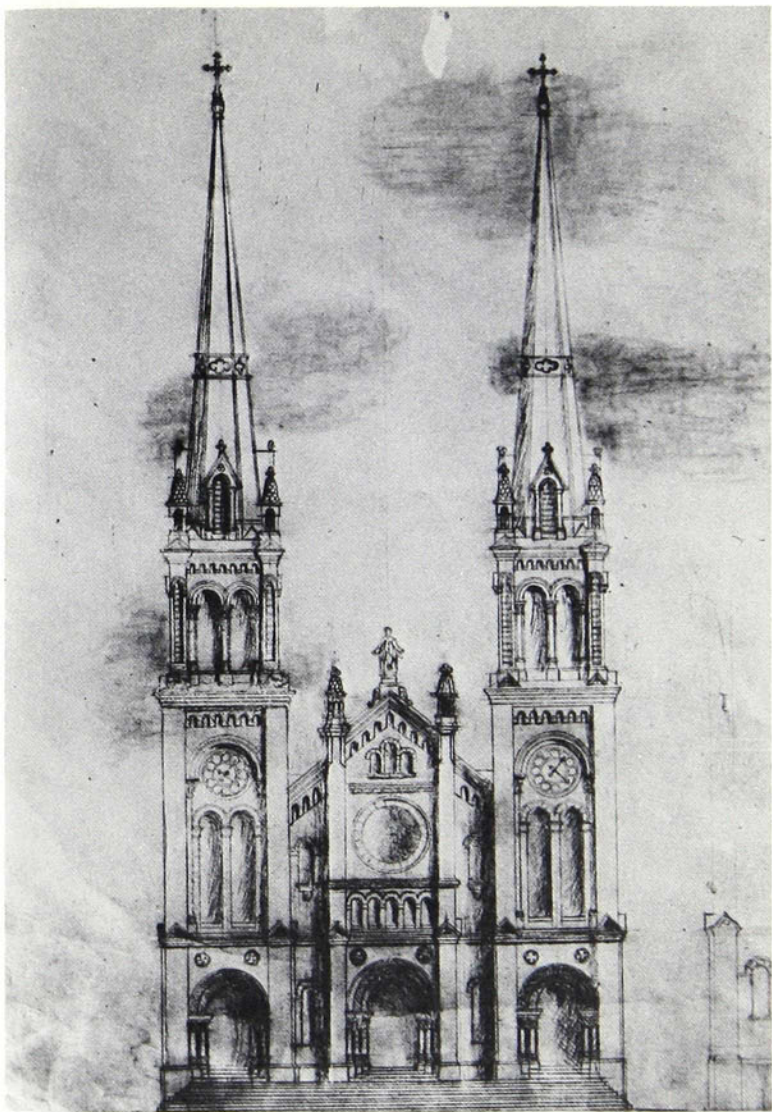
20. Saint-Cyrille-de-Normandin, Façade. Jos.-P. Ouellet, 1916.



21. Québec. Saint-Charles-de-Limoilou. Jos.-P. Ouellet, 1917.



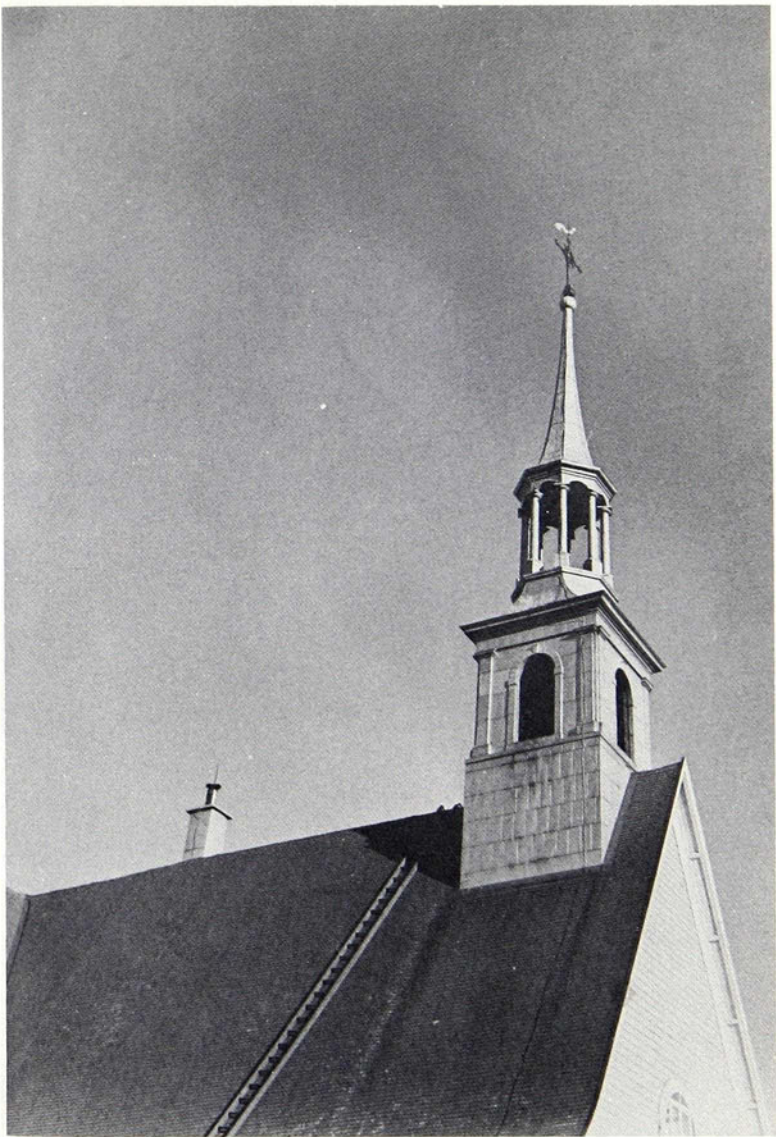
22. Québec. Saint-Roch. Talbot et Dionne, arch., 1914.



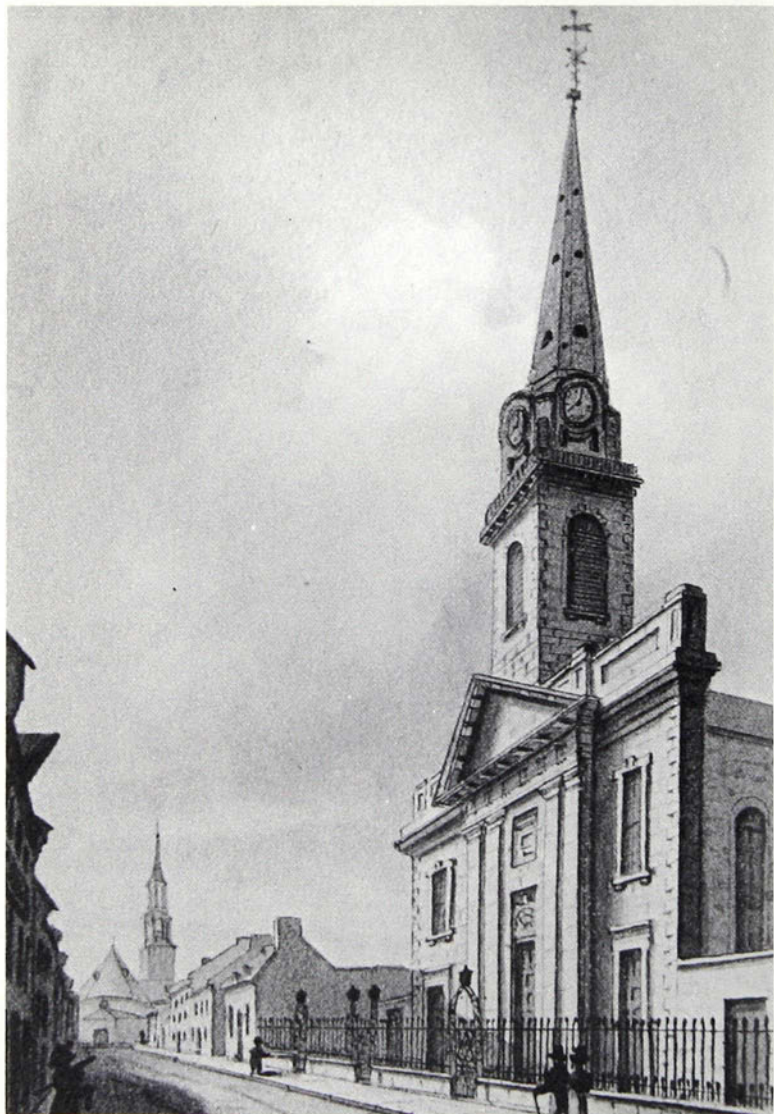
23. Jos.-P. Ouellet. Projet Sainte-Anne-de-Beaupré, 1922.



24. Québec. Cathédrale anglicane. Robb et Hall, arch., 1804.



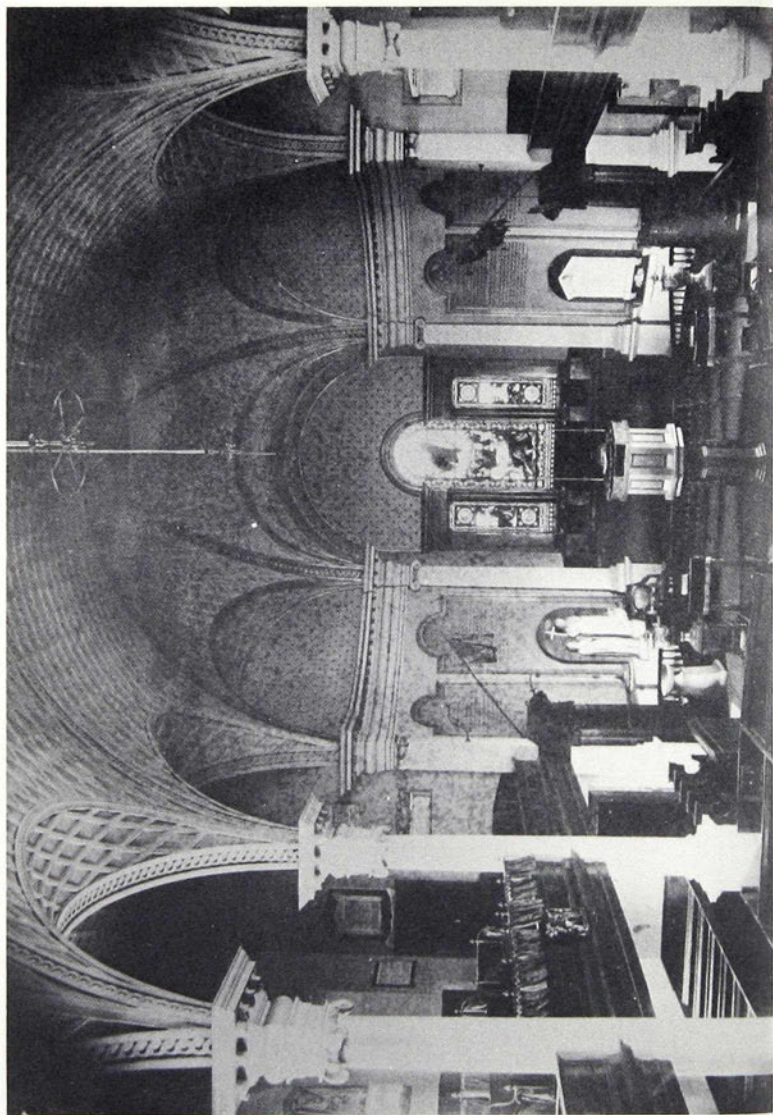
25. Saint-Pierre (I.O.). Clocher. André Paquet, 1839.



26. Montréal. Ancienne cathédrale anglicane. W. Berczy, arch., 1805. Dessin de John Drake, 1828.



27. Saint-Joachim. Vue vers le chœur. François et Thomas Baillaigé, 1816-1824.



28. Québec. Intérieur de la cathédrale anglicane. Robb et Hall, arch., 1804.



29. Deschambault. Vue vers le chœur. Thomas Baillaigé, 1832.



30. Lévis. Notre-Dame-des-Victoires. Vue vers le chœur. Thomas Baillairgé, architecte, 1852.



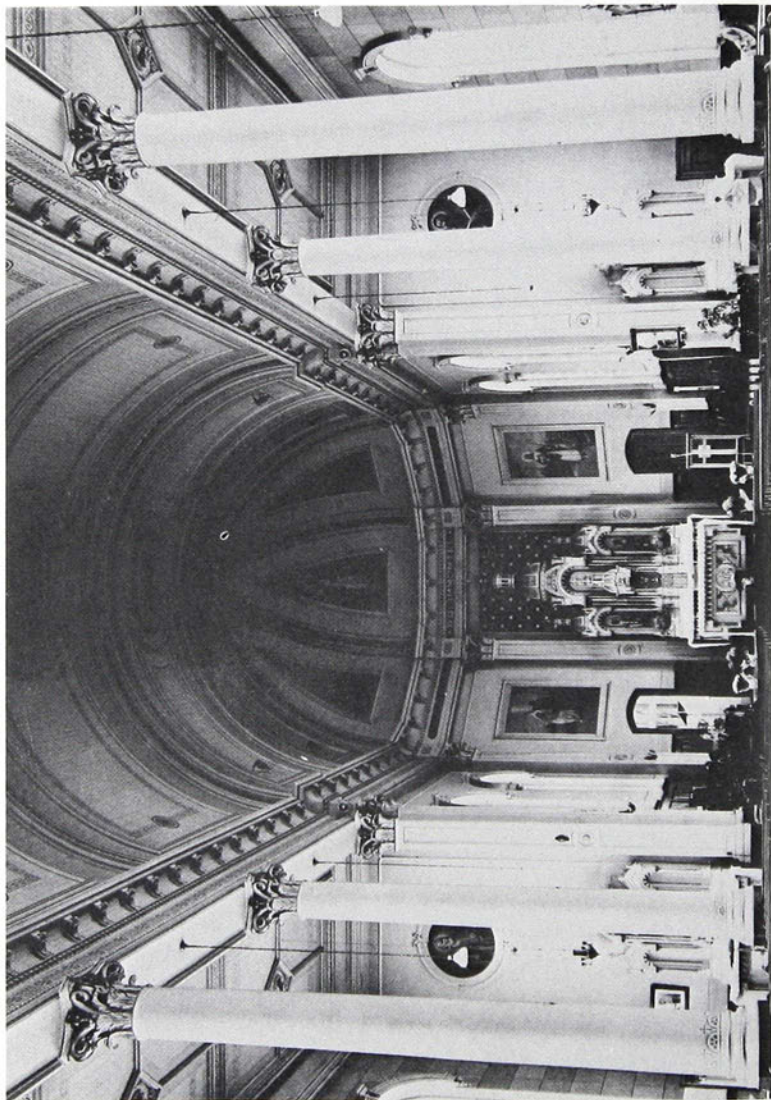
31. L'Islet-sur-Mer. Sanctuaire de l'église. Jean et Pierre-Florent Baillaigé, 1782-86.



32. Saint-Pascal-de-Kamouraska. Vue vers le chœur. Georges-Émile Tanguay, arch., 1884.



33. Québec. Saint-Jean-Baptiste. Élévation latérale de la nef. Ferdinand Peachy, arch., 1881.



34. Saint-Patrice-de-Beaurivage. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1902.



35. Saint-Siméon. Élévation latérale de la nef. Jos.-P. Ouellet, 1904.



36. Saint-Méthode. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1920.



37. Saint-Clément. Vue vers le chœur, Jos.-P. Ouellet, 1906.



38. Sacré-Cœur. Élévation latérale de la nef. Jos.-P. Ouellet, 1908.



39. Saint-Fabien-de-Panet. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1909.



40. Saint-Maxime-de-Scott. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1925.



41. Baie-Saint-Paul. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1907.



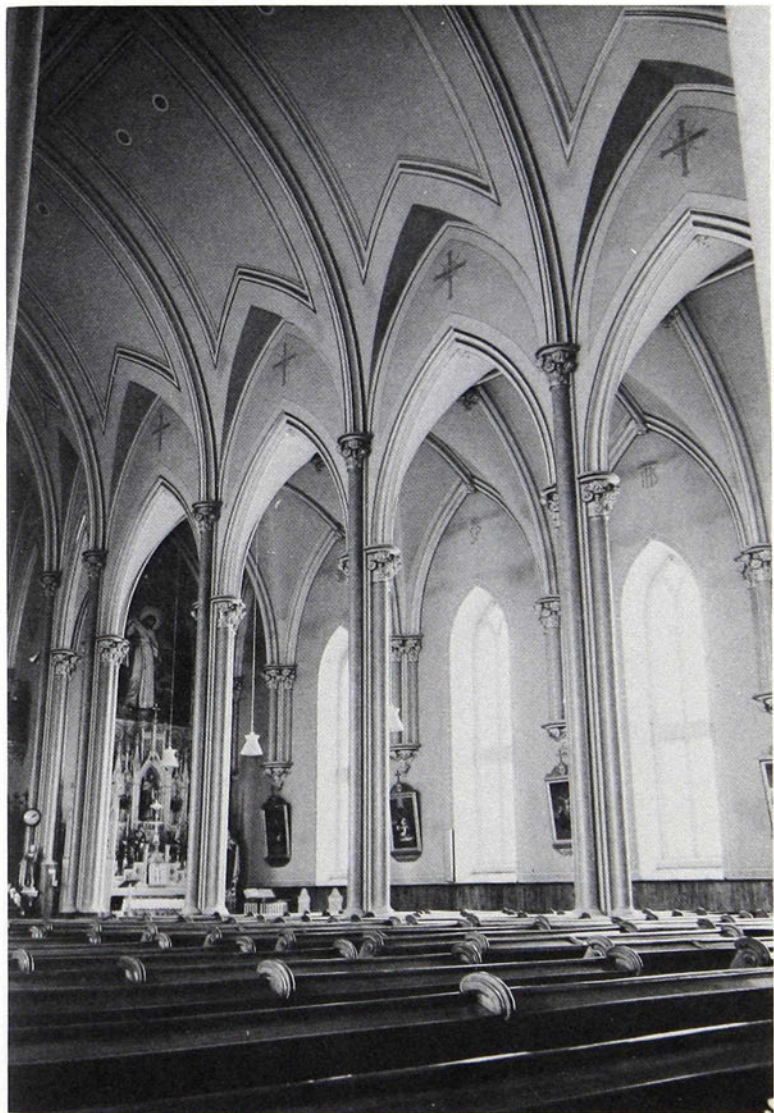
42. Baie-Saint-Paul. La nef vue du chœur. Jos.-P. Ouellet, 1907.



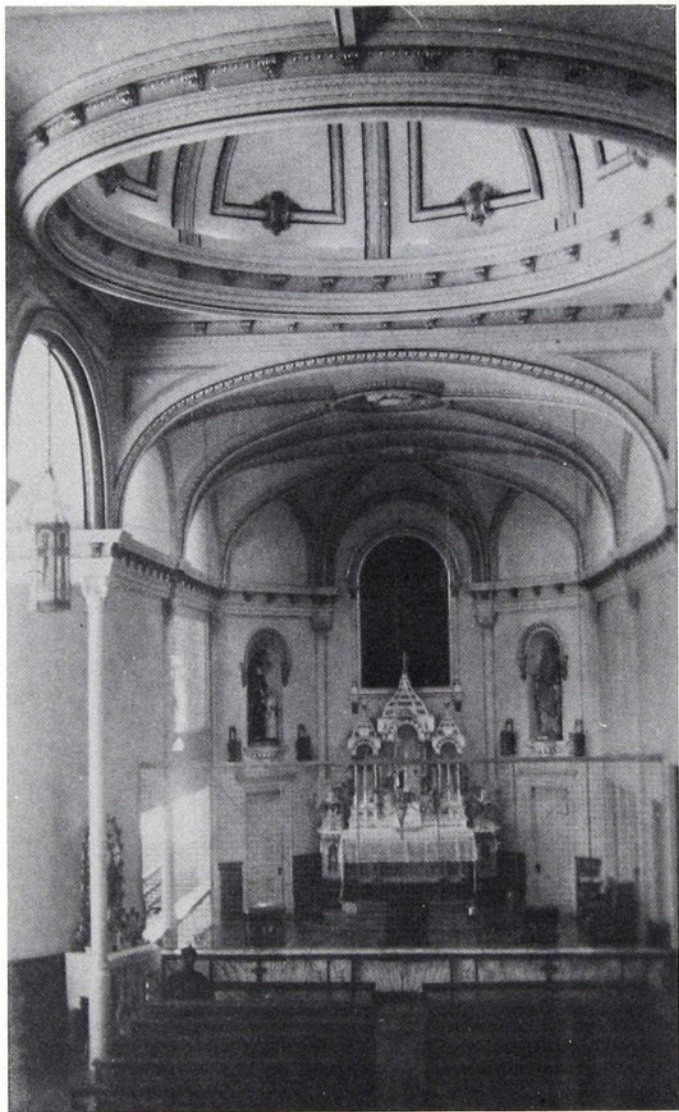
43. Hébertville. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1913.



44. Hébertville. Élévation latérale de la nef. Jos.-P. Ouellet, 1913.



45. Saint-Prime. Élévation latérale de la nef, F.-X. Berlinguet, 1907.



46. Roberval. Chapelle du couvent des Ursulines. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1907.



47. Sainte-Julie-de-Somerset (Laurierville). Élévation de la nef. Jos.-P. Ouellet, 1909.



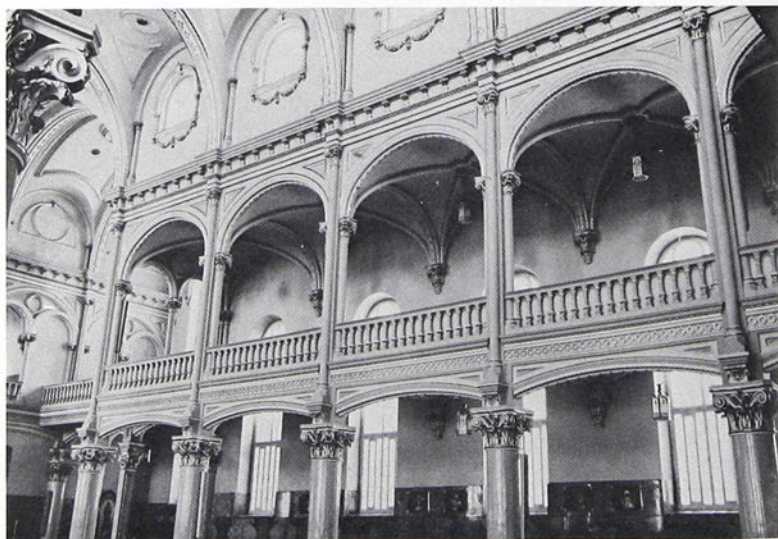
48. Saint-Ferréol-les-Neiges. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1910.



49. Saint-Ferréol-les-Neiges. Élévation latérale du chœur. Jos.-P. Ouellet, 1910.



50. Saint-Félicien. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1913.



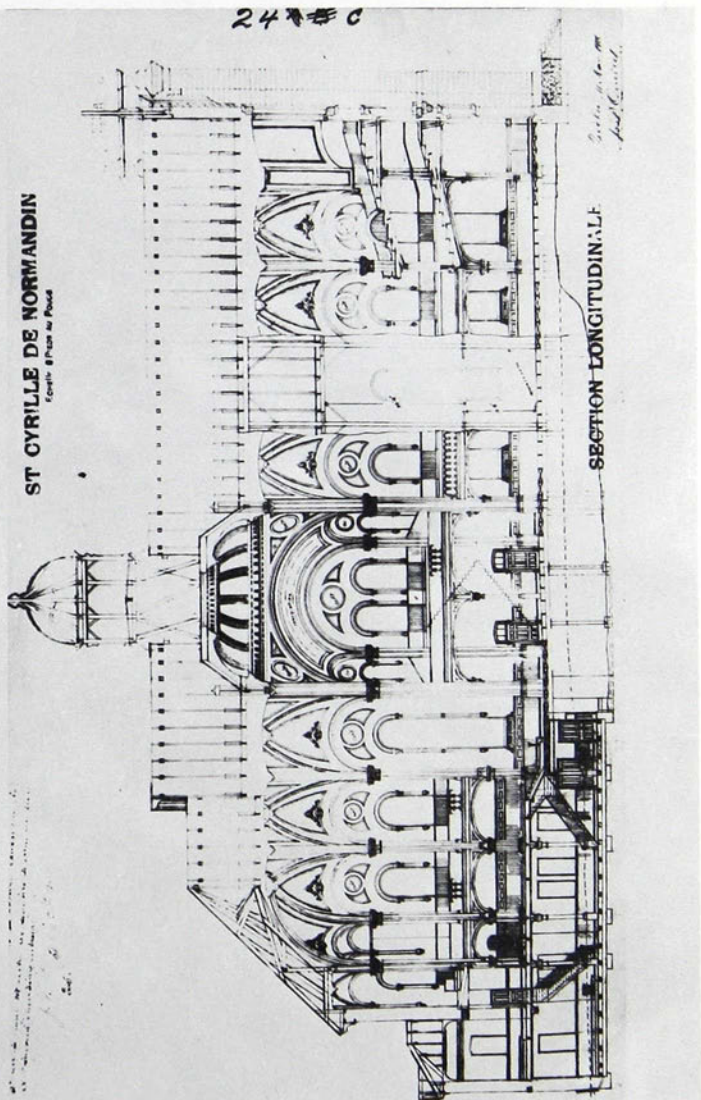
51. Saint-Félicien. Élévation latérale de la nef. Jos.-P. Ouellet, 1913.



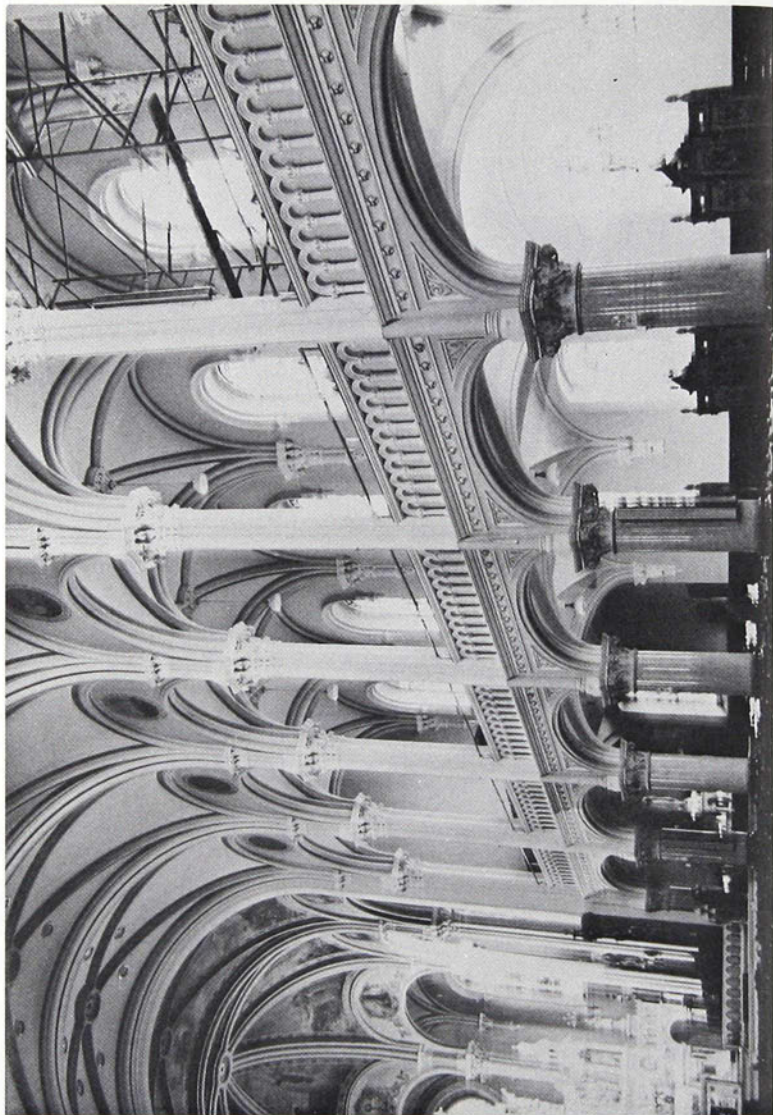
52. Saint-Félicien. Élévation latérale du transept. Jos.-P. Ouellet, 1913.



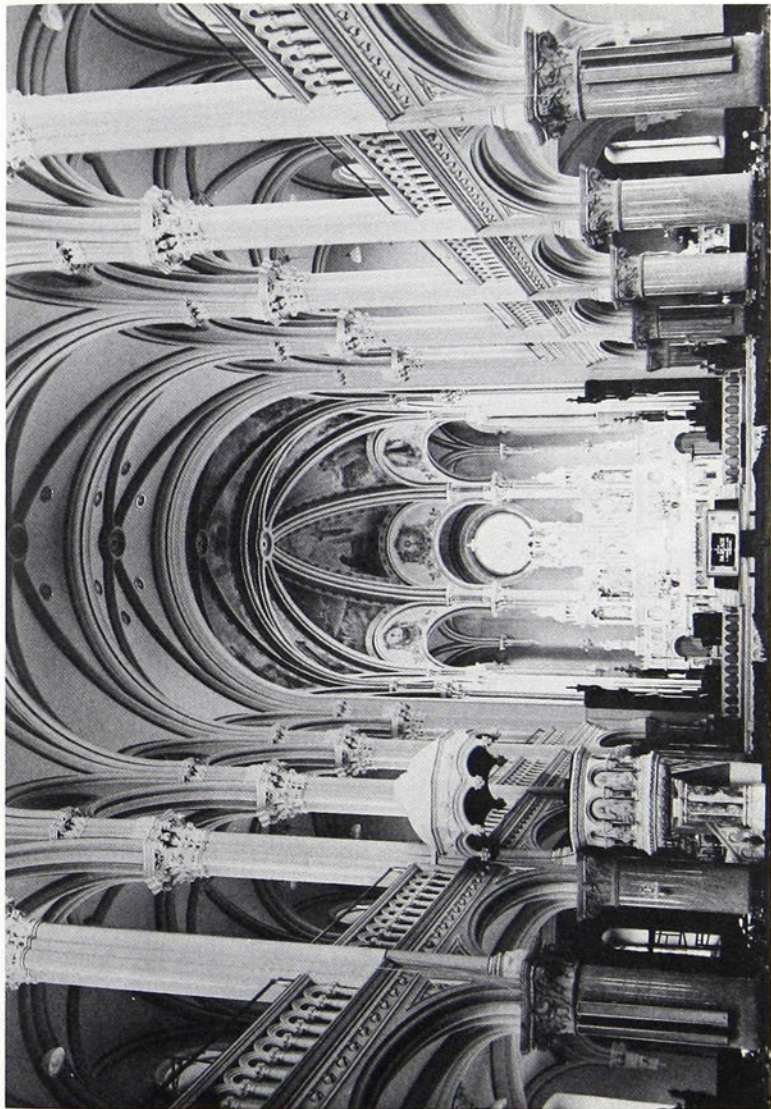
53. Sainte-Rose-du-Dégelis (Ville Dégelis). Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1912.



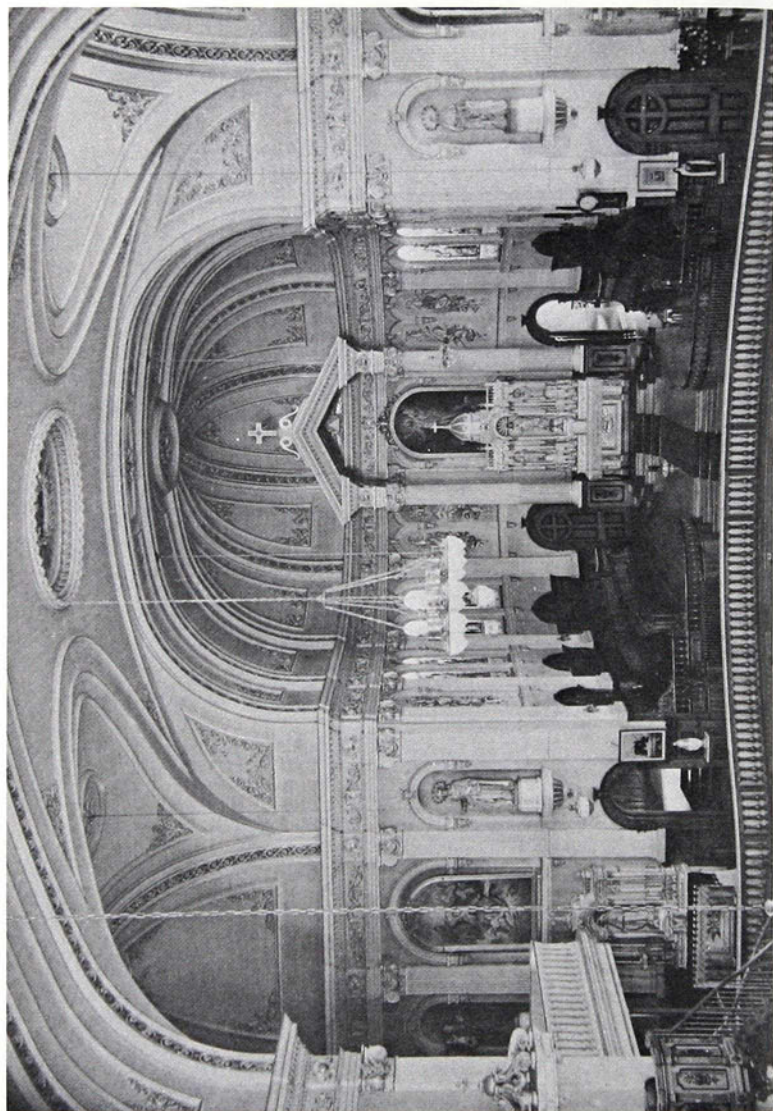
54. Saint-Cyrille-de-Normandin. Coupe transversale de la nef et du chœur. Plan de Jos.-P. Ouellet, 1916.



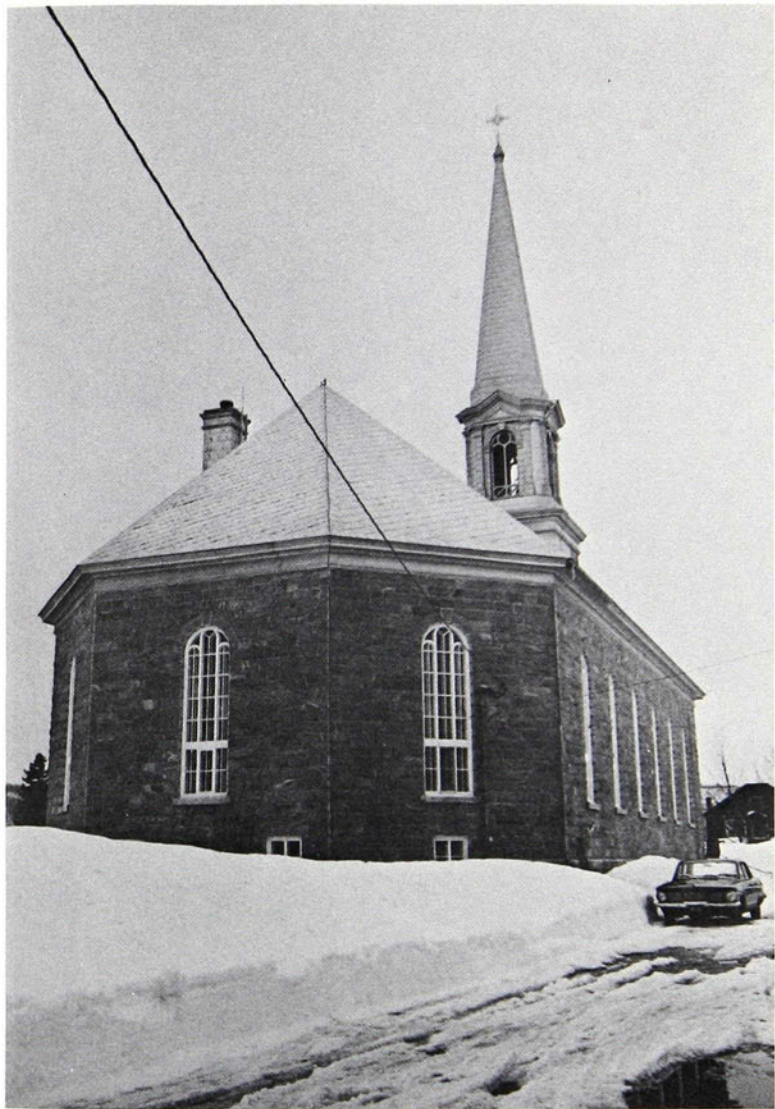
55. Québec. Saint-Charles-de-Limoilou. Élévation latérale de la nef. Jos.-P. Ouellet, 1917.



56. Québec. Saint-Charles-de-Limoilou. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1917.



57. Saint-Louis-de-Kamouraska. Vue vers le chœur. Jos.-P. Ouellet, 1914.



58. Sacré-Cœur. Vue du chevet. Jos.-P. Ouellet, 1908.



59. Saint-Félicien. Vue d'ensemble. Jos.-P. Ouellet, 1913.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Notice biographique	7
Introduction	9
I—Les façades	11
II—Les clochers	25
III—Les plans	35
IV—Les intérieurs	51
Conclusion	69
L'œuvre de Joseph-Pierre Ouellet	73
Glossaire	77
Provenance des photos	138
	137

Provenance des photographies

Inventaire des oeuvres d'art: 2, 10, 24, 25, 26, 27,
28, 29, 30, 31, 32, 57.

Luc Noppen: 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 18,
20, 21, 22, 33, 34, 35, 36,
37, 38, 39, 40, 43, 44, 45, 47,
48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 58, 59.

Archives du monastère des Ursulines de Roberval: 46.

Archives de la famille Ouellet: 11, 13, 14, 15,
16, 17, 19, 23, 41, 42, 54.

COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Titres parus:

Série ARCHITECTURE

- | | |
|--|--|
| Maisons et églises du Québec
(XVII ^e , XVIII ^e et XIX ^e siècles) | Hélène Bédard |
| Les églises de Charlesbourg | Luc Noppen et John R. Porter |
| La fin d'une époque
Jos.-P. Ouellet, architecte | Luc Noppen, Claude Thibault,
Pierre Filteau |
| Comment restaurer une ancienne maison
québécoise | Georges Léonidoff |

Série ARTS ET MÉTIERS

- | | |
|-------------------------|----------------|
| La poterie de Cap-Rouge | Michel Gaumond |
| Jean-Baptiste Roy-Audy | Michel Cauchon |

Série CULTURES AMÉRINDIENNES

- | | |
|---|--------------------|
| Carcajou et le sens du monde
(récits montagnais-naskapi) | Rémi Savard |
| Tshakapesh (récits montagnais-naskapi) | Madeleine Lefebvre |

Série PLACE ROYALE

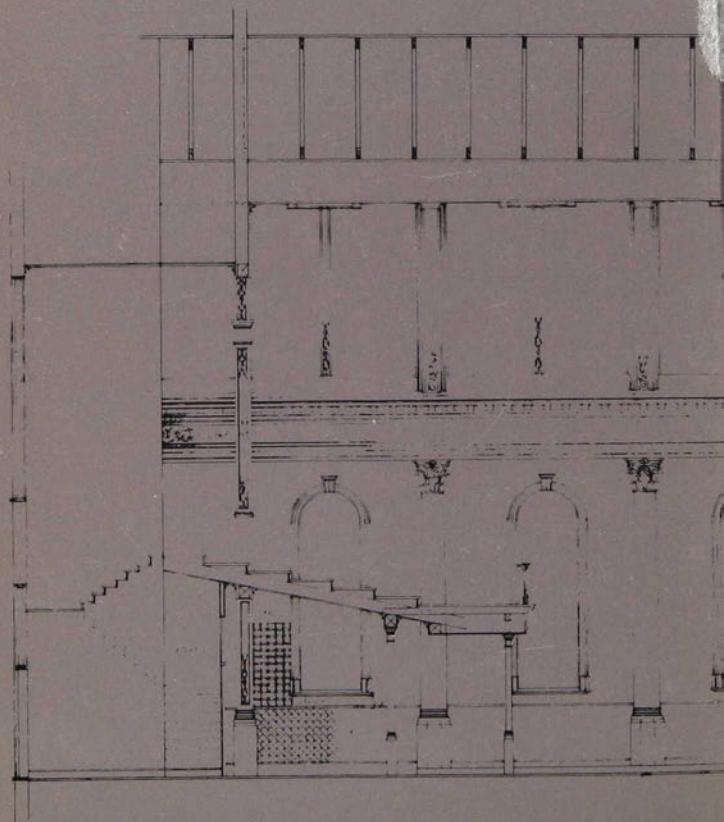
- | | |
|--|---|
| La Place Royale, ses maisons, ses habitants | Michel Gaumond |
| Place Royale, Its Houses and Their Occupants | Michel Gaumond |
| À la découverte du passé
(fouilles à la place Royale) | Michel Lafrenière
et François Gagnon |
| Le siège de Québec (1759) | par trois témoins |



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

\$1.00



RELIURE GALA INC.

BNQ



000 467 105